



## ONZIÈME RÉUNION DE LA CONFÉRENCE DES PARTIES À LA CONVENTION SUR LA LUTTE CONTRE LA DÉSERTIFICATION: 16-27 SEPTEMBRE 2013

La onzième réunion de la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CLD CdP 11) s'ouvre aujourd'hui à Windhoek, en Namibie, sous le thème « Une CLD renforcée pour un monde neutre en dégradation des terres ». La réunion a lieu à mi-parcours de la Stratégie décennale de la Convention (2008-2018) (la Stratégie) et passera en revue les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Stratégie.

Les délégués se pencheront également sur les résultats de la seconde, et sur les préparatifs de la troisième, Conférences scientifiques de la Convention, de même que sur les rapports du Comité de la science et de la technologie (CST) et du Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention (CRIC). Les autres points à l'ordre du jour comprennent notamment: le suivi du résultat de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (CNUDD ou Rio +20) concernant la Désertification, la dégradation des terres et la sécheresse (DDTS); l'amélioration des mécanismes permettant de faciliter la coordination régionale de la mise en œuvre de la Convention; le programme et le budget pour l'exercice biennal 2014-2015; les progrès réalisés dans la mise en œuvre de la stratégie globale de communication; les procédures révisées pour l'accréditation des organisations de la société civile et des représentants du secteur privé dans les réunions et les processus de la CLD; et le maintien du fichier d'experts. Concernant les arrangements institutionnels, les délégués discuteront, entre autres questions, des nouvelles modalités d'hébergement du Mécanisme mondial (MM) et de la collaboration avec le Fonds pour l'environnement mondial (FEM).

La CdP 11 comportera également des sessions de dialogue interactif avec des fonctionnaires de haut niveau, ainsi que deux séances de dialogue ouvert avec la société civile.

### BREF HISTORIQUE DE LA CLD

La CLD est la pièce maîtresse des efforts de la communauté internationale pour lutter contre la désertification et l'érosion des terres dans les zones arides. Elle a été adoptée le 17 juin 1994 et est entrée en vigueur le 26 décembre 1996. Actuellement, elle compte 195 parties. La CLD reconnaît les aspects physiques, biologiques et socioéconomiques de la désertification, l'importance de la réorientation du transfert de technologie, de manière à ce qu'il soit axé sur la demande, et l'implication des communautés locales dans la lutte contre la désertification et l'érosion des terres. L'élément central de la CLD est l'élaboration de programmes d'action nationaux, sous-régionaux et régionaux par les gouvernements nationaux, en coopération avec les institutions des Nations Unies, les donateurs, les communautés locales et les ONG.

**NÉGOCIATION DE LA CONVENTION:** En 1992, l'Assemblée générale des Nations Unies (AGNU) a, comme requis par la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, adopté la résolution 47/188 qui appelle à la création d'un Comité intergouvernemental de négociation pour l'élaboration d'une convention pour lutter contre la désertification (CIND) dans les pays confrontés à de graves sécheresses et/ou à la désertification, en particulier en Afrique. Le CIND s'est réuni à cinq reprises, entre mai 1993 et juin 1994, et a rédigé la CLD et quatre annexes régionales de mise en œuvre pour l'Afrique, l'Asie, l'Amérique latine et les Caraïbes et la Méditerranée du Nord.

**CDP 1 à 10:** Les cinq premières CdP se sont réunies chaque année de 1997 à 2001. Lors de ces réunions, les délégués, ont notamment: sélectionné Bonn, en Allemagne, comme emplacement du Secrétariat de la CLD et le Fonds international pour le développement agricole (FIDA) comme institution chargée d'administrer le MM; approuvé un protocole d'accord (PA) concernant le MM; mis en place un groupe de travail spécial chargé d'examiner et d'analyser les rapports concernant les programmes d'action nationaux, sous-régionaux et régionaux; adopté une cinquième annexe régionale pour l'Europe centrale et orientale; établi le CRIC; et ont soutenu une proposition du FEM de désigner la dégradation des terres comme un autre domaine de financement.

La CdP 6 s'est réunie en 2003 à La Havane, à Cuba. Les délégués ont, entre autres, désigné le FEM comme mécanisme financier de la Convention, décidé qu'un examen complet des activités du Secrétariat serait entrepris par le Corps commun d'inspection des Nations Unies (CCI), et ont demandé au Secrétariat de faciliter une étude de faisabilité chiffrée sur tous les aspects de la coordination régionale. La CdP 7 s'est déroulée à Nairobi, au Kenya, en 2005. Les délégués ont examiné la mise en œuvre de la Convention et élaboré un protocole d'accord entre la CLD et le FEM. Un groupe de travail intergouvernemental intersessions a été créé pour examiner le rapport du CCI et pour élaborer un projet de plan stratégique décennal visant à renforcer la mise en œuvre du projet de Convention.

La CdP 8 s'est réunie à Madrid, en Espagne, en 2007 et a, notamment, adopté une décision sur la Stratégie. Les délégués y ont également demandé à la CCI de procéder à une évaluation du Mécanisme mondial pour présentation à la CdP 9. Les délégués ne sont pas parvenus à un accord sur le programme et le budget et une session extraordinaire de la Conférence des Parties s'est tenue au siège des Nations Unies à New York, le 26 novembre 2007 pour parachever ce point à l'ordre du jour.

La CdP 9 s'est réunie à Buenos Aires, en Argentine, en 2009. Les délégués s'y sont concentrés sur un certain nombre d'éléments demandés par la Stratégie et y ont adopté 36 décisions, portant sur, entre autres: les plans de travail quadriennaux et les programmes de travail biennaux du CRIC, du CST, du MM et du Secrétariat; l'évaluation du MM par le CCI; les termes de référence du CRIC; les arrangements pour les mécanismes de coordination régionale; la stratégie de communication; et le programme et le budget.

Ce numéro du *Bulletin des Négociations de la Terre* © <enb@iisd.org> a été rédigé par Beate Antonich, Aaron Leopold, Suzi Malan, Wangu Mwangi et Mihaela Secrieru. Edition numérique: Francis Dejon. Version française: Sandra Gagnon. Editrice en chef: Pamela S. Chasek, Ph.D. <pam@iisd.org>. Directeur du Service des informations de l'IIDD: Langston James "Kimo" Goree VI <kimo@iisd.org>. Le bailleur de fonds du *Bulletin* est la Commission européenne (DG-ENV). Un soutien général est accordé au *Bulletin*, au titre de l'exercice 2013, par: le ministère fédéral allemand de l'environnement, de la préservation de la nature et de la sécurité nucléaire (BMU), le ministère suédois de l'environnement, le ministère néo-zélandais des affaires étrangères et du commerce extérieur, SWAN International, l'Office fédéral suisse de l'environnement (FOEN), le ministère finlandais des affaires étrangères, le ministère nippon de l'environnement (à travers l'IGES), et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). Un financement spécifique pour la couverture de cette réunion a été fourni par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Le financement pour la traduction du *Bulletin* en français a été fourni par les gouvernements de la France, de la Région wallonne de Belgique, de la Province du Québec et de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF et IEPF). Les opinions exprimées dans le *Bulletin* appartiennent à leurs auteurs et ne reflètent pas forcément les vues de l'IIDD et des bailleurs de fonds. Des extraits du *Bulletin* peuvent être utilisés dans des publications non commerciales moyennant une citation appropriée. Pour tout renseignement, y compris les demandes de couverture d'événements par nos services, contacter le Directeur du Service des informations de l'IIDD, <kimo@iisd.org>, au +1-646-536-7556 ou par courrier au 300 East 56th St., 11D, New York, New York 10022, USA. L'équipe du BNT à la CdP11 à la CCD peut-être contactée par email à l'adresse suivante: <wangu@iisd.org>.



<http://enb.iisd.mobi/>

La CdP 10 s'est tenue en 2011, à Changwon City, en République de Corée. Les délégués ont adopté 40 décisions, traitant, entre autres de la structure de gouvernance du MM, décision à travers laquelle les parties ont convenu que la responsabilité et la représentation légales du MM sont transférées du FIDA au Secrétariat de la CLD.

#### COMITÉ DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE (CST):

Le CST a tenu ses réunions parallèles à chaque CdP. Sur recommandation de la CST 1, la CdP a créé un groupe spécial chargé de superviser la poursuite du processus de suivi des repères et indicateurs, et a décidé que la CST 2 examinera les liens entre les savoirs traditionnels et modernes. La CST 3 a recommandé que la CdP désigne des groupes spéciaux sur les savoirs traditionnels et les systèmes d'alerte précoce. La CST 4 a soumis des propositions pour l'amélioration du travail du CST et la CST 5 a adopté des modalités visant à améliorer l'efficacité et l'efficacité du CST, notamment par la création d'un groupe d'experts. La CST 6 a poursuivi ses discussions sur, entre autres, l'amélioration de son efficacité et de son efficacité. La CST 7 a procédé à l'examen de la dégradation des terres, de la vulnérabilité et de la mise en valeur, entre autres questions. Et la CST 8 a décidé d'organiser les sessions futures sous forme de conférence à prédominance scientifique et technique, ce qui a conduit à la tenue de la première Conférence scientifique de la CLD à la CST 9.

La première session extraordinaire du CST (CST S-1) (2008) s'est consacrée à l'examen des préparatifs de la CST 9, des éléments de la Stratégie relatifs au CST, du plan de travail quadriennal du CST et du programme de travail biennal chiffré, et des avis devant être fournis au CRIC sur la mesure des progrès accomplis dans la réalisation des Objectifs stratégiques de la Stratégie.

La CST 9 s'est réunie en même temps que la CdP 9, réunion au cours de laquelle la 1<sup>re</sup> Conférence scientifique a été organisée pour examiner le thème « Surveillance biophysique et socio-économique et évaluation de la désertification et de la dégradation des terres, pour soutenir la prise de décision dans le domaine de la gestion des terres et de l'eau ». La CST 9 a également élaboré des décisions concernant l'évaluation de l'expérience de la 1<sup>re</sup> Conférence scientifique et l'organisation d'une 2<sup>e</sup> Conférence scientifique sur le thème « Évaluation économique de la désertification, de la gestion durable des terres et de la résilience des zones arides, semi-arides et subhumides sèches ». En outre, le CST a recommandé deux indicateurs: la proportion de la population des zones touchées vivant au-dessus du seuil de pauvreté et l'état de la couverture végétale, en tant que sous-ensemble minimal requis d'indicateurs d'impact pour les rapports des pays touchés, à partir de 2012.

La CST S-2 (2011) a examiné l'état d'avancement des travaux sur les méthodologies et les seuils de référence pour l'utilisation efficace du sous-ensemble d'indicateurs d'impact, entre autres choses. La CST 10 a mis en place deux groupes de travail spéciaux: l'un pour poursuivre le processus participatif itératif sur l'affinement des indicateurs d'impact et le suivi et l'évaluation des impacts, et l'autre, pour examiner les options pour la fourniture d'avis scientifiques à la CLD. La CST S-3 (9-12 avril 2013, à Bonn, en Allemagne) s'est réunie parallèlement à la 2<sup>e</sup> Conférence scientifique de la CLD, qui a débattu de la recherche et des meilleures pratiques dans le contexte de la DDTs et a proposé des méthodologies pour évaluer les coûts et les avantages de la gestion durable des terres.

#### COMITÉ POUR L'EXAMEN DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA CONVENTION (CRIC):

Le CRIC a tenu sa première session à Rome, en Italie, en 2002, au cours de laquelle les délégués ont examiné les présentations des cinq régions de la CLD, ainsi que les données concernant les mécanismes financiers à l'appui de la mise en œuvre de la CLD et les conseils fournis par le CST et le MM.

La CRIC 2 (2003) a examiné la mise en œuvre de la CLD, ses arrangements institutionnels, ainsi que le financement de la mise en œuvre de la CLD par les agences et institutions multilatérales. La CRIC 3 (2005) a examiné la mise en œuvre de la Convention en Afrique et a passé en revue les questions relatives à la mise en œuvre de la Convention au niveau mondial. La CRIC 4 (2005) s'est penchée sur le renforcement de la mise en œuvre de la Convention en Afrique, l'amélioration

de la communication et des procédures de communication des données, la mobilisation des ressources pour la mise en œuvre, et la collaboration avec le FEM.

La CRIC 5 (2007) a examiné la mise en œuvre de la Convention dans les régions autres que l'Afrique, les moyens d'améliorer la communication des données et l'établissement des rapports nationaux et l'Année internationale des déserts et de la désertification de 2006. La CRIC 6 (2007) a examiné les rôles que les pays développés et en développement parties devaient jouer dans la mobilisation des ressources, et la collaboration avec le FEM. La CRIC 7 (2008) a examiné: les plans et programmes de travail des organes de la Convention; le format des futures réunions du CRIC; et les indicateurs et le suivi de la Stratégie et les principes devant présider à l'amélioration des procédures de communication des données ainsi que de la qualité et du format des rapports soumis à la CdP.

La CRIC 8 a examiné, entre autres, les plans de travail des institutions et des organes subsidiaires de la Convention et les indicateurs et les directives encadrant l'établissement des rapports. Les délégués y ont recommandé l'adoption de la proposition d'un système d'examen des résultats et d'évaluation de la mise en application (PRAIS) en ligne. La CRIC 9 (2011) a examiné, entre autres, les analyses préliminaires des données contenues dans les rapports du PRAIS.

La CRIC 10 (2011) a discuté de l'orientation stratégique des institutions et organes subsidiaires de la Convention, a adopté quatre objectifs opérationnels pour évaluer la mise en œuvre de la Convention par rapport aux indicateurs de performance, et a approuvé un processus itératif sur les procédures de communication des données et l'affinement des méthodes d'examen et de compilation des bonnes pratiques en la matière. La CRIC 11 (2013) a examiné les progrès accomplis dans l'alignement des programmes d'action nationaux avec la Stratégie. Les délégués ont également examiné la contribution du Groupe de travail intersessions pour l'évaluation à mi-parcours de la stratégie (GTI) et le Groupe consultatif spécial d'experts techniques sur « la délimitation opérationnelle des zones touchées ».

#### FAITS MARQUANTS DE LA PÉRIODE INTERSESSIONS RÉUNION DE CONSULTATION D'EXPERTS POUR UN MONDE NEUTRE EN DÉGRADATION DES

**TERRES:** Organisée par le gouvernement de la République de Corée et facilitée par le Secrétariat de la CLD, cette réunion a eu lieu les 26 et 27 juin 2013 à Séoul, en République de Corée. Les participants ont proposé la création d'un groupe d'experts intersessions pour donner aux parties davantage de conseils et de recommandation pour l'élaboration et la mise en application d'un objectif « dégradation nette des terres nulle » en vertu de la Convention.

#### GROUPE DE TRAVAIL INTERSESSIONS SUR L'ÉVALUATION À MI-PARCOURS DE LA STRATÉGIE

**(GTI):** Créé lors de la CdP 10 en 2011, le GTI s'est réuni quatre fois entre mars 2012 et juin 2013. Entre autres tâches, le GTI a examiné la méthodologie de l'évaluation et a coordonné un processus de consultation pour obtenir les commentaires des parties et autres parties prenantes. Lors de sa dernière réunion, le GTI a élaboré un rapport final des commentaires, conclusions et recommandations, en tenant compte des résultats de la CST S-3 et de la CRIC 11, ainsi que des commentaires initiaux reçus par les groupes régionaux et d'intérêt, pour soumission à la CdP 11.

#### TROISIÈME SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL OUVERT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES SUR LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD):

Cette réunion a eu lieu du 22 au 24 mai 2013, au Siège des Nations Unies à New York. Entre autres sujets, la réunion a porté sur deux domaines thématiques: la sécurité alimentaire et la nutrition, l'agriculture durable et la DDTs; et l'eau et l'assainissement. Les discussions ont souligné la nécessité d'ODD centrés sur l'humain et transformateurs, qui s'appuient sur et vont au-delà des objectifs du millénaire pour le développement (OMD). La réunion a reconnu les liens entre l'alimentation, la terre et l'eau et a souligné la nécessité de la restauration des terres et d'un monde neutre en dégradation des terres.



## FAITS MARQUANTS DE LA CLD CDP 11

LUNDI, 16 SEPTEMBRE 2013

La onzième réunion de la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CLD CdP 11) s'est ouverte ce lundi après-midi, 16 septembre 2013, à Windhoek, en Namibie.

### SESSION D'OUVERTURE

Don Koo Lee, ancien Ministre du Service coréen des forêts et Président de la CdP 10, a ouvert la session en soulignant que le document final de Rio+20 sur un monde neutre en dégradation des terres (MNDT) constitue une réussite significative. Signalant que ceci montre une reconnaissance de la part de la communauté internationale concernant la nécessité d'agir de toute urgence, il s'est dit confiant que la CdP 11 fera des progrès concernant une approche visant à fixer des objectifs dans le cadre d'un dispositif institutionnel.

Les délégués ont ensuite élu Uahekua Herunga, Ministre de l'environnement et du tourisme de la Namibie, comme Président de la CdP 11.

Le Président Herunga a estimé que la CdP 11 tirerait profit d'être accueillie par un pays engagé dans la lutte contre la Désertification, la dégradation des terres et la sécheresse (DDTS), en soulignant qu'il est essentiel d'adopter une approche visant à fixer des objectifs et fondée sur des bases scientifiques pour mettre en place de solutions durables.

Le Secrétaire exécutif de la CLD Luc Gnacadja a salué les participants et a signalé que la sécheresse qui sévit actuellement en Namibie est un exemple des défis que la CLD se doit de relever. Dans sa réflexion concernant son travail, Gnacadja a signalé les progrès accomplis par la CLD dans la mobilisation de la science au service de l'élaboration des politiques relatives à la DDTS ; le développement de la mesurabilité et de la surveillance ; le renforcement de la promotion et de la sensibilisation ; l'amélioration du dialogue entre la science et la politique ; et l'amélioration du dispositif institutionnel de la CLD. Il a réitéré que parvenir à un monde neutre en dégradation des terres est un élément clé pour avancer sur une série d'autres questions, dont le lien eau-énergie-nourriture et l'éradication de l'extrême pauvreté. Il a plaidé pour des orientations permettant

de renforcer la base scientifique de la Convention, pour une approche visant à fixer des objectifs, et pour des programmes de suivi des actions engagées à tous les niveaux.

L'Irlande a noté, au nom de l'UNION EUROPÉENNE (UE), qu'un tiers de la population de la Namibie est actuellement en situation d'insécurité alimentaire, en partie du fait de la sécheresse prolongée qui affecte actuellement le pays, et a décrit l'aide au développement apportée par l'UE pour contribuer à résoudre ce problème. Le délégué a expliqué que les progrès escomptés par l'UE couvrent trois domaines clés : réussir un monde neutre en dégradation des terres; renforcer les connaissances scientifiques sur les questions liées à la DDTS par la réforme et le renforcement du CST; et renforcer la Convention de façon rentable afin d'en maximiser les impacts. Il a ajouté que les cadres de suivi et de rapport devraient être simplifiés afin d'en faciliter l'utilisation.

Le Burkina Faso, au nom du GROUPE AFRICAINE, a indiqué que la CLD se trouve à un moment critique, en citant les raisons suivantes : une base financière qui s'amenuise ; la fin du mandat de l'actuel Secrétaire exécutif ; la sortie du Canada de la Convention ; le peu de progrès accomplis concernant l'objectif de finaliser pour 2014 80% des programmes d'action nationaux (PAN) ; et le faible niveau de soutien à la préparation des PAN de la part des pays développés.

L'Inde, au nom du GROUPE ASIE-PACIFIQUE, a souligné, entre autres, le besoin de renforcer le mécanisme de coordination régionale pour une mise en œuvre efficace de la Convention, ainsi que le soutien financier et le renforcement des capacités à l'intention des pays Parties pour l'alignement de leurs PAN d'ici décembre 2014. Le délégué s'est dit préoccupé du peu de fonds alloués au point focal sur la dégradation des terres dans le cadre du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) par rapport aux deux autres Conventions de Rio, ainsi que du financement limité accordé à la région Asie Pacifique. Tout en reconnaissant les progrès accomplis concernant l'importance accordée à la DDTS dans divers forums, il a souligné le besoin de saisir l'occasion pour prendre les mesures nécessaires pour aller vers une neutralité de la dégradation des terres, et a exprimé son soutien à l'Initiative de Changwon à cet égard.

Ce numéro du *Bulletin des Négociations de la Terre* © <enb@iisd.org> a été rédigé par Beate Antonich, Aaron Leopold, Suzi Malan, Wangu Mwangi et Mihaela Secrieru. Edition numérique: Francis Dejon. Version française: Sandra Gagnon. Editrice en chef: Pamela S. Chasek, Ph.D. <pam@iisd.org>. Directeur du Service des informations de l'IIDD: Langston James "Kimo" Goree VI <kimo@iisd.org>. Le bailleur de fonds du *Bulletin* est la Commission européenne (DG-ENV). Un soutien général est accordé au *Bulletin*, au titre de l'exercice 2013, par: le ministère fédéral allemand de l'environnement, de la préservation de la nature et de la sécurité nucléaire (BMU), le ministère suédois de l'environnement, le ministère néo-zélandais des affaires étrangères et du commerce extérieur, SWAN International, l'Office fédéral suisse de l'environnement (FOEN), le ministère finlandais des affaires étrangères, le ministère nippon de l'environnement (à travers l'IGES), et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). Specific funding for the coverage of this meeting has been provided by the Global Environment Facility (GEF) and the UN Development Programme (UNDP). Le financement pour la traduction du *Bulletin* en français a été fourni par les gouvernements de la France, de la Région wallonne de Belgique, de la Province du Québec et de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF et IEPF). Les opinions exprimées dans le *Bulletin* appartiennent à leurs auteurs et ne reflètent pas forcément les vues de l'IIDD et des bailleurs de fonds. Des extraits du *Bulletin* peuvent être utilisés dans des publications non commerciales moyennant une citation appropriée. Pour tout renseignement, y compris les demandes de couverture d'événements par nos services, contacter le Directeur du Service des informations de l'IIDD, <kimo@iisd.org>, au +1-646-536-7556 ou par courrier au 300 East 56th St., 11D, New York, New York 10022, USA. The ENB Team at UNCCD COP11 can be contacted by e-mail at <wangu@iisd.org>.



<http://enb.iisd.mobi/>

Antigua-et-Barbuda, au nom du Groupe Amérique Latine et Caraïbes (GRULAC), a exprimé des doutes concernant la nomination du nouveau Secrétaire exécutif de la CLD, et a demandé des explications au Secrétaire général des Nations Unies sur les raisons qui ont conduit à révoquer la nomination de Paula Caballero. Le délégué a indiqué que le GRULAC s'oppose aux prétendus arguments concernant un déséquilibre géographique dans le leadership des trois Conventions de Rio, ainsi qu'à un soi-disant manque de transparence au cours du processus de sélection. Il a souligné qu'il n'existe aucune règle ni aucun précédent dans le système des Nations Unies interdisant à une région d'occuper le siège de Secrétaire exécutif dans plusieurs conventions en même temps. Il a également déploré : l'attention insuffisante portée aux besoins et priorités de la région dans le contexte de la CLD ; le défaut de disponibilité et de caractère opportun des traductions des documents de la CLD ; et le besoin de textes plus intégrés et concis pour les discussions du niveau national. Il a instamment prié la CLD de s'employer à plaider la cause de la faisabilité économique de l'utilisation et de la valorisation des terres arides, de façon à attirer des ressources nouvelles et supplémentaires.

Soulignant le rôle du suivi mondial dans la poursuite des objectifs de Rio+20, l'Arménie, au nom des ÉTATS D'EUROPE CENTRALE ET DE L'EST, a soulevé des inquiétudes concernant les recommandations sur certains indicateurs qui ne permettent pas de différencier les caractéristiques de la dégradation des terres suivant les pays, et a estimé que ceci devrait être abordé en renforçant la recherche scientifique dans les régions.

Déplorant l'aggravation de la dégradation des terres, le Groupe de travail des minorités autochtones d'Afrique australe, au nom des Organisations de la société civile (OSC), a plaidé pour un plus grand soutien financier des OSC pour renforcer leur rôle dans la sensibilisation et le renforcement des capacités, et a appelé à stopper la diminution du nombre d'OSC participantes. Évoquant les moteurs de la dégradation des terres, dont l'accapement des terres, l'industrie agroalimentaire et l'industrie minière, la déléguée a demandé une augmentation significative du financement du FEM pour faciliter une plus grande participation des OSC à la CLD.

#### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU AUTRES QUE LE PRESIDENT**

Le Président de la CdP 11 Herunga a invité les délégués à examiner le document sur l'adoption de l'ordre du jour provisoire et de l'organisation des travaux (ICCD/COP(11)/1). La CdP 11 a adopté l'ordre du jour provisoire avec des amendements mineurs. Il a ensuite invité les délégués à élire les vice-présidents du bureau de la CdP 11. La CdP 11 a élu : Mamadou Honadia (Burkina Faso) et Uahekua Herunga (Namibie) pour le Groupe des États africains ; Choi Young Tae (République de Corée) et Heimata Louisa Karika (Îles Cook) pour le Groupe des États asiatiques ; Ashot Vardevanyan (Arménie) et Dalia Gudaitiene Holiman (Lituanie) pour le Groupe des États d'Europe centrale et de l'Est ; Thiago Cavalcanti (Brésil) et Mariano Espinoza (Costa Rica) pour le GRULAC ; et Thomas Tichelmann (Irlande) et Christine Dawson

(États-Unis) pour le Groupe des États d'Europe de l'ouest et les autres États. Christine Dawson (États-Unis) a également été élue vice-présidente de la CdP 11.

La CdP a ensuite établi un Comité plénier (COW) et élu Chenchu Norbu (Bhoutan) Président. La CdP a confié plusieurs points de l'ordre du jour au COW, y compris : l'évaluation de la Stratégie ; le programme et le budget ; la gouvernance et les dispositions institutionnelles ; le suivi des résultats de Rio+20 ; et la Décennie des Nations Unies pour les déserts et la lutte contre la désertification (2010-2020).

Les délégués ont également adopté le document concernant l'accréditation des organisations intergouvernementales et non gouvernementales, et les admissions d'observateurs (CCD/COP(11)/20rev.1) sans aucun commentaire.

#### **DANS LES COULOIRS**

La CdP 11 s'est ouverte dans un climat d'optimisme prudent, plusieurs délégués rappelant que quelques décisions difficiles concernant les dispositions institutionnelles avaient été réglées lors de la CdP 10, ce qui permettrait aux délégués de se concentrer sur les questions de fond. Ceci n'a toutefois duré qu'une partie de la matinée, jusqu'au moment des déclarations liminaires de certains États membres, qui se sont montrés inquiets concernant le processus de sélection du nouveau Secrétaire exécutif de la CLD. Comme le laissaient présager les remarques du GRULAC, les dissensions régionales concernant la sélection du Secrétaire exécutif, entre autres questions, ont empêché le G-77 de s'accorder sur une déclaration liminaire commune.

Soulignant les commentaires de l'évaluation à mi-parcours sur la lenteur des progrès dans l'alignement des PAN avec la Stratégie, certains ont appelé à affiner davantage les indicateurs de progrès et d'impact, et d'autres ont averti qu'il ne faut pas ignorer les efforts déjà déployés par certains pays pour adapter le cadre de suivi existant à leurs contextes locaux spécifiques. En particulier, il y a été signalé que des efforts considérables vont être requis pour surpasser le déficit financier persistant de la CLD, accentué par le retrait du Canada du plan de travail pluriannuel pour la période 2014-2017, sans pour autant créer de nouvelles pressions sur les budgets des États.

Concernant l'état des discussions sur l'interface science-politique entre la CRIC et le CST, un participant a exprimé l'espoir qu'une nouvelle proposition du Groupe de travail spécial chargé d'examiner les options pour la fourniture de Conseil scientifique (AGSA) permettrait à la CdP de s'accorder sur une interface science-politique axée sur les besoins de la CLD en termes de connaissances.

Quoi qu'il en soit, la journée s'est achevée comme elle avait commencé : une discussion des délégués sur l'annonce officielle émanant du Siège des Nations Unies à New York indiquant que Monique Barbut (France), ancienne Présidente directrice générale du Fonds pour l'environnement mondial, a été nommée au poste de nouvelle Secrétaire exécutive de la CLD.

**FAITS MARQUANTS DE LA CLD CDP 11****MARDI, 17 SEPTEMBRE 2013**

Les délégués présents à Windhoek, en Namibie, ont entamé l'examen de l'ordre du jour de la CLD CdP 11 mardi matin, et se sont réunis en trois sessions dans le courant de la journée. Le COW et le CST ont entamé leurs délibérations dans la matinée, et le CRIC s'est réuni dans l'après-midi.

**COMITÉ PLÉNIER (COW)****ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DE L'ORGANISATION DES TRAVAUX**

Le Président Chenchu Norbu a ouvert le COW et les Parties ont adopté l'ordre du jour du COW (ICCD/COP(11)/1). Les Parties ont également établi des groupes de contact sur le programme et le budget, modérés par Sem Shikongo (Namibie), et sur d'autres questions relevant du COW sous la modération de Makku Aho (Finlande).

Antigua-et-Barbuda, s'exprimant au nom du GROUPE AMÉRIQUE LATINE ET CARAIBES (GRULAC), a abordé l'objection formulée par la région face à la nomination par le Secrétaire général des Nations Unies de Monique Barbut (France) au poste de nouvelle Secrétaire exécutive de la CLD, et a réitéré sa demande d'explications concernant la révocation de la nomination de Paula Caballero (Colombie). Le Président Norbu a expliqué que la question serait abordée par le Bureau de la CdP dans la soirée. Le PANAMA, la COLOMBIE, le MEXIQUE, le PÉROU, le COSTA RICA, l'ARGENTINE, le HONDURAS, le BRÉSIL, le GUATEMALA et l'ÉQUATEUR ont souligné qu'ils ne pouvaient pas adopter l'ordre du jour avant d'avoir obtenu plus d'information sur le processus de sélection. La COLOMBIE a averti que la CLD risque d'établir un précédent pour l'ensemble du système des Nations Unies.

Le SWAZILAND, avec le soutien de l'ALGÉRIE et du MAROC, a instamment prié le GRULAC de ne pas « prendre le COW en otage ».

**ÉVALUATION INDEPENDANTE À MI-PARCOURS DE LA STRATÉGIE**

Dans sa présentation du rapport établi par le Groupe de travail intersessions (GTI), (ICCD/COP(11)/21), Barbara Da Rosa-Joynt (États-Unis) a énuméré les recommandations du GTI, selon lesquelles, entre autres : les objectifs stratégiques de la Convention devraient être maintenus, mais en révisant les indicateurs d'impact ; les objectifs opérationnels devraient être mis à jour de façon à refléter les résultats escomptés d'ici 2018 ; et le Secrétaire devrait continuer à participer activement aux consultations relatives au Programme de développement post-2015. Concernant le CST, elle a mis en exergue l'appel lancé dans le rapport pour une meilleure utilisation du savoir scientifique dans la prise de décisions de la CLD. Concernant la CRIC, elle a souligné le besoin d'améliorer les flux de données et d'informations.

Plusieurs Parties ont soutenu les recommandations. Le VIETNAM a exprimé l'espoir que celles-ci conduiraient à de nouveaux indicateurs pour la surveillance de la DDTs. La JORDANIE a estimé que les progrès dans la mise en œuvre de la Convention requièrent plus de ressources financières. CUBA a souligné que chaque recommandation du rapport devrait être

concrétisées par des décisions de la CdP 11. La déléguée a attiré l'attention sur la recommandation 17, visant à ce que la CdP 13 parvienne à un accord sur une stratégie révisée.

L'UE a expliqué qu'elle estimait que le but de l'évaluation n'était pas de modifier mais plutôt d'améliorer la Stratégie. La RÉPUBLIQUE DE CORÉE a estimé que l'évaluation implique la possibilité de discussions sur la prochaine phase de la Stratégie.

Le MAROC a indiqué que les Parties ont besoin de temps pour intégrer et mettre en œuvre les recommandations. La SUISSE a préféré une approche pragmatique incluant : l'examen des meilleures pratiques ; la prise en compte de la situation économique de chaque pays ; et l'augmentation de la visibilité de la Convention.

L'INDONÉSIE a souligné le manque de financement, de soutien technologique et de renforcement des capacités, et la CHINE a plaidé pour une coopération intergouvernementale et pour la participation du secteur privé.

L'Algérie, au nom du GROUPE AFRICAINE, a plaidé pour une définition claire des responsabilités en termes d'établissement des rapports. L'INDE a estimé que les indicateurs d'impact devraient être spécifiques à chaque contexte. Les Seychelles, au nom des PETITS ÉTATS INSULAIRES EN DÉVELOPPEMENT (PEID), ont appelé la CdP à envisager de façon particulière les PEID au moment de traiter les recommandations.

**GOVERNANCE ET DISPOSITIONS INSTITUTIONNELLES APPLICABLES AU MECANISME MONDIAL**

Lindle Lyndow, du Secrétariat de la CLD, a présenté le rapport du Secrétariat (ICCD/COP(11)/3).

Au cours des interventions qui ont suivi, plusieurs Parties ont instamment plaidé pour qu'une décision concernant les nouvelles dispositions d'accueil du MM soit prise à la CdP 11.

L'ITALIE, proposant de continuer à héberger le MM à Rome, a souligné que le mandat du MM est de mobiliser des financements, a estimé que la mobilisation des ressources serait plus efficace si le MM est hébergé dans un pôle des Nations Unies dédié à l'agriculture, et a offert 100 000 euros supplémentaires comme contribution d'hébergement.

Soulignant que son but premier est d'avoir un MM pleinement opérationnel, l'ALLEMAGNE a avancé des arguments en faveur d'un hébergement du MM à Bonn, notamment : la rentabilité ; des synergies renforcées entre le MM et le Secrétariat ; et une coopération facilitée entre la CLD et la CCNUCC.

Plusieurs Parties ont accepté la recommandation de placer le MM aux côtés du Secrétariat à Bonn, notamment : l'Ouganda au nom du GROUPE AFRICAINE, la COLOMBIE, le GUATEMALA, la SUISSE, les ÎLES COOK et CUBA. Tout en saluant le rapport, l'ALGÉRIE a indiqué, avec le soutien du HONDURAS, que certains aspects doivent être examinés à l'aune des engagements proposés par l'Italie. Soulignant que le MM devrait être placé à l'endroit qui faciliterait le plus ses travaux, le PANAMA a soutenu soit l'IFAD soit la Banque Mondiale.

La SUISSE s'est opposée à la façon dont l'évaluation a été menée, en estimant qu'elle ne reflète que les préférences du Secrétariat de la CLD.



**PROGRAMME ET BUDGET**

Le Président Norbu a invité les Parties à examiner le programme et le budget pour la période biennale 2014-2015 (ICCD/COP(11)/6 et Corr.1, ICCD/COP(11)/7 et Corr.1, ICCD/CRIC(12)/2-ICCD/COP(11)/CST/9) ainsi que la performance financière des fonds d'affectation spéciale de la Convention (ICCD/COP(11)/8, ICCD/COP(11)/9, ICCD/COP(11)/10, ICCD/COP(11)/11, ICCD/COP(11)/12, ICCD/COP(11)/13), présentés par des membres du Secrétariat.

Concernant la performance financière des fonds d'affectation spéciale de la Convention (ICCD/COP(11)/6 et Corr.1, ICCD/COP(11)/7 et Corr.1) le Secrétariat a rapporté un retard dans les contributions, en appelant les Parties à honorer leurs engagements. Concernant le rapport sur les déclarations financières non auditées des fonds d'affectation spéciale de la Convention pour le MM, il a indiqué que, du fait de certaines dépenses contestées et de coûts imprévus lors des appels des employés, le Secrétariat n'a pas pu parvenir à un accord.

**COMITE DE SCIENCE ET TECHNOLOGIE (CST)****ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DE L'ORGANISATION DES TRAVAUX**

Suite aux propos liminaires du Président du CST Antônio Rocha Magalhães (Brésil), les délégués ont adopté l'ordre du jour provisoire et l'organisation des travaux (ICCD/COP(11)/CST/1) avec la possibilité de les ajuster postérieurement.

Le Président Magalhães a proposé d'établir un groupe de contact modéré par Nicholas Hanley (Irlande) et a suggéré des réunions conjointes entre le CRIC, le CST et le Groupe consultatif spécial d'experts techniques (GSET) concernant les meilleures pratiques et le partage des connaissances. Le Comité a ensuite adopté le rapport final du CST (ICCD/CST(S-3)/7).

**LA GRILLE D'EXPERTS INDÉPENDANTS**

Le Secrétariat a présenté la grille d'experts indépendants incluse dans le ICCD/COP(11)/15, et a accueilli tout commentaire sur la proposition d'examiner et de mettre à jour les détails concernant les experts nationaux actuels, et de proposer de nouveaux candidats pour assurer la représentation de tous les secteurs pertinents, y compris le savoir local et traditionnel, les femmes et les régions géographiques.

Le JAPON et l'ARGENTINE ont exprimé des inquiétudes concernant la longueur de la grille et son accessibilité aux utilisateurs éloignés. CUBA, le NIGER, le PAKISTAN et la SUISSE ont soutenu le lancement d'une étude par le Secrétariat pour analyser l'utilité de la grille. Les ÉTATS-UNIS ont exprimé des doutes sur la valeur ajoutée de la grille.

Le Président Magalhães a transmis la question à un groupe de contact pour des discussions plus poussées.

**ORGANISATION DU CONSEIL SCIENTIFIQUE INTERDISCIPLINAIRE INTERNATIONAL**

Le Secrétariat a présenté les documents pertinents (ICCD/COP(11)/CST/3, ICCD/COP(11)/CST/INF.1 et ICCD/COP(11)/CST/INF.2) et a invité Mariam Akhtar-Schuster, Présidente du Groupe de travail spécial chargé d'examiner les options pour la fourniture de Conseil scientifique (AGSA), à présenter ses recommandations. Akhtar-Schuster a évoqué les recommandations d'une approche modulaire pour construire une interface science-politique (ISP) intégrée. Elle a expliqué que l'approche proposée pourrait inclure une plateforme science-politique, des pôles régionaux de science et technologie, et une Groupe de scientifiques indépendants (GSI).

Concernant les modalités de l'approche proposée pour l'ISP, Akhtar-Schuster a indiqué qu'elle pourrait être cogérée par le CST et le GSI, avec le soutien administratif du Secrétariat de la CLD, sous la surveillance générale de la CdP.

Tout en saluant les propositions de l'AGSA pour renforcer le conseil scientifique au profit de la CdP, l'UE a souligné le besoin d'améliorer les synergies entre les plateformes science-politique existantes, y compris le CST, le Groupe technique intergouvernemental sur les sols (GTIS), le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) et la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES).

Le MAROC, la SUISSE, l'IRAN, le CAMEROUN, l'ARGENTINE, CUBA et d'autres ont estimé qu'adopter les recommandations de l'AGSA pourrait entraver et dupliquer le travail des organes de conseil existants dans le cadre de la CLD, y compris la grille d'experts indépendants et les unités de coordination régionale. La SUISSE s'est inquiétée du fait que les forts liens administratifs entre l'ISP proposée et la CLD pourraient faire obstacle à la fourniture de conseils indépendants. Elle a suggéré de fusionner l'ISP et le GSI pour en faire un groupe de travail permanent au sein du CST.

L'ARGENTINE a noté qu'un GSI imbriqué dans les Conférences scientifiques de la CLD ne saurait être un forum représentatif pour la formulation de politiques. Tout en soutenant l'approche régionale proposée, le BRÉSIL a signalé que celle-ci serait coûteuse, complexe et génératrice de bureaucratie supplémentaire. Le JAPON a déploré que le rapport de l'AGSA n'ait pas abordé les implications financières.

L'ITALIE a qualifié le rapport de l'AGSA de pas important vers la définition des fonctions de l'IPS et a proposé des travaux supplémentaires pour affiner les propositions. ISRAËL a souhaité que l'accent soit mis sur le « P » de l'IPS, à travers des liens renforcés avec l'IPBES.

**RAPPORT D'AVANCEMENT DU PROGRAMME DE BOURSES DE LA CLD**

Le Secrétariat a présenté le rapport sur l'avancement du programme de bourses (ICCD/COP(11)/CST/8).

La République démocratique du Congo, au nom du GROUPE AFRICAÏN, a estimé que le sujet n'était pas « mûr » pour une décision. Le Président Magalhães a indiqué que le CST pourrait revenir sur ce point ultérieurement.

**COMITÉ POUR L'EXAMEN DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA CONVENTION (CRIC)**

Appelant les délégués à se concentrer sur l'élaboration de décisions donnant des indications claires au Secrétariat, au MM et aux autres instances, le Président du CRIC Rowen (États-Unis) a ouvert la CRIC 12. Les Parties ont adopté l'ordre du jour du CRIC (ICCD/CRIC(12)/1), établi un groupe de contact modéré par Luis Estuardo Rios González (Guatemala) et programmé deux réunions conjointes des groupes de contact CST/CRIC pour mercredi et jeudi.

**EXAMEN DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA CONVENTION ET DE LA STRATEGIE**

Le Secrétariat a présenté les documents sur les plan de travail pluriannuels, sur les résultats des institutions de la Convention et de ses organes subsidiaires, et le compte-rendu de la CRIC 11 (ICCD/CRIC(12)/2, ICCD/CRIC(12)/3, ICCD/CRIC(11)/19 et ICCD/CRIC(11)/19/Add.1).

La Côte d'Ivoire, au nom du GROUPE AFRICAÏN, de la JORDANIE et du SÉNÉGAL, a appelé à une plus grande mobilisation des ressources pour permettre la mise en œuvre de la Convention. Les KIRIBATI ont évoqué la complexité du processus de financement du FEM.

Concernant les stratégies de mobilisation des ressources, la CHINE a appelé le CST à augmenter la coopération avec la FAO, et le MEXIQUE a encouragé le Secrétariat et le MM à participer aux réunions ministérielles régionales portant sur l'environnement, la nourriture et l'agriculture.

Le JAPON a souligné qu'accepter de participer aux activités présentées ne traduit pas l'approbation d'une augmentation du budget.

La CHINE a exprimé des inquiétudes concernant le peu de rapports fournis par les Parties et a appelé à l'amélioration des indicateurs d'impact et des évaluations aux niveaux mondial et national.

**DANS LES COULOIRS**

Bien que l'attention ait été écartelée entre les activités du COW et celles du CST, les conversations des délégués se sont principalement centrées sur la discussion du CST concernant l'établissement d'un organe scientifique chargé d'éclairer les questions scientifiques et techniques de la Convention. Quelques délégués ont estimé que cette « imitation » de la mise en place du GIEC laisserait penser, une fois de plus, à une supériorité de la CCNUCC. D'autres ont suggéré qu'un organe autre que l'IPBES constituerait une « perte d'argent », et on a même pu entendre un délégué dire que « les scientifiques sont trop souvent effrayés par les décideurs politiques ». Un délégué chevronné a estimé que les participants semblent ne pas faire la différence entre la politique et la science, et un autre a trouvé ironique que les pourparlers visant à enrichir le processus d'un conseil scientifique se soient autant focalisés sur les coûts, en déclarant que « le processus pour mettre ses suggestions sur la table coûte beaucoup plus cher que les coûts estimés de leur opérationnalisation ! ».

Face à la perspective rafraîchissante de réunions conjointes des groupes de contact CST-CRIC programmées pour mercredi et jeudi, un délégué a repris les propos encourageants du Président Rowen du CRIC, selon lesquels « notre travail ici est de soutenir une plus grande efficacité et nos décisions devraient soutenir la mise en œuvre de notre stratégie, voire la surpasser ».

**FAITS MARQUANTS DE LA CLD CDP 11****MERCREDI, 18 SEPTEMBRE 2013**

Mercredi, la CdP 11 s'est réunie dans deux sessions parallèles. Le CRIC a terminé une première lecture des rapports sur la communication et l'établissement des rapports, et la collaboration avec d'autres conventions et organisations internationales, y compris le FEM. Le CST a examiné des propositions visant à améliorer la gestion des connaissances à travers le portail de partage des connaissances scientifiques.

Dans l'après-midi et la soirée, des groupes de contact du CRIC, du COW et du CRIC-CST se sont réunis.

**CRIC**

**AMÉLIORATION DES PROCÉDURES DE COMMUNICATION DES INFORMATIONS, AINSI QUE DE LA QUALITÉ ET DU FORMAT DES RAPPORTS À SOUMETTRE À LA CLD:** Le Président Rowen a invité les Parties à examiner le sous-point intitulé « Examen du rapport global sur le quatrième processus d'examen et d'établissement des rapports » (ICCD/CRIC(12)/7). Présentant le rapport, Anja Thust, Secrétaire de la CLD, a souligné que l'amélioration des lignes directrices sur la méthodologie, la convivialité et les rapports est nécessaire pour maintenir la cohérence interne dans le processus d'établissement des rapports, notant qu'il est essentiel d'évaluer les progrès par rapport à des ensembles de données comparables.

De nombreuses Parties, y compris l'ALGÉRIE, LA JORDANIE, le BRÉSIL, l'ARGENTINE et la COLOMBIE, ont noté la difficulté de mesurer les progrès accomplis étant donné la faible quantité de soumissions. L'AFRIQUE DU SUD, le PANAMA, le COSTA RICA, la TANZANIE, le MAROC et la THAÏLANDE ont attribué la faible quantité de rapports soumis à, entre autres raisons, la complexité du système PRAIS et aux difficultés rencontrées dans la collecte des données. Bon nombre de délégués ont souligné la nécessité de renforcer les capacités humaines, technologiques et financières pour permettre aux pays de fournir des informations en temps opportun.

La GUINÉE-BISSAU et le BÉNIN ont souligné la nécessité d'impliquer des organismes régionaux pour aider en ce qui concerne les statistiques ventilées. Le GUATEMALA a souligné la nécessité d'ajuster le PRAIS pour produire des analyses pertinentes par rapport aux politiques.

Massimo Candelori, Secrétaire de la CLD, a présenté des rapports sur: « Promouvoir l'analyse et la diffusion des meilleures pratiques » et « Accessibilité de l'information sur les meilleures pratiques » (ICCD/CRIC(12)/4-ICCD/COP(11)/CST/7 et ICCD/CRIC(12)/5).

La CHINE a partagé l'expérience de son pays à travers le Forum international Desert Kubuqi, affirmant qu'il fournit une plateforme de dialogue de haut niveau pour une approche intégrée permettant de faire face à la DDTS, au développement de l'industrie du sable, et au développement de nouvelles sources d'énergie. La MONGOLIE a souligné son importance en tant que moyen innovateur de mettre en œuvre la Convention.

Le BOUTHAN a proposé des ateliers régionaux de partage d'expériences sur l'établissement des rapports PRAIS. L'ARGENTINE a mis en garde contre les risques en matière de droits de propriété associés au stockage d'information sur les meilleures pratiques de GDT et sur

le portail PRAIS. L'ÉGYPTE a encouragé les Parties à traduire les recommandations en actions sur le terrain. Le SÉNÉGAL a instamment prié les régions d'améliorer la diffusion des meilleures pratiques. Le CAMBODGE a souligné le renforcement des capacités et le soutien financier pour l'établissement des rapports nationaux.

Le SUISSE a appelé le Secrétariat à attribuer la responsabilité de la gestion de la base de données sur les meilleures pratiques en matière de GDT à la World Overview of Conservation Approaches and Technologies (WOCAT).

**PROMOTION ET RENFORCEMENT DES RELATIONS AVEC D'AUTRES CONVENTIONS ET ORGANISATIONS INTERNATIONALES, INSTITUTIONS ET AGENCES:**

Sergio Zelaya, Secrétaire de la CLD, a présenté un aperçu des documents pertinents sur ce point de l'ordre du jour (ICCD/CRIC(11)/19 et Add.1, ICCD/CRIC(12)/INF.1 et ICCD/CRIC(12)/CRP.1).

Les Parties se sont félicitées des efforts visant à promouvoir les synergies entre les trois Conventions de Rio et ont souligné l'importance de se centrer sur: accroître l'efficacité et la mobilisation des ressources; s'assurer que les efforts nationaux de mise en œuvre de chaque convention soient complémentaires; et harmoniser les formats des rapports. La JORDANIE a proposé l'attribution d'un agent de liaison pour coordonner les relations entre tous les organes des conventions.

L'ARGENTINE a mis en garde contre l'approche « non-conventionnelle » du Secrétariat employée dans l'élaboration de ses documents multidisciplinaires, qualifiés de document de plaidoyer. Concernant le plaidoyer, la sensibilisation et la promotion de la Convention, le ZIMBABWE a proposé la création d'une plate-forme mondiale « ouverte et non politique » permettant aux parties prenantes d'avoir un droit de regard sur les questions relatives à la DDTS et sur la mise en œuvre de la Convention.

L'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (IUCN) a souligné que les objectifs sur la neutralité de la dégradation des terres devraient inclure des garanties contre les risques environnementaux potentiels. Le PNUD a attiré l'attention sur les recommandations politiques contenues dans le Rapport sur les terres arides du monde et a appelé à un soutien pour un plan d'action proposé sur les terres arides.

**COLLABORATION AVEC LE FONDS POUR**

**L'ENVIRONNEMENT MONDIAL:** Le matin, les délégués ont examiné deux sous-éléments de l'ordre du jour: le rapport du FEM sur les stratégies, les programmes et les projets de financement des coûts marginaux convenus des activités relatives à la désertification, et le Protocol d'accord (PA) entre la CLD et le FEM (ICCD/CRIC(12)/6). Le Secrétariat a indiqué qu'une proposition d'amendements au PA sera soumise au Conseil du FEM et au Secrétariat pour examen à la CdP 12. Plusieurs Parties ont appelé à étendre l'allocation de ressources aux points focaux de la CLD et à améliorer l'accessibilité directe au financement à tous les niveaux. Le COSTA RICA a déclaré qu'une alliance avec le FEM a permis à son pays de transférer des fonds directement aux agriculteurs. Le GUATEMALA a demandé une réévaluation du cofinancement requis dans le cadre du FEM et un accroissement du soutien technique et, avec la TUNISIE, et a appelé à la simplification des processus bureaucratiques.



## CST AMÉLIORATION DE LA GESTION DES CONNAISSANCES, NOTAMMENT DES CONNAISSANCES TRADITIONNELLES, MEILLEURES PRATIQUES, ET EXEMPLES DE RÉUSSITE:

Débutant l'examen du sous-point de l'ordre du jour sur le « Portail de partage des connaissances scientifiques », le Président Magalhães a sollicité des observations sur le document ICCD/COP(11)/CST/6 et son rapport de progrès (ICCD/COP(11)/CST/INF.4). Elysa David, Secrétaire de la CLD, a annoncé sa volonté de développer un « portail de portails » en additionnant des connaissances à partir des référentiels existants. Elle a signalé que la phase pilote en cours vise à : cibler les utilisateurs des connaissances; éviter de réinventer la roue; maximiser les forces des partenaires et les réseaux entre les centres d'archivage des connaissances; et minimiser les investissements initiaux en s'appuyant sur les sources de connaissances existantes.

Au cours de la discussion qui a suivi, de nombreuses Parties, y compris le MAROC, l'ARGENTINE, la RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO, l'ÉQUATEUR, le COSTA RICA et le YEMEN ont exprimé des préoccupations concernant l'accès à Internet au niveau local; la fourniture de contenu dans toutes les langues des Nations Unies; et l'inclusion des connaissances traditionnelles et des pratiques locales. La TUNISIE a déclaré que l'objectif de l'activité ne peut pas être atteint sans engagement au niveau national, et la NAMIBIE a proposé d'étendre le champ d'action aux applications mobiles, ce qui augmenterait l'accessibilité locale. La TURQUIE a suggéré que les pays soient responsables des traductions en langues locales, et le HONDURAS a demandé une plus grande synergie entre les portails existants des Conventions des Nations unies. Le MEXIQUE, avec l'ITALIE et la CHINE, a appelé au renforcement du partage des connaissances et des synergies au niveau régional.

Le Président Magalhães a présenté le sous-point de l'ordre du jour intitulé « Promotion de l'analyse et de la diffusion des meilleures pratiques », fondé sur des décisions 21/COP.10 et 15/COP.10 et les documents pertinents (ICCD/CRIC(12)/4 - ICCD/COP(11)/CST/7 et Corr.1 et ICCD/COP(11)/CST/6), et a invité le Vice-président du CRIC, Hussein Nasrallah (Liban), à modérer la discussion.

Le MAROC a salué la collaboration entre le CRIC et le CST qui, selon lui représente le début d'une ISP interne. Le BRÉZIL a demandé des précisions sur le travail de la CST pour recommander des sujets pertinents sur lesquels des conseils seraient particulièrement appropriés.

Le JAPON a appelé la Convention à établir des partenariats avec les organisations décentralisées concernées pour faciliter le transfert de connaissances aux niveaux les plus bas.

L'ARGENTINE a appuyé les appels à une collaboration accrue avec la WOCAT mais a exprimé ses préoccupations que les droits de propriété intellectuelle concernant les meilleures pratiques des peuples autochtones présentés en ligne doivent être assurés. Les États-Unis ont rappelé que la propriété et le contrôle de la propriété intellectuelle demeure entre les mains des pays détenant l'information, et au sein de quelque base de données de la CLD que ce soit.

## CONSEILS POUR MIEUX MESURER LES PROGRÈS RÉALISÉS SUR LES OBJECTIFS STRATÉGIQUES

**1, 2 ET 3 DE LA STRATÉGIE:** Après une introduction par le Secrétaire, Gunilla Bjorklund (Suède), Présidente du Groupe spécial d'experts techniques (GSET) et le membre du GSET, Juan Puigdefabregas (Espagne) ont présenté les recommandations finales du GSET (ICCD/COP(11)/CST/2). Ils ont souligné: la délimitation opérationnelle des zones touchées; les indicateurs mondiaux, nationaux et locaux; un cadre conceptuel indicateur-intégration; les mécanismes de suivi et d'évaluation; les liens entre les échelles; et les besoins techniques et de ressources pour les travaux actuels et futurs.

Dans la discussion qui a suivi, l'UE a suggéré d'utiliser, en l'absence de données nationales, les indicateurs mondiaux. Les États-Unis ont appelé à des précisions supplémentaires sur les indicateurs avant leur adoption, en déclarant que « les détails ont leur importance ». Le JAPON a instamment prié d'affiner les définitions et les méthodologies pour exclure l'arbitraire, et d'assurer la fiabilité des sources de données.

L'ALGERIE a suggéré d'examiner d'autres indicateurs existants tels que ceux utilisés par l'Observatoire du Sahara et du Sahel (OSS). L'INDE a salué le travail de l'AGTE sur la création d'une « approche nuancée et différenciée pour les indicateurs mondiaux, nationaux et locaux », et a estimé que les faibles taux de présentation des rapports sont dus à un manque d'ensembles de données appropriées et de compréhension des zones touchées.

Le SOUDAN, le MAROC, CUBA et l'ÉGYPTE ont indiqué que les définitions des zones touchées devraient être larges, et toutes les composantes de la recommandation 1 sur la délimitation opérationnelle des zones touchées obligatoires. L'ARGENTINE a mis en garde que ces suggestions incluraient des catégories ne relevant pas du mandat de la CLD.

Le délégué des PHILIPPINES a proposé de définir et de tenir compte de l'aridité saisonnière, de laquelle son pays souffre.

L'Organisation météorologique mondiale (OMM) a décrit ses efforts pour lutter contre la sécheresse. La FAO a souligné l'importance de la discussion du GSET sur les indicateurs multi-niveaux et a demandé davantage d'études sur ce sujet.

**REMANIEMENT DU FONCTIONNEMENT DU COMITÉ DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE EN LIGNE AVEC LA STRATÉGIE:** Le président Magalhães a ensuite présenté Richard Escadafal, s'exprimant au nom du Consortium sur la connaissance scientifique et traditionnelle pour le développement durable, qui a présenté les préparatifs pour la 3e Conférence scientifique de la CLD portant sur « combattre la DDTs pour réduire la pauvreté et assurer un développement durable: la contribution de la science, de la technologie, des connaissances et pratiques traditionnelles » (ICCD/COP(11)/CST/5).

Escadafal a indiqué que la plupart des travaux du consortium à ce jour ont été entrepris sans le financement de la CLD et en raison de ce manque de financement, le consortium ne peut actuellement pas continuer à travailler sur la préparation de la conférence, qui est désormais susceptible d'être retardée jusqu'à avril 2015.

En réponse à une demande du YEMEN, le Secrétaire a expliqué que les conférences scientifiques et le consortium sont financés par des fonds extrabudgétaires, et qu'il n'existe actuellement aucune source de financement durable pour eux.

## GROUPES DE CONTACT

Le groupe de contact du COW sur les conditions d'hébergement du MM s'est réuni dans l'après-midi. Après que l'ITALIE ait présenté une liste de questions sur le rapport du Secrétaire, l'animateur Aho a informé les Parties que la réponse du Secrétaire serait examinée lors de la session de jeudi du groupe de contact. Dans le groupe de contact du COW sur les questions budgétaires, les délégués ont entamé l'examen du projet de texte sur les moyens de financement.

Dans l'après-midi, le groupe de contact du CRIC a rédigé le texte du préambule sur le renforcement et l'amélioration de l'alignement et de la mise en œuvre des programmes d'action avec la Stratégie. Les Parties ont réaffirmé la difficulté d'accéder au financement pour les PAN, certains soulignant la nécessité de simplifier le processus. Parmi les points soulevés figuraient: la question de savoir si les organismes de financement spécifiques devraient être indiqués; s'il faut spécifier un financement partageable; et la façon d'aborder une responsabilité ou un intérêt partagé dans le processus d'alignement.

Le groupe de contact du CST s'est réuni en soirée et les discussions se sont poursuivies sur les moyens de permettre à la CLD de devenir la principale autorité sur la recherche scientifique sur la DDTs. Le modérateur Hanley a exprimé l'espoir que les participants se mettent d'accord sur l'idée de créer une plate-forme pour distiller la recherche et les connaissances actuelles, un sujet qui a constitué l'objectif principal de discussion.

Le groupe de contact conjoint du CRIC-CST s'est également rencontré dans la soirée pour discuter des méthodes pour mesurer les progrès accomplis sur les objectifs stratégiques 1, 2 et 3 de la Stratégie.

## DANS LES COULOIRS

Alors que de nombreux participants ont souligné un début prometteur au sein des discussions du CST sur l'amélioration de la collaboration internationale pour renforcer les liens entre la science, la politique et la pratique, l'ambiance sous la tente du CRIC a été, a-t-on rapporté, plus controversée. Un observateur a noté que l'accent initial sur les possibilités de mobiliser des ressources supplémentaires grâce à l'amélioration des synergies entre les Conventions de Rio s'était déplacé pour se concentrer sur les déséquilibres entre elles, et beaucoup ont réfléchi à l'observation de l'Inde selon laquelle son pays a reçu 63 % du total des fonds du FEM pour les changements climatiques et moins de 1 % pour des activités liées à la DDTs.

Pendant ce temps dans les groupes de contact du COW, certains ont commenté l'émergence d'une course aux offres pour accueillir le MM.



## FAITS MARQUANTS DE LA CLD CDP 11

JEUDI, 19 SEPTEMBRE 2013

Jeudi, la CdP 11 s'est réunie en deux sessions parallèles. Le COW a examiné les dispositions concernant l'hébergement du MM, le programme et le budget, le résultat de Rio +20 sur un monde neutre en dégradation des terres (MNDT), la Stratégie, la Décennie des Nations Unies pour les déserts et la lutte contre la désertification (DNUD), la participation des OSC et les règles de procédure. Le CST a examiné les rapports sur l'organisation et les résultats de la 2e Conférence scientifique de la CLD, et a commencé à examiner le projet de plan de travail pluriannuel.

Tout au long de la journée et au cours de la soirée, des sessions des groupes de contact ont eu lieu sur: les questions budgétaires et le MM, une interface science-politique et les meilleures pratiques.

### COMITÉ D'ENSEMBLE

Le COW a repris ses discussions concernant les nouveaux arrangements d'hébergement du MM. De nombreuses Parties, y compris le JAPON, les ETATS-UNIS, les PHILIPPINES et le GROUPE AFRICAIN, ont réaffirmé leur soutien au rapport du Secrétariat et ont appelé à une décision finale sur cette question à Windhoek.

Réitérant la présence de « chiffres controversés et parfois erronés » dans le rapport, l'ITALIE a affirmé que la contribution financière de son pays entraîne des économies annuelles pour le MM. L'EGYPTE a demandé des explications sur les « vraies raisons » du projet de déménagement à Bonn, tandis que le TADJIKISTAN a demandé des éclaircissements sur le paragraphe 46 du rapport sur les coûts engendrés par le MM. La RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO a exprimé sa préoccupation au sujet des propositions « gardés sous la table ». Le MAROC et la TUNISIE ont demandé si le personnel du MM a été consulté au sujet du transfert à Bonn.

Le PANAMA, avec le PEROU, a souligné l'importance de considérer les aspects opérationnels de la mission du MM, consistant à la mobilisation des ressources, pour décider de son emplacement. La BELGIQUE a attiré l'attention sur les questions non entièrement abordées dans le rapport du Secrétariat, y compris: les modalités juridiques; la position du personnel du MM; et les impacts sur le fonctionnement et l'indépendance du MM vis-à-vis du Secrétariat.

PROGRAMME ET BUDGET: Notant qu'un financement additionnel ne garantit pas une mise en œuvre effective, le BRÉSIL s'est opposé à une augmentation du budget, appelant à des améliorations en matière d'efficacité par rapport au coût et d'utilisation des installations de téléconférence. Le délégué s'est aussi enquis de la valeur ajoutée des nouvelles structures bureaucratiques proposées par l'AGSA, décrivant les coûts supplémentaires d'« irresponsable ».

Les ETATS-UNIS, avec TRINIDAD-ET-TOBAGO, ont appelé à une baisse de 3 % du budget et ont instamment appelé à la discipline budgétaire, déclarant que son pays n'est pas en mesure d'accroître son soutien financier. Le Swaziland, au nom du GROUPE AFRICAIN, s'est opposé à toute réduction du budget et a instamment prié les Parties à régler leurs arriérés.

CUBA, l'ARGENTINE, le MEXIQUE, l'ALGÉRIE, CUBA, le PÉROU et la COLOMBIE ont instamment demandé de renforcer les mécanismes de coordination régionale, et de refléter les besoins des annexes régionales dans les plans de travail et les allocations budgétaires. La THAÏLANDE a instamment demandé des synergies avec les autres conventions de Rio, tandis que l'INDE a regretté l'augmentation budgétaire inférieure à 4,9 % au cours du dernier exercice biennal.

Rappelant le déficit budgétaire noté depuis la CdP 10, Luc Gnacadja, Secrétaire exécutif de la Convention, a indiqué que les réunions régionales avaient seulement été rendues possibles grâce à un financement volontaire.

**SUIVI DES RÉSULTATS DE LA CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE (RIO +20):** Melchiade Bukuru, Secrétaire de la CLD, a présenté ce point de l'ordre du jour (ICCD/COP(11)/5 et Corr.1), expliquant sa contribution aux travaux de l'Équipe spéciale des Nations Unies assistant les Co-présidents du Groupe de travail ouvert de l'Assemblée générale (GTO).

L'Algérie, au nom du GROUPE AFRICAIN, avec l'UE, a préconisé l'établissement d'un groupe d'experts intersessions. L'UE et l'INDE a suggéré que le groupe envisage des options pour intégrer le résultat de Rio +20 dans une nouvelle stratégie de la CLD à la CdP 13.

La CHINE a suggéré que l'exercice de fixer les objectifs soit fondé sur le consensus, l'évaluation scientifique et des garanties institutionnelles efficaces. La NAMIBIE, appuyée par l'ALGÉRIE et l'ARMÉNIE, a déclaré que le paragraphe 17 du résultat de Rio+20 fournit un mandat clair autorisant la prise de mesure par la CLD. Le délégué a indiqué qu'il déposerait un projet de décision pour un protocole particulier ou une annexe à adopter par la CdP 11.

Soulignant le manque de clarté et de consensus scientifique sur le MNDT et le ZNLD, les ETATS-UNIS ont proposé de supprimer les références à ces concepts. CUBA, l'ARGENTINE, le PEROU, le MEXIQUE et le BRÉSIL ont mis en garde contre le fait de préjuger du résultat du processus entourant le programme de développement post-2015, le BRÉSIL s'opposant également à l'élargissement du mandat de la Convention aux questions foncières au-delà des zones arides.

**PLAN STRATÉGIQUE DÉCENNAL ET CADRE POUR AMÉLIORER LA MISE EN ŒUVRE DE LA CONVENTION (2008-2018) (LA STRATÉGIE):** Le Secrétariat a présenté le rapport concernant le sous-point de l'ordre du jour sur l'« Examen des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la stratégie globale de communication » (ICCD/COP(11)/2). Le Zimbabwe, au nom du GROUPE AFRICAIN, a suggéré l'adoption d'un programme de sensibilisation sur la DDTS et l'élaboration d'une stratégie de communication afin de catalyser les investissements. Un représentant des OSC a encouragé le soutien aux activités de communication et d'éducation rurales participatives dans les langues locales.

Le Secrétariat a ensuite présenté le sous-point intitulé « Amélioration des mécanismes pour faciliter la coordination régionale de la mise en œuvre de la Convention » (ICCD/COP(11)/14). L'Afrique du Sud, au nom du GROUPE AFRICAIN, a demandé d'installer l'unité de coordination



régionale (UCR) à la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique. La GEORGIE a souligné l'intérêt des pays d'Europe centrale et orientale à mettre en place un mécanisme de coordination régionale.

Le Secrétariat a présenté le sous-point de l'ordre du jour sur les activités entreprises à l'appui de la Décennie des Nations Unies pour les déserts et la lutte contre la désertification (DNUD) pour la période 2010-2020 (ICCD/COP(11)/19) et a fait rapport sur ses travaux visant à préparer un document d'examen des politiques à la demande des co-présidents du GTO. L'INDE, le GHANA, l'ALGERIE et le TADJIKISTAN ont mis en évidence les activités nationales organisées dans leur pays. L'ALGERIE a déploré que la nature non dynamique du site de la DNUD entrave la sensibilisation. Le ZIMBABWE, au nom du GROUPE AFRICAIN, a appelé à l'intégration des activités de la DNUD avec la Journée mondiale de l'environnement.

**ARTICLE 47 DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR:** Gerardo Gunero-Lazzaroni, Secrétariat de la CLD, a noté que ce point de l'ordre du jour n'a pas été résolu depuis la CdP 2, et a présenté des options pour aller de l'avant sur les processus de prise de décision de la CdP comme indiqué dans le document ICCD/COP(11)/16. L'ALGERIE, rejointe par l'ARGENTINE, a déclaré que le consensus devrait constituer la norme pour la CdP.

**PROCÉDURES D'ACCREDITATION DES OSC ET DES REPRÉSENTANTS DU SECTEUR PRIVÉ:** Le Secrétariat a ensuite présenté ce point de l'ordre du jour (ICCD/COP(11)/4). Les OSC ont déploré que depuis la CdP 10, seuls les OSC et les représentants du secteur privé des régions annexes soient autorisés à s'inscrire, et ont suggéré des exigences d'accréditation plus strictes, notamment en matière de durabilité.

## CST

**ALIGNEMENT DU FONCTIONNEMENT DU COMITÉ DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE AVEC LA STRATÉGIE:** Le matin, le CST s'est réuni à nouveau pour examiner les résultats de la 2e Conférence scientifique de la CLD, qui s'est tenue en avril 2013, à Bonn, en Allemagne. Jonathan Davis, Président du Comité consultatif scientifique (CCS), a rappelé l'objectif de la Conférence consistant à renforcer les meilleures pratiques et la production de résultats de recherche solides. Se référant au résultat préliminaire figurant dans le document ICCD/COP(11)/CST/4, il a présenté les recommandations contenues dans le document final (ICCD/COP(11)/CST/INF.3 et Corr.1).

Au cours de la discussion qui a suivi, le YÉMEN a appelé à une définition consensuelle de la DDTS. L'UE a souligné que certains résultats de recherche sont inaccessibles en raison des barrières linguistiques. Le MAROC a déploré le faible taux de réponse à l'enquête. L'AFRIQUE DU SUD, avec l'ITALIE, a appelé à des efforts pour publier les livres blancs et les recherches présentées lors des conférences pour augmenter la sensibilisation.

ISRAËL a fait la distinction entre les conférences universitaires et les évaluations scientifiques qui produisent des recommandations pertinentes aux politiques. La TUNISIE a fait remarquer que les deux premières conférences n'ont pas fourni de preuves convaincantes aux décideurs et les organismes de financement du rôle de la recherche scientifique sur la DDTS et, avec le MALI, a suggéré que ce point soit le centre de la 3e Conférence scientifique. Un représentant des OSC a souligné la nécessité de mettre davantage l'accent sur l'agroécologie.

Le Président du CCS Davis a fait observer que des leçons avaient été tirées de la première Conférence. Il a reconnu que l'utilisation de papiers blancs avait contribué à une structure « stéréotypée », notant que la science n'est pas un processus de négociation, et a proposé qu'un IPS pourrait contribuer à améliorer le dialogue entre les scientifiques et les décideurs.

Le Secrétariat a également noté la nécessité de clarifier sur qui repose la responsabilité des évaluations scientifiques et de s'assurer que la 3e Conférence scientifique s'appuie sur la décision de la CdP sur l'AGSA.

Le Président Magalhães a ouvert le débat sur le sous-point de l'ordre du jour portant sur une évaluation indépendante de l'organisation de la 2e Conférence scientifique de la CLD (ICCD/COP(11)/CST/INF.5 et ICCD/COP(11)/CST/4). Rachel Schutte, consultante, a présenté un aperçu de la méthodologie d'évaluation. Parmi les recommandations, elle a souligné la nécessité, entre autres: d'égalité des genres et d'équilibre régional; de la confirmation rapide de la date et du lieu de la conférence; et d'inviter des scientifiques de renom. Elle a

suggéré le « découplage » des Conférences du processus du CST pour libérer des ressources pour la mise en œuvre et la phase post-conférence.

Commentant le rapport, le JAPON a déclaré que la CLD doit s'engager à communiquer davantage et mieux les résultats de la Conférence afin d'augmenter les contributions financières volontaires. L'ETHIOPIE et l'OUGANDA ont indiqué que des manifestations parallèles doivent être mieux organisées. L'ARGENTINE a souligné la nécessité de critères de sélection clairs pour le CCS, y compris l'équilibre régional.

Dans l'après-midi, le Président Magalhães a présenté l'évaluation des conférences scientifiques de la CLD (ICCD/COP(11)/CST/4) et a recommandé que la date, le lieu et le thème de la 5e et de la 6e sessions extraordinaires du CST et des 4e et 5e Conférences scientifiques. Concernant la façon de maintenir l'élan suscité au cours de la deuxième Conférence, le Bureau du CST et le Global Risk Forum Davos ont proposé, entre autres: d'encourager les scientifiques-chefs de file à présenter leurs résultats aux parties prenantes; de trouver des façons d'inclure des scientifiques dans le fichier d'experts indépendants; de diffuser largement les documents; et de renforcer la pluridisciplinarité.

**EXAMEN DU PROJET DE PLAN DE TRAVAIL PLURIANNUEL (QUATRE ANS) DU COMITÉ DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE (2014-2017):** Elysa David, Secrétariat de la CLD, a présenté le document ICCD/CRIC(12)/2-ICCD/COP(11)/CST/9 devant être considéré dans sa totalité par le CRIC, en notant que le CST est seulement chargé d'examiner l'objectif de la science, de la technologie et des connaissances.

L'ARGENTINE a fait observer que, bien que les UCR soient mentionnées dans le plan de travail, elles n'ont pas la capacité de mettre en œuvre les activités décrites, et, appuyée par les ETATS-UNIS et le BRÉSIL, a demandé pourquoi le portail sur le partage des connaissances scientifiques (PPCS) n'était pas spécifiquement mentionné dans le plan de travail. Le MAROC a suggéré d'ajouter le renforcement des capacités à l'objectif opérationnel sur le plaidoyer, la sensibilisation et l'éducation.

Le BRÉSIL a suggéré de renforcer le cadre conceptuel de la CLD sur les zones arides et a demandé comment les OSC seraient impliquées dans le travail.

**PROGRAMME DE TRAVAIL DE LA QUATRIÈME SESSION EXTRAORDINAIRE DU COMITÉ DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE:** Le Président Magalhães a renvoyé ce point de l'ordre du jour à la réunion du groupe de contact du CST le vendredi matin.

**PROGRAMME DE TRAVAIL DE LA DOUZIÈME SESSION DE LA COMMISSION DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE:** Le Président Magalhães a renvoyé ce point de l'ordre du jour à la réunion du groupe de contact du CST, le vendredi matin.

## GROUPES DE CONTACT

Concernant l'organisation des travaux en cours, le Président González a déclaré que le groupe de contact du CRIC se réunira vendredi matin et en après-midi. Il a indiqué que l'information sur le moment où le groupe de contact du COW sur le budget discutera du plan pluriannuel sera communiquée. Au cours de la réunion du groupe de contact du COW dans l'après-midi, le modérateur Aho a présenté un projet de décision contenant un libellé entre crochets sur les différentes options d'hébergement pour le MM, pour examen par les Parties.

## DANS LES COULOIRS

Alors que la première semaine de la CLD CdP 11 touche à sa fin, les délégués ont noté que les divisions sur un certain nombre de points de l'ordre du jour se sont précisées. Bien que certains avaient pensé que les décisions de la CdP 10 sur le MM impliqueraient que cette CdP passerait moins de temps sur ces points, les participants ont noté que les discussions au sein du COW sur l'emplacement du MM ont révélé que la CdP 11 est toujours engagée « dans un jeu de lobbying » sur cette question. Concernant la décision du CST prévue sur les options institutionnelles pour donner des avis scientifiques à la Convention, les Parties restent divisées. Un délégué a déclaré qu'il existe « trois camps ».

Un délégué a exprimé son opinion selon laquelle les sessions des groupes de contact de vendredi se traduiraient en « une longue journée avant une longue nuit de travail ».



## FAITS MARQUANTS DE LA CLD CDP 11

**VENDREDI, 20 SEPTEMBRE 2013**

Vendredi, la CdP a organisé une session de dialogue ouvert avec les OSC sur le thème de la mobilisation des ressources pour soutenir la mise en œuvre de la CLD à travers la création de partenariats efficaces entre acteurs nationaux et internationaux.

Tout au long de la journée et en soirée, les groupes de contact du COW, du CRIC et du CST ont poursuivi leurs travaux sur les projets de décisions. Dans la soirée, le CST s'est réuni pour la séance de clôture où les parties ont adopté neuf décisions. Au cours des premières heures du samedi matin, la CdP s'est réunie à nouveau pour examiner le rapport préliminaire du COW, et a adopté les recommandations du CST avec une révision mineure.

### **INCLUSION DES ACTIVITÉS DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES DANS LE PROGRAMME DE TRAVAIL OFFICIEL DE LA CDP: SESSION DE DIALOGUE OUVERT**

Thomas Tichelmann (UE) a ouvert la séance de dialogue interactif.

Décrivant les OSC en tant qu'ingénieurs et promoteurs déterminants en matière d'approches participatives, le Secrétaire exécutif de la CLD, Luc Gnacadja, a accueilli les OSC, déclarant que leurs messages devraient être entendus par les décideurs.

La Présidente de la CdP, Uahekua Herunga, a présenté le modérateur Patrice Burger, du Centre d'action et de réalisations internationales (CARI), et a ouvert le débat.

### **PANEL DE DISCUSSION 1: ABORDER LA MOBILISATION DES RESSOURCES AU NIVEAU NATIONAL:**

Marioldy Sanchez Santiviáñez, de l'Asociación para la Investigación y el Desarrollo Integral (AIDER), du Pérou, a déploré que les forêts sèches du Pérou tombent en dehors du mandat de la CLD en raison d'un problème de définition, et ne sont donc pas admissibles pour les projets de REDD+. Santiviáñez a souligné la nécessité de faire preuve de prudence lors de l'exploration des possibilités de travailler avec le secteur privé.

Fatima Ahmed, de l'organisation Zenab for Women in Development, du Soudan, a déclaré que l'autonomisation des femmes rurales contribue à réduire la pauvreté, améliorer la sécurité alimentaire et améliorer la GDT. Elle a déploré les difficultés rencontrées par les ONG pour accéder au financement du FEM.

Eileen de Ravin, de l'Initiative Équateur du PNUD, a déclaré que la mobilisation des ressources n'est pas seulement une question de financement, et que les gens sur le terrain apportent leurs connaissances et des capacités humaines. Elle a recommandé le document issu de l'Initiative, s'intitulant « Le pouvoir de l'action locale », comme une ressource utile sur la multiplication des pratiques locales réussies.

Au cours de la discussion qui a suivi, le FEM a fait rapport sur ses programmes conjoints avec les OSC, en signalant le programme Community exchange and train program.

Les PHILIPPINES, L'ÉGYPTE, les SEYCHELLES, le SOUDAN et d'autres ont présenté leur expérience nationale de partenariats avec les OSC qui travaillent sur la dégradation des terres et la GDT, et ont souligné le rôle déterminant des femmes. Le PÉROU a déclaré que les gouvernements et la CLD doivent mobiliser les OSC pour résoudre les problèmes de gestion des terres, et a décrit les efforts nationaux de son pays pour améliorer la coopération avec les OSC.

La CHINE, tout en reconnaissant l'importance des OSC, a souligné l'importance du secteur privé dans la DDTs, soulignant la création d'un fonds par plus de 100 entreprises chinoises pour lutter contre la désertification.

Soulignant l'importance de l'implication des OSC dans les activités au niveau local, le PNUE a indiqué que les OSC jouent un rôle de premier plan dans 30 % des projets du PNUE/FEM sur la dégradation des terres, la biodiversité et les changements climatiques, et un rôle actif dans 67 % des projets.

### **PANEL DE DISCUSSION 2: ABORDER LA MOBILISATION DES RESSOURCES AU NIVEAU INTERNATIONAL:**

Lee Sung-gil, de l'organisation Future Forest, a fait une présentation sur la lutte contre les tempêtes de sable et la désertification. Il a déclaré que la coopération entre les ONG chinoises et coréennes et les gouvernements locaux a contribué à créer le « Korea-China Friendship Great Green Wall », un brise-vent de 16 km de long et de 0,6 km de large constitué de millions d'arbres dans le désert de Kubugi.

Christian Houdus, de l'initiative DRYNET, a souligné: la réduction des contributions volontaires de la société civile en vertu de la CLD au fil du temps; la nécessité d'adopter une approche prudente face aux investissements du secteur privé dans le cadre de la CLD; et l'ambiguïté du concept de dégradation nette des terres nulle (ZNL), qui pourrait être compris comme une cible pour ralentir ou stopper la dégradation des terres, ou comme une sorte de mécanisme de compensation offrant une « licence » pour dégrader.

Jean-Marc Sinnassamy, du FEM, a fourni des explications sur les ressources intellectuelles, financières et en termes de données, y compris le Programme de petites subventions, mises à la disposition des OSC par le FEM.

Au cours de la discussion qui a suivi, ISRAËL a appuyé l'appel de Houdus de clarifier la ZNL. La CHINE a expliqué que les tempêtes de sable du désert sont la conséquence d'un déséquilibre entre la capacité de la terre et la pression du développement économique, ce qui entraîne la délocalisation de la production et des habitants.

La SUISSE a cité l'exemple de la Fondation turque pour la lutte contre l'érosion des sols, le reboisement et la protection des habitats naturels (TEMA), qui a contribué à la formulation et à l'acceptation d'une loi turque sur les terres. La TURQUIE a appelé les délégués à accroître leurs contributions volontaires et a signalé d'autres avenues pour aider les OSC, citant l'organisation par la Turquie d'ateliers et de formations pour les



OSC sur les questions foncières. Le délégué a également déclaré que les Parties devraient inviter les OSC à devenir membres des unités nationales de coordination.

Répondant à une question des États-Unis, Houdus a déclaré qu'impliquer les OSC dans les discussions sur les lignes directrices en matière de financement pourrait permettre à davantage d'organisations de bénéficier d'un financement.

#### GROUPES DE CONTACT

**PLANS DE TRAVAIL ET BUDGET:** Comme il attendait le résultat des décisions prises au sein d'autres groupes de contact, qui peuvent avoir des incidences sur le budget, le groupe s'est réuni dans l'après-midi pour examiner les questions générales relatives aux exigences du budget de base, au fonds d'affectation spéciale, aux contributions indicatives, et aux implications de la limitation du budget de base.

**GTI, MM ET QUESTIONS D'ORGANISATION:** Concernant le rapport sur le GTI, un accord a été obtenu sur l'idée de demander au Secrétaire exécutif de proposer un processus d'élaboration d'une nouvelle stratégie et des plans visant à améliorer davantage la mise en œuvre de la Convention pour examen par les Parties à la CdP 12. Les autres recommandations du rapport du GTI ont été transmises aux groupes de contact pertinents pour incorporation dans les textes des décisions.

En ce qui concerne le texte préparé par un groupe de rédaction sur les modalités d'hébergement du MM, le groupe de contact a rencontré de grandes difficultés à parvenir à un accord avant le début de la CdP.

**ALIGNEMENT DES PROGRAMMES D'ACTION SUR LA STRATÉGIE:** Dans l'après-midi, le groupe de contact du CRIC a poursuivi ses travaux sur un projet de décision sur le renforcement de l'alignement et de la mise en œuvre des programmes d'action sur la Stratégie. Les délégués ont demandé au Secrétariat de préparer un texte clair sur la relation entre le PAN et la stratégie financière intégrée (SFI).

**GROUPE DE CONTACT CONJOINT CRIC-CST SUR LA MESURE DES PROGRÈS ACCOMPLIS DANS L'ATTEINTE DES OBJECTIFS STRATÉGIQUES 1, 2 et 3:** Vendredi après-midi un groupe de contact conjoint du CRIC/CST a continué à discuter des projets de décisions sur la meilleure façon de mesurer les progrès accomplis sur les objectifs stratégiques 1-3 de la Stratégie, qui comprenait un projet de texte sur les moyens à mettre en œuvre pour délimiter les zones touchées par la DDTs, et la révision de l'ensemble d'indicateurs d'impact adopté à titre provisoire. Concernant la délimitation des zones, les délégués ont exprimé des opinions différentes, et le Président Hanley a transféré le texte à la plénière du CST. Le groupe de contact a conclu avec succès les négociations sur l'amélioration de la gestion des connaissances, y compris les meilleures pratiques en matière de savoirs traditionnels et d'exemples de réussite et le PPCS.

**GROUPE DE CONTACT DU CST SUR UNE INTERFACE SCIENCE-POLITIQUE:** Dans la matinée, le groupe a poursuivi l'examen des mesures qui permettraient à la CLD de devenir une autorité mondiale, de négocier les modalités pour la création et la composition d'un organe scientifique. Alors qu'ils n'ont pas réussi à parvenir à un consensus sur le modèle exact à utiliser, les délégués ont convenu d'un organe limité de l'IPS, dont la forme et la fonction seront examinées à la CdP 13. Les discussions plus tard dans la journée ont inclus la réorganisation du fonctionnement du CST en ligne avec la Stratégie, l'organisation des futures conférences scientifiques de la CLD, et le programme de travail du CST.

#### PLÉNIÈRES DE LA SOIRÉE

**EXAMEN DES RECOMMANDATIONS DU CST À LA CDP:** Vendredi soir, la plénière du CST, dirigée par le Président Magalhães, a adopté neuf projets de décision à transmettre à la CdP pour adoption (ICCD/COP(11)/CST/L.1-9). Concernant les mesures pour permettre à la CLD de devenir une autorité mondiale en matière de connaissances scientifiques et techniques concernant la désertification ou la dégradation des terres et l'atténuation des effets de la sécheresse, le BRÉSIL, l'ARGENTINE, la COLOMBIE, le PÉROU et le MEXIQUE, bien que soutenant la nécessité d'une interface scientifique avec

les décideurs politiques, ont déclaré que les mécanismes existent déjà, et ont seulement besoin d'être renforcés. Le délégué a demandé, contré par les États-Unis, d'inclure une référence au fichier d'experts indépendants comme une source supplémentaire de conseils scientifiques. Après quelques débats, les États-Unis ont concédé l'inclusion de ce point.

Le Président Magalhães a présenté un rapport des discussions sur le plan de travail du CST figurant dans le document ICCD/COP(12)/2-ICCD/COP(11)/CST/9 et a expliqué que le projet de décision y afférent sur le projet de plan de travail pluriannuel des organes de la Convention et des organes subsidiaires sera présenté lors de la session du CRIC.

Constatant avec préoccupation que des discussions sont toujours en cours sur le concept de neutralité en matière de dégradation des terres et sur les résultats de Rio+20, le BRÉSIL a demandé, et les parties ont convenu, la suppression de la référence à ce sujet dans le projet de décision ICCD/COP(11)/CST/L.5.

**ÉLECTION DES MEMBRES DU BUREAU AUTRES QUE LE PRÉSIDENT:** Le CST a ensuite élu quatre vice-présidents au sein du Bureau du CST 12: Fouad Chehat (Algérie), Allaadeen Mohammed Al Sharjabi (Yémen), Hamid Custovic (Bosnie-Herzégovine), et Sonia Gonzalez (Pérou).

#### COP

**EXAMEN DU RAPPORT PRÉLIMINAIRE DU COMITÉ D'ENSEMBLE:** Au nom du Président de la CdP Uahukua Herunga, Neville Gertze (Namibie) a accueilli les délégués et a présenté Chenchu Norbu (Bhoutan) qui a présenté un rapport sur les résultats du COW. Norbu a expliqué qu'aucun des projets de décisions n'a été mis à disposition.

**EXAMEN DES RECOMMANDATIONS DU CST À LA CDP:** Le Président Magalhães du CST a présenté les recommandations du CST à la CdP, et a indiqué que les décisions seraient incluses dans le rapport du CST à la CdP. Concernant le remaniement du fonctionnement du CST, le Brésil a suggéré, et les Parties ont convenu, la suppression de la référence à la neutralité de la dégradation dans le titre de la 4e Conférence scientifique que l'on trouve dans le document ICCD/COP(11)/CST/L.7. Toutes les autres décisions recommandées par le CST ont été adoptées sans amendement.

**ÉLECTION DES MEMBRES DU BUREAU AUTRES QUE LE PRÉSIDENT:** La CdP a élu Heimata Louisa Karika (Îles Cook) comme Rapporteur de la CdP 11, et a nommé Uriel Safriel (Israël) pour l'élection en tant que Président du CST à sa dernière session, le 27 septembre 2013.

#### DANS LES COULOIRS

Vendredi a débuté avec la première protestation de la société civile sur les lieux d'une CdP de la CLD. Le « rapprochement » des OSC par rapport à la CLD, après des années de participation plutôt réservée, a peut-être créé un précédent important pour les futures Cdp.

Observant la manifestation, un délégué plutôt perplexe a néanmoins salué ce « signe d'une nouvelle vie », a-t-il indiqué, notant que ceci pourrait être le début d'un rééquilibrage de la nature descendante des discussions de l'ISP. Après tout, comme beaucoup de parties l'ont exprimé au cours du processus d'adoption du PPCS, le portail vise à créer un espace pour l'expression de nouvelles perspectives en facilitant le partage des meilleures pratiques au niveau international.

Plus tard, alors les délégués débattaient, au sein des groupes de contact, l'air froid descendu du désert semblait se réchauffer, laissant présager une convergence sur ce qui semblait être des différences insurmontables sur certaines questions, notamment les conditions d'hébergement du MM, et la forme qu'une ISP prendrait. En effet, au moment où la plénière de la CdP a été convoquée à 0 h 40 samedi, l'ambiance était positive et cordiale, alors que les Parties adoptaient rapidement les projets de décisions. Peut-être que la perspective de partir à l'aventure dans les dunes le weekend, mise en évidence par les nombreuses scènes de délégués parcourant des brochures sur papier glacé sous le soleil d'après-midi, n'était peut-être pas si utopique après tout.

**FAITS MARQUANTS DE LA CLD CDP 11****LUNDI, 23 SEPTEMBRE 2013**

Le Segment de haut niveau à la CdP 11 de la CLD s'est ouvert le 23 septembre, par des allocutions de bienvenue du gouvernement hôte, du Secrétaire exécutif de la CLD et d'un représentant du Secrétaire général des Nations Unies, ainsi que des déclarations spéciales de groupes régionaux et d'intérêt. Deux tables rondes ministérielles ont ensuite examiné: « Le rôle de la CLD dans la réalisation d'un MNDT dans le contexte du développement durable », et « Les moyens à mettre en œuvre pour surmonter les obstacles à la multiplication et à la diffusion des bonnes pratiques dans le cadre du processus de mise en œuvre de la CLD ». Tout au long de la journée, les groupes de contact du COW sur les questions budgétaires et non budgétaires et le groupe de contact du CRIC sur le renforcement des relations avec les conventions et les organisations internationales pertinentes ont poursuivi leurs travaux sur les projets de décisions. Dans la soirée, le Secrétariat de la CLD a organisé un dîner de haut niveau au cours duquel des prix ont été décernés aux trois lauréats du prix Terre pour la vie et aux cinq lauréats du prix Champions zones arides.

**SEGMENT DE HAUT NIVEAU**

Le Président de la CdP, Uahekua Herunga, a souhaité la bienvenue aux délégués et a présenté le Vice-Premier ministre namibien, Marco Hausiku, qui a prononcé le discours du Premier ministre, Hage Geingob, et le Président, Hifikepune Pohamba. Hausiku a félicité le Secrétaire exécutif de la CLD sortant, Luc Gnacadja, pour ses efforts visant à intégrer les questions de DDTs et des terres dans le résultat de Rio+20 et a promis le soutien de la Namibie sous la nouvelle direction de Monique Barbut.

Le Secrétaire exécutif de la CLD, Luc Gnacadja, a exprimé la solidarité de la CdP avec le Kenya dans le contexte de l'attaque terroriste en cours. Il a souligné l'occasion unique pour la Convention d'établir un nouveau paradigme pour réaliser la vision d'un MNDT, saluant le dialogue sur la façon d'aller de l'avant.

Veerle Vandeweerd, Directeur du Groupe environnement et énergie du PNUD, au nom du Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, a félicité le Secrétaire exécutif sortant, Luc Gnacadja, et a souligné qu'une terre en bonne santé est une condition préalable à la sécurité alimentaire et de l'eau, de même que les efforts pour éviter l'instabilité politique.

**DECLARATIONS SPECIALES AU NIVEAU MINISTERIEL AU NOM DES GROUPES REGIONAUX ET D'INTERETS:**

Les Fidji, s'exprimant au nom du G-77/CHINE, ont exprimé l'espoir que la CdP 11 aborde les questions de régie interne non réglées, permettant aux Parties de se centrer sur la mise en œuvre de la Convention. Soulignant que les lacunes en matière d'information déterminante et les difficultés rencontrées dans l'établissement des rapports ont entravé l'atteinte des objectifs de la Stratégie, il a appelé, entre autres à: autonomiser les UCR; maintenir les niveaux budgétaires courants et améliorer la rentabilité de la CLD; et à assurer une solide reconstitution des ressources pour le financement de la DDTs dans la prochaine reconstitution du FEM. Il a en outre souligné que les pays en développement Parties ont besoin d'un MM solide et efficace, qui subviendra à leurs besoins financiers spécifiques.

La Lituanie, s'exprimant au nom de l'UE, a déclaré que les questions de science et de technologie devraient être prioritaires si la CLD doit devenir une référence mondiale en matière de DDTs. Le délégué a signalé que l'IPBES pourrait promouvoir une approche globale et intégrée, avec la dégradation des terres comme problème majeur, et a déclaré que toutes les décisions de la CdP doivent contenir une évaluation des coûts.

Le Burkina Faso, s'exprimant au nom du GROUPE AFRICAÏN, a appelé la CdP à produire des stratégies efficaces, opérationnelles et avec des objectifs mesurables. Le délégué a déclaré que le nouveau secrétaire exécutif doit privilégier la coopération avec le FEM pour augmenter les subventions allouées à la conservation des terres et a appuyé le transfert du MM au Secrétariat, affirmant que ce transfert entraînerait des économies de coûts et améliorerait la gouvernance.

L'Inde, s'exprimant au nom des ETATS DE L'ASIE ET DU PACIFIQUE, a indiqué son soutien à un mécanisme qui peut vivifier et rationaliser les efforts scientifiques, et à l'Initiative de Changwon. Le délégué a déclaré que les recommandations de l'évaluation à mi-parcours devraient guider l'établissement d'une feuille de route avec des délais précis pour répondre à la DDTs.

Le Panama, s'exprimant au nom du GRULAC, a souligné le besoin de ressources prévisibles et adéquates pour renforcer l'UCR de sa région. Le délégué a appelé à réduire les inefficacités et les dépenses excessives, et à être précis lors du recours au terme dégradation des terres. Il a réitéré la préoccupation du GRULAC concernant le processus de sélection du Secrétaire exécutif de la CLD, et a souligné que l'amélioration de la diffusion des meilleures pratiques est la clé pour avancer en matière de DDTs.

Le Belarus, s'exprimant au nom des ETATS DE L'EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE, a déclaré que sa région est déterminée à transformer la volonté politique obtenue à Rio +20 en décisions orientées vers l'action à la CdP 11. Le délégué a souligné que la CLD réunit des pays qui sont confrontés à des zones arides ainsi que d'autres problèmes de dégradation des terres, donnant force et complexité à la Convention. Il a signalé les efforts régionaux, notamment une approche synergique pour la mise en œuvre des projets du FEM dans le cadre des conventions de Rio et les efforts accomplis pour aligner les PAN avec la Stratégie, et développer une stratégie régionale.

Israël, s'exprimant au nom de la REGION DU NORD DE LA MEDITERRANEE, a souligné que ce groupe comprend des pays développés et en développement, et donc fonctionne comme un laboratoire de mise en œuvre. Le délégué a déclaré que la région a accepté l'invitation de la Turquie d'établir un UCR et attend avec intérêt la coopération avec le Secrétariat de la CLD à cet égard.

L'organisation Both Ends, s'exprimant au nom des OSC, a déploré que les discussions et les documents de la CdP fassent rarement référence aux moteurs spécifiques de la DDTs, qui selon la déléguée, sont liés aux pratiques non durables des grandes agro-industries. Elle a exhorté les Parties à garantir l'indépendance de la CLD en s'assurant que les observateurs accrédités soient engagés dans le développement durable des zones arides, notant aussi que l'insécurité en matière de régime foncier freine l'investissement et la gestion durable des terres.

Le Conseil national de la jeunesse de la Namibie, s'exprimant au nom de la JEUNESSE, a déclaré que les jeunes souhaitent s'assurer que « ceux qui viennent après nous trouveront un



monde dans les meilleures conditions pour cultiver, vivre et gagner leur vie », notant que les jeunes sont déjà impliqués et doivent être écoutés.

Le Secrétariat de la CLD a projeté un court métrage mettant en évidence les activités mondiales de lutte contre la DDTs.

**TABLE RONDE I: RÔLE DE LA CLD DANS LA RÉALISATION D'UN MONDE NEUTRE EN DÉGRADATION DES TERRES DANS LE CONTEXTE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE:** Le Président de la CdP Herunga a présenté le thème de la session, qui a été co-présidé par Bernice Adiku Heloo, Vice-ministre de l'environnement, de la science, de la technologie et de l'innovation du Ghana et Susheel Kumar, Secrétaire adjoint, Ministère de l'environnement et des forêts de l'Inde. La session a été modérée par Clare Short, ex-Secrétaire d'Etat pour le développement international du Royaume-Uni.

La Co-présidente Heloo a réitéré l'objectif de Rio+20 de prendre le leadership en matière de surveillance de la DDTs au niveau mondial et de restauration des zones dégradées dans différentes zones climatiques.

Rappelant que 78 % des zones dégradées ne se situent pas dans les zones arides, le modérateur Short a indiqué que l'inaction a des conséquences pour la sécurité alimentaire et la perte de la biodiversité.

Le conférencier principal, Uriel Safriel, de l'Institut Blaustein pour la recherche sur le désert, Israël, a fait une présentation sur la signification d'un MNDT, en distinguant entre: des terres en état de dégradation; et des terres qui sont en train de se dégrader. Avertissant que 25 % des terres de la planète sont actuellement en état de dégradation, il a décrit le cercle vicieux des processus biophysiques entraînés par les utilisateurs des terres à travers la perte de productivité persistante, qui conduisent à la pauvreté et causent des problèmes sociaux, économiques et politiques. Il a souligné que la sensibilisation doit commencer au niveau de la communauté.

Timo Mäkelä, de la Commission européenne, a souligné que 60 % des terres requises pour répondre aux besoins futurs en matière de denrées alimentaires, de nourriture pour animaux et de fibres sont déjà dégradées ou menacées. Il a indiqué que la CdP 11 est une réunion de « la réussite ou de l'échec » et a appelé la CLD à: résoudre ses problèmes institutionnels; construire un cadre pour la collecte et le partage des connaissances scientifiques; et mieux mobiliser les ressources et la société civile et les autres parties prenantes.

Edna Molewa, Ministre sud-africaine de l'eau et des affaires environnementales, a exprimé sa préoccupation quant à l'impact de la DDTs sur les services des écosystèmes. Elle a souligné que des efforts internationaux concertés sont nécessaires pour mettre en œuvre un MNDT d'ici 2030, et a indiqué que d'autres conventions doivent s'impliquer dans les questions de DDTs afin de faciliter un réel progrès.

Au cours des présentations des experts, l'IRAN a mis l'accent sur l'importance de s'assurer d'une approche synergique plus élargie, et a indiqué que l'Initiative de Changwon apporte un nouvel espoir pour l'application de la Convention. Le SENEGAL a souligné le lien entre la GDT et la croissance économique, et a appelé à une meilleure compréhension des facteurs de dégradation des terres. Le PNUD a suggéré que: les gouvernements nationaux devraient travailler à travers et avec les équipes nationales de One UN; les efforts au niveau local pourraient se concentrer sur la multiplication de quelques projets réussis; et les délégués devraient examiner les moyens d'intégrer les objectifs du MNDT dans les ODD sur l'eau, la sécurité alimentaire et la pauvreté.

Dans la discussion qui a suivi, les intervenants ont souligné les efforts de leurs pays pour mettre en œuvre des approches intégrées pour lutter contre la DDTs et la pauvreté.

La CHINE, le BRÉSIL et les ÉTATS-UNIS ont mis en garde contre l'utilisation du résultat de Rio +20 pour élargir le mandat de la CLD au-delà des zones arides. Les ÉTATS-UNIS ont souligné la nécessité de meilleures données scientifiques, et, avec les OSC ont déclaré craindre que la notion de neutralité de la dégradation des terres puisse encourager les mesures de compensation et exacerber la DDTs.

Le LESOTHO a souligné la pertinence des Objectifs stratégiques 1 et 2 de la Convention. La GAMBIE, l'ÉRYTHÉE, le MALAWI et la ZAMBIE ont souligné que la DDTs se manifeste au niveau local, ce qui nécessite la formulation d'objectifs et de mesures locales, tandis que le MALAWI a souligné le rôle de la CLD pour faciliter les évaluations et les inventaires.

La RÉPUBLIQUE DE CORÉE a instamment appelé à un consensus sur la définition des objectifs et a mis l'accent sur l'Initiative de Changwon. L'ANGOLA a souligné la nécessité de créer des capacités pour réduire l'insécurité alimentaire et améliorer la GDT et a appelé à l'intégration des stratégies

pour faire face à la DDTs et aux changements climatiques. Prenant note que la Convention est un instrument de solidarité internationale pour les populations vivant dans les zones arides, un représentant des OSC a déclaré que la coopération avec d'autres conventions de Rio favorisera l'action en matière de GDT.

**TABLE RONDE II: MESURES À METTRE EN ŒUVRE POUR SURMONTER LES OBSTACLES RENCONTRES DANS LA MULTIPLICATION ET LA DIFFUSION DES BONNES PRATIQUES DANS LE CADRE DU PROCESSUS DE MISE EN ŒUVRE DE LA CLD:** Neville Gertze, Ambassadeur namibien en Allemagne, et Michel Mordasini, Sous-Directeur général de l'Agence suisse pour le développement et la coopération, ont co-présidé cette session.

Le Modérateur Dennis Garrity, Ambassadeur des terres arides de la CLD, a déclaré que la multiplication est le domaine dans lequel « la Convention devrait prendre vie ». Il a présenté la Grande muraille verte dans le Sahel comme l'exemple clé d'un partenariat réussi en matière de lutte contre la DDTs.

Le conférencier principal, Chris Reij, World Resources Institute, a déclaré que la multiplication des projets de reverdissement des zones arides implique: d'identifier et d'analyser les exemples de réussites de reverdissement; de travailler au niveau local; d'assurer que les mesures descendantes rencontrent les mesures ascendantes; de développer une bonne stratégie de communication; et de développer les filières de l'agroforesterie. Yacouba Sawadogo, un paysan du Sahel, Burkina Faso, a décrit ses efforts pour lutter contre la désertification en développant des trous de plantation remplis de jeunes arbres et d'engrais qui conservent l'eau, protègent les jeunes plants, et favorisent la biodiversité. Il a décrit les efforts visant à attirer des oiseaux, et avec eux une plus grande diversité de semences et d'arbres sur ses terres. Il a conclu en décrivant le film de sa vie: « L'homme qui arrêta le désert ».

Salif Ouédraogo, Ministre de l'environnement et du développement durable du Burkina Faso, a signalé que les obstacles à la gestion durable des terres comprennent le manque de capacités, l'analphabétisme, les contraintes financières, les systèmes de contrôle et de surveillance défaillants, le manque d'investissement dans les mécanismes de GDT, et l'insécurité foncière.

La table ronde se poursuivra mardi matin.

### GROUPES DE CONTACT

Au cours des discussions du groupe de contact du CRIC, les Parties ont progressé sur la formulation des cadres stratégiques de plaidoyer, clarifiant leurs points de vue sur les lignes directrices adéquates à donner au Secrétariat et discutant du rôle du MM dans la promotion de la mobilisation des ressources. Le groupe a également discuté des systèmes nationaux de surveillance, y compris les questions suivantes: la création, le maintien et l'utilisation des systèmes existants; l'utilisation des synergies entre les systèmes nationaux de surveillance des ressources naturelles; et le besoin de flexibilité en matière de surveillance.

Au cours des discussions du groupe de contact du COW sur les questions non budgétaires, qui ont notamment abordé: les mécanismes régionaux de coordination; la stratégie de communication globale; et l'accréditation des OSC et du secteur privé, certaines Parties ont souligné les implications budgétaires.

Le groupe de contact du COW sur le programme et les questions budgétaires ont poursuivi leurs discussions sur les questions liées au budget, les Parties demandant des clarifications concernant plusieurs préoccupations liées au budget.

### DANS LES COULOIRS

Alors que les négociations dans les groupes de contact du COW sont entrées dans leur deuxième semaine, un certain nombre de délégués ont noté qu'ils « retenaient leur souffle » sur certaines questions parce que les résultats de plusieurs groupes de contact étaient liés à des discussions ayant cours dans d'autres groupes de contact. Les participants ont notamment souligné l'interconnexion entre les décisions relatives à l'emplacement du MM et les conséquences budgétaires qui seraient considérées dans le groupe de contact sur le programme et le budget. Tandis que le segment de haut niveau a commencé son examen du but d'un MNDT, certains participants ont fait remarquer que les discussions relatives au programme de développement de l'après-2015 devaient être amorcées quelques heures plus tard, en même temps que l'ouverture de l'Assemblée générale des Nations Unies à New York. Alors que certains pensaient que les deux événements impliqueraient des publics différents, d'autres ont suggéré que le chevauchement avait abouti à une « manifestation de haut niveau de faible niveau » à Windhoek.



## FAITS MARQUANTS DE LA CLD CDP 11:

### MARDI, 24 SEPTEMBRE 2013

Le Segment de haut niveau s'est poursuivi mardi matin et s'est achevé par un dialogue interactif final. Les négociations sur les projets de décisions se sont poursuivies au sein de trois groupes de contact sur le programme et le budget, les questions non budgétaires et les questions relatives au CRIC. Au cours de la session de clôture du Segment de haut niveau qui a eu lieu dans l'après-midi, Hanifi Avci, Turquie, a proposé d'accueillir la CdP 12 en 2015.

#### SEGMENT DE HAUT NIVEAU

#### TABLE RONDE II: MESURES À METTRE EN ŒUVRE POUR SURMONTER LES OBSTACLES RENCONTRÉS DANS LA MULTIPLICATION ET LA DIFFUSION DES BONNES PRATIQUES DANS LE CADRE DU PROCESSUS DE MISE EN ŒUVRE DE LA CLD: Le

Co-président Gertze a introduit la session et le modérateur Garrity a résumé les messages clés de la journée précédente, notamment les efforts de régénération des terres déployés par les paysans au Sahel qui stimulent des partenariats au niveau régional et mondial pour protéger les écosystèmes sensibles des terres arides.

Igor Kachanovsky, Ministre adjoint des ressources naturelles et de la protection environnementale du Bélarus, a évoqué les initiatives de politique nationale sur la GDT, soulignant les approches intégrées en matière de développement agricole et industriel, et le soutien pour la GDT et le partage des meilleures pratiques.

Mudiyansele Uthpala Dayananda Basnayake, Secrétaire permanent du Ministère de l'environnement et des énergies renouvelables du Sri Lanka, a déclaré que davantage de recherche et de développement sont essentiels pour la GDT, et a appelé le Secrétariat de la CLD à aider à mobiliser des financements innovants.

L'Ambassadeur Carlos Manuel Rojas Lago, Ministère des affaires agricoles de Cuba, a souligné les efforts nationaux pour intégrer les politiques et la législation pertinentes en matière de GDT, et a souligné le potentiel de l'Initiative latino-américaine pour la science et la technologie pour promouvoir la coopération régionale en sciences appliquées pour la GDT.

Répondant aux présentations, Franklin Moore, Administrateur adjoint, Bureau pour l'Afrique de l'Agence américaine pour le développement international (USAID), a souligné le changement de paradigme à l'œuvre dans le soutien international pour les zones arides, passant de l'aide humanitaire au renforcement des capacités de résilience. Décrivant l'élaboration des politiques nationales comme « le lieu où les approches ascendantes et descendantes se rencontrent », il a souligné la valeur de « codifier » les bonnes pratiques, telles que la régénération gérée par les agriculteurs dans le Sahel, mais a averti que pour les agriculteurs très pauvres, un soutien financier initial pourrait être nécessaire pour encourager les investissements dans la GDT et l'innovation.

Au cours des discussions, le MALI a proposé une approche à trois volets, y compris la diffusion de pratiques réussies, d'aborder les contradictions entre le droit coutumier et moderne,

et d'encourager le développement de produits adaptés à tous. Le SWAZILAND a déclaré que la sécurité alimentaire est le dénominateur commun entre les conventions de Rio, et a demandé l'adoption d'une approche intégrée pour les prochaines étapes. L'OUZBEKISTAN, mettant en évidence la perte de terres productives due à la catastrophe de la mer d'Aral, a appelé au soutien des approches régionales, et a averti que, avec le coût exorbitant de la remise en état, la prévention est essentielle.

La SUISSE a instamment demandé l'analyse et la diffusion rapide des bonnes pratiques de gestion durable des terres en utilisant des plateformes de connaissances existantes, telles que WOCAT, et a appelé à la construction du PPCS en intégrant les répertoires de contenu existants pour fournir un accès aux parties prenantes de la CLD à différents types de connaissances sur la DDTs. L'ÉGYPTE a souligné la nécessité de soutenir les agriculteurs en tant qu'acteurs de la filière des services écosystémiques, et non seulement en tant que producteurs alimentaires.

#### TABLE RONDE III: DIMENSIONS ÉCONOMIQUES DE LA DÉSERTIFICATION, DE LA DÉGRADATION DES TERRES ET DE LA RESTAURATION: Onno

Adalbert Hückmann, Ambassadeur de l'Allemagne en Namibie et Lahcene Kaid - Slimane, Ambassadeur de l'Algérie en Namibie, ont co-présidé cette session. Hückmann a ouvert la séance et a présenté l'initiative sur les Dimensions économiques internationales de la dégradation des terres (DEDT).

Le Conférencier d'honneur et modérateur Richard Thomas, Coordinateur scientifique de l'initiative DEDT de l'Université des Nations Unies, a présenté les résultats de l'initiative. Il a indiqué que les recommandations comprenaient: d'établir des paiements pour services écosystémiques (PSE); d'encourager des versements volontaires pour la conservation; de créer des programmes de microfinance; d'établir des plateformes de recherche, de politiques et de parties prenantes; et d'améliorer la disponibilité des données à travers l'éducation, la communication et la collaboration.

Dans son discours d'ouverture, Naoko Ishii, Directrice générale et Présidente du FEM, a déploré que la plupart des experts et des organisations internationales travaillent encore en vases clos. Elle a noté que la terre est le point de rencontre des questions environnementales, et a déclaré que le FEM souhaite travailler de concert avec la CLD afin de catalyser l'action et de rompre les vases clos.

Maria Teresa Kralikas, Ministre de la Direction générale des questions environnementales, Ministère des affaires étrangères de l'Argentine, a attiré l'attention sur les coûts élevés de la DDTs en matière sociale et de services écosystémiques. Elle a déclaré que le développement de produits à valeur ajoutée pour les petits exploitants a été guidé par des politiques dans le cas de l'Argentine, en passant par la diffusion des meilleures pratiques. Elle a conclu que les entreprises à buts lucratifs seulement et opérant dans les zones arides n'atteindront pas de véritable GDT sans intervention du gouvernement.

Jean-Pierre Thebault, Ambassadeur de l'environnement, Ministère des affaires étrangères de la France, a instamment demandé de rompre avec l'approche en vases clos, y compris parmi les conventions, les mentalités et les départements gouvernementaux, et a salué le projet de création d'une IPS. Il a

Ce numéro du *Bulletin des Négociations de la Terre* © <enb@iisd.org> a été rédigé par Beate Antonich, Aaron Leopold, Suzi Malan, Wangu Mwangi, Mihaela Secieru et Lynn Wagner, Ph.D. Edition numérique: Francis Dejon. Version française: Sandra Gagnon. Editrice en chef: Pamela S. Chasek, Ph.D. <pam@iisd.org>. Directeur du Service des informations de l'IIDD: Langston James "Kimo" Goree VI <kimo@iisd.org>. Le bailleur de fonds du *Bulletin* est la Commission européenne (DG-ENV). Un soutien général est accordé au *Bulletin*, au titre de l'exercice 2013, par: le ministère fédéral allemand de l'environnement, de la préservation de la nature et de la sécurité nucléaire (BMU), le ministère suédois de l'environnement, le ministère néo-zélandais des affaires étrangères et du commerce extérieur, SWAN International, l'Office fédéral suisse de l'environnement (FOEN), le ministère finlandais des affaires étrangères, le ministère nippon de l'environnement (à travers l'IGES), et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). Un financement spécifique pour la couverture de cette réunion a été fourni par le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Le financement pour la traduction du *Bulletin* en français a été fourni par les gouvernements de la France, de la Région wallonne de Belgique, de la Province du Québec et de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF et IEPF). Les opinions exprimées dans le *Bulletin* appartiennent à leurs auteurs et ne reflètent pas forcément les vues de l'IIDD et des bailleurs de fonds. Des extraits du *Bulletin* peuvent être utilisés dans des publications non commerciales moyennant une citation appropriée. Pour tout renseignement, y compris les demandes de couverture d'événements par nos services, contacter le Directeur du Service des informations de l'IIDD, <kimo@iisd.org>, au +1-646-536-7556 ou par courrier au 300 East 56th St., 11D, New York, New York 10022, USA. L'équipe du BNT à la CdP11 à la CCD peut-être contactée par email à l'adresse suivante: <wangu@iisd.org>.



<http://enb.iisd.mobi/>

instamment demandé que soient réglées les affaires internes, en évitant les débats de principe qui empêchent une mobilisation effective dans le cadre de la Convention, et en abordant des questions telles que le développement d'indicateurs.

L'intervenant Michael Mack, WBCSD et Chef de direction, Syngenta, a signalé que les agriculteurs de subsistance sont « des petites entreprises en devenir ». Saluant le rapport sur la DEDT, il a déclaré que son accent sur une analyse factuelle contribuerait à davantage d'évaluations du rapport coûts-avantages de la dégradation des terres, ce qui est une condition préalable à de bonnes pratiques en matière d'agronomie et de décisions politiques.

La CHINE a souligné les possibilités d'améliorer les moyens de subsistance et d'accroître les richesses dans son pays par le contrôle de la désertification, et a apporté des précisions sur certaines méthodes utilisées. Le ZIMBABWE a rappelé les réalisations du Programme de gestion communautaire des ressources autochtones (CAMPFIRE) ayant recours à la participation communautaire pour améliorer la gestion durable des terres. La ZAMBIE a noté le rôle de la CLD dans la facilitation de l'aide aux points focaux nationaux en matière d'analyse de la DEDT. Le MAROC a mis l'accent sur le fait de prendre le temps et l'espace en compte lors de la détermination des coûts de restauration et de remise en état. L'INDE, citant l'ampleur de la dégradation des terres dans son pays, a discuté de la complexité du régime foncier et de son rôle dans la restauration des terres.

Soulignant la gravité de la dégradation des terres, l'ÉTHIOPIE, le NIGER et l'ALGÉRIE, ont souligné que les ressources limitées des pays en développement imposent une responsabilité de la communauté internationale à fournir un soutien par le biais des conventions telles que la CLD. Les PHILIPPINES et la BOSNIE ont insisté sur les partenariats mondiaux pour sensibiliser, cette dernière invoquant l'urbanisation et les modes alternatifs d'utilisation des terres comme étant les principaux facteurs de la dégradation des terres.

**DISCUSSION FINALE DES MINISTRES SUR LA VOIE À SUIVRE:** Le Président Herunga de la CdP 11 a ouvert la session finale de la Session de haut niveau. Hanifi Avci, Directeur général, Direction générale de la lutte contre la désertification et l'érosion, Ministère des forêts et des affaires relatives à l'eau de la Turquie, a présenté les activités nationales de son pays et la participation à la CLD, et a annoncé l'offre de la Turquie d'accueillir la CdP 12 en 2015.

Monique Barbut, Secrétaire exécutive entrante de la CLD, a qualifié la CLD d'instrument essentiel pour la réalisation du développement durable. Elle a exprimé son soutien aux synergies entre les conventions et a déclaré qu'elle allait s'assurer que les indicateurs de la CLD soient compatibles avec ceux observés dans d'autres conventions de Rio.

Le SOUDAN, le TIMOR-LESTE, l'INDONÉSIE et OMAN ont souligné la nécessité de transfert de technologies et de renforcement des capacités pour, entre autres, sensibiliser les responsables politiques et du public sur les impacts de la DEDT. Le délégué du VIET NAM a expliqué que, bien que les programmes de reverdissement réussis ont commencé au Viet Nam, son pays est toujours à la recherche de méthodes pour améliorer les moyens de subsistance locaux.

L'ÉGYPTE a déclaré que son pays est composé de 96 % de désert, et a instamment demandé la traduction des décisions de la CdP en actions et progrès concrets et à ce que les Parties soient tenues responsables de l'action ou de l'inaction. L'IRAK et le BANGLADESH ont décrit le défi de réduire la salinité des terres. L'IRAK a en outre expliqué que, au cours des 20 prochaines années, le pays pourrait devoir abandonner certaines terres agricoles en raison d'une pénurie d'eau.

Le MALAWI a demandé le soutien de la CLD pour développer des méthodes de surveillance et d'évaluation; identifier les principaux moteurs de la DEDT et quantifier l'impact économique de cette dernière; et identifier les bonnes pratiques. Les PHILIPPINES ont indiqué que les programmes de conservation, de protection et de restauration sont nécessaires pour assurer les moyens de subsistance et la GDT. Le KENYA a décrit le cadre de la politique de son pays pour répondre à la DEDT. Le BRÉSIL a attiré l'attention sur le faible coût de nombreuses bonnes pratiques.

La FAO a souligné ses contributions à la CLD et a déclaré qu'elle envisagerait d'accueillir le MM si cela était bien accueilli par les Parties et le Secrétariat.

ENDA, s'exprimant au nom des OSC, a indiqué que les États sont des acteurs essentiels des efforts de multiplication, et un secteur privé responsable sera également essentiel. Zenab for Women in Development, du Soudan, s'exprimant au nom des OSC, a déclaré que les Parties devraient se concentrer sur les facteurs de dégradation des terres, incluant notamment des discussions sur l'industrie minière, la déforestation et l'agriculture à grande échelle. La déléguée a demandé que la CLD ne s'engage seulement qu'avec les entreprises qui se compromettent en faveur de moyens de subsistance durables et d'écosystèmes sains.

Le Président du Forum entreprises au service de la GDT, David Nuyoma, a présenté la Déclaration du Forum, qui comprenait des engagements à: participer à la mise en œuvre de la Convention et de la Stratégie; surveiller, mesurer et communiquer l'impact des activités commerciales sur les terres; et intégrer la GDT dans les opérations commerciales.

Dans son allocution de clôture de la séance, le Président Herunga de la CdP a résumé les discussions tenues dans les tables rondes et a souligné que la Convention devrait, entre autres: continuer à renforcer la mise en œuvre de la Convention en ligne avec la Stratégie; mettre l'accent sur la reconnaissance des terres et des sols en tant que fondement du lien entre la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté et donc donner une impulsion aux pays pour mobiliser des ressources et multiplier la GDT; et passer d'une approche réactive à une attitude plus proactive pour faire intervenir la prévention et la planification au niveau national.

Le Secrétaire exécutif Gnacadja a assuré les délégués que l'issue de la Session de haut niveau sera présentée à la CdP pour examen. Notant la pertinence de la Convention pour les personnes vivant dans les zones arides, in a déclaré que cette CdP sera remémorée pour avoir accueilli un agriculteur qui a prononcé une allocution lors d'un événement de haut niveau.

#### GROUPES DE CONTACT

Dans le groupe de contact du COW sur les questions non budgétaires, qui portaient sur la stratégie de communication et le suivi du Résultat de Rio+20, les Parties ont débattu de la DEDT et de la terminologie du MNDT, et du mandat de la CLD en ce qui concerne le Résultat de Rio+20. Les discussions ont été reportées à des consultations bilatérales.

Le groupe de contact du CRIC a accompli des progrès dans les projets de décisions portant sur: le renforcement des relations avec d'autres conventions et organisations; les procédures ou mécanismes supplémentaires pour aider la CdP à examiner la mise en œuvre; et l'évaluation de la mise en œuvre de la Convention par rapport à la Stratégie. Les délégués ont débattu, entre autres de: l'augmentation de l'accès aux bases de données existantes; la pertinence des références au FEM et le rapport sur les zones arides mondiales; et les meilleures options pour aller de l'avant avec les procédures de notification. Dans la soirée, le groupe a travaillé sur un projet de décision modifié sur le processus itératif relatif à l'évaluation de la mise en œuvre, y compris les indicateurs de performance et d'impact, la méthodologie et les procédures d'établissement de rapports.

#### DANS LES COULOIRS

Tandis que le second Forum entreprises au service de la GDT prenait fin en marge de la CdP 11, de nombreuses conversations dans les couloirs ont porté sur des sujets liés à l'implication croissante du secteur privé dans la CLD. Alors que certains ont souligné l'importance de développer des partenariats public-privé et étaient heureux qu'un certain nombre d'acteurs du secteur privé assistent à leur première CdP de la CLD, y compris le WBCSD, d'autres s'inquiétaient du fait que, tout comme la Convention s'est lancée sur la voie de promouvoir des politiques et des pratiques basées sur des faits, la même règle ne peut pas être appliquée à tous les nouveaux partenariats. Les ONG se sont demandé si on peut s'attendre à ce que le secteur privé soumette des rapports à la Convention de la même façon qu'ils l'ont fait, et ils ont reconnu que leur rôle de chiens de garde de la Convention avait été relâché. Pendant ce temps, l'examen des possibilités et des implications du Soil Leadership Academy, qui a été lancé mardi par la CLD, en partenariat avec le secteur privé, y compris le WBCSD et un « financement de démarrage » de Syngenta, a été brièvement mis de côté alors que les délégués de même que le personnel local se sont précipités pour observer une pluie torrentielle sur une Namibie frappée par la sécheresse.



## FAITS MARQUANTS DE LA CLD CDP 11

MERCREDI, 25 SEPTEMBRE 2013

La deuxième partie des séances de dialogue ouvert de la CdP 11 s'est déroulée mercredi matin, sur le thème du renforcement des capacités pour les OSC. Les groupes de contact du COW chargés de négocier le budget et les questions non budgétaires, ainsi que le groupe de contact sur les questions relatives au CRIC, se sont réunis tout au long de la journée et jusque dans la soirée.

### INSCRIPTION D'ACTIVITES D'ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES AU PROGRAMME DE TRAVAIL OFFICIEL DE LA CONFERENCE DES PARTIES: SEANCES DE DIALOGUE OUVERT.

Le Vice-Président de la CdP 11 Thomas Tichelmann (Irlande) a souhaité la bienvenue aux délégués à la deuxième et dernière séance de dialogue ouvert de la CdP 11 portant sur le renforcement des capacités des OSC pour la mise en œuvre de la Convention, en faisant observer que le début de pluies torrentielles pourrait être le signal d'un « nouveau départ » pour les discussions au sein de la CdP.

Le Secrétaire exécutif de la CLD Gnacadja a souligné les principaux messages de la première séance de dialogue ouvert, en signalant l'appel énergique des OSC à un renforcement des capacités des acteurs sur le terrain a motivé la décision de consacrer une séance entière à cette question. Il a également souligné que le lancement du Marché du renforcement des capacités de la CLD constitue une importante étape pour le renforcement de la capacité à mettre en œuvre la Stratégie.

Tichelmann a ensuite souhaité la bienvenue à Mary Seely, de la Fondation namibienne pour la recherche sur le désert (DRFN), comme modératrice de la séance.

**DÉBAT SPECIAL 1: RENFORCEMENT DES CAPACITÉS AU NIVEAU NATIONAL:** La Modératrice Seely a présenté la session et a accueilli les trois intervenants.

Kenneth Ganeb, DRFN, a signalé les activités de renforcement des capacités conduites à travers l'initiative du Forum pour la gestion intégrée des ressources. Il a décrit l'objectif du Forum de renforcer les capacités techniques et de gestion des organisations communautaires, tels les groupes de femmes et les associations de paysans, et d'encourager leur participation aux processus de prise de décisions dans le cadre de la GDT.

Vivian Kinyaga, Directrice de la DRFN, a évoqué les activités du Programme estival de soin des terres, une initiative de renforcement des capacités menée en collaboration avec les institutions nationales de recherche et de formation, et d'autres partenaires locaux et internationaux. Elle a indiqué que le programme de stages et de tutorats vise à renforcer la capacité des jeunes scientifiques et des étudiants à appliquer la recherche pour la résolution des problèmes, et qu'il vise également à promouvoir la pensée critique.

Maria Tharacky Namupala, du Groupe de travail des minorités autochtones en Afrique australe, a souligné les efforts déployés par le réseau pour accroître la reconnaissance politique et la protection des droits humains des communautés San dans la sous-région, centrées essentiellement sur une éducation

inclusive à tous les niveaux. Tout en saluant la reconnaissance croissante dont bénéficient les questions attenantes aux peuples autochtones, elle a souligné le besoin de respecter pleinement dans la sous-région les cadres juridiques internationaux tels que la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et la Charte africaine sur les droits de l'homme et des peuples. En concluant que « tout ce qui se fait pour nous sans nous est contre nous », elle a instamment prié les Parties à permettre la participation des peuples autochtones dans les processus de prise de décision de la CLD.

Au cours des discussions qui ont suivi, Settar Aslan, Président du Syndicat turc des travailleurs agricoles et forestiers, a indiqué que le réchauffement planétaire, l'érosion et la désertification sont les résultats de « méthodes de production agressives », et a souligné qu'à défaut d'une action globale, « nous sommes voués à l'échec ». Il a instamment demandé aux pays de ne pas envisager les dépenses relatives aux défis mondiaux uniquement en termes de rapport coût-bénéfice, car « on ne peut pas mettre de prix sur l'eau que l'on boit et sur l'air que l'on respire ».

Les PHILIPPINES ont souligné le rôle des OSC dans la construction des nations mais ont déploré que nombre d'entre-elles ne disposent pas du soutien ni de l'assistance nécessaires à leur travail. Le délégué a demandé au Secrétariat d'insérer cette question dans le programme de travail de la CdP.

Le BURKINA FASO a indiqué qu'il est nécessaire de penser à l'échelle mondiale mais d'agir à l'échelle locale, et que le secteur privé, les gouvernements et la société civile, doivent travailler solidairement. Le délégué a estimé que ce n'est qu'à travers des dialogues comme celui des OSC et autres du même type, conduits au niveau national, qu'il est possible d'avancer sur le développement durable. Il a instamment prié les OSC à s'assurer que ce dialogue s'étende de façon à intégrer les plus vulnérables.

Le délégué du KENYA a expliqué que son pays est en train de s'ouvrir à une plus grande participation des OSC, et que la formulation et la mise en œuvre de son PAN ont été conduites en grande partie par les OSC, ce qui a bénéficié à l'élaboration de politiques plus générales.

**DÉBAT SPECIAL 2: RENFORCEMENT DES CAPACITÉS AU NIVEAU INTERNATIONAL:** La Modératrice Seely a présenté les intervenants. Nahideh Naghizadeh, CENESTA, Iran, a décrit les activités visant à aligner le PAN de l'Iran sur la Stratégie, comprenant entre autres des ateliers participatifs de renforcement des capacités pour les principales parties prenantes au niveau communautaire, afin de leur permettre de mener des analyses critiques sur leur situation, d'envisager l'avenir souhaitable et d'élaborer une feuille de route et un plan d'action en vue de cet avenir. Naghizadeh a signalé que les ateliers avaient non seulement sensibilisé les communautés affectées, mais qu'ils avaient aussi contribué à tisser des relations durables entre les organisations communautaires, les agents gouvernementaux et les points focaux de la CLD en charge de l'alignement des PAN.

Fatima Kaba, ENDA-TM, Sénégal, a retracé les efforts de son organisation pour connecter les acteurs et les actions du niveau local avec ceux et celles du niveau international, et a décrit les efforts visant à créer une plateforme à travers laquelle les OSC pourront développer une vision commune et renforcer leurs



capacités pour participer aux événements politiques tels que la CdP. Elle a indiqué que les priorités des OSC dans la région comprennent la sécurité alimentaire, les énergies nouvelles et renouvelables, l'agroforesterie et la gestion durable des ressources naturelles. Elle a également souligné les efforts visant à assurer que les travaux de l'initiative de la Grande muraille verte pour le Sahara et le Sahel (GMVSS) prennent en compte les préoccupations locales, et a noté que les communautés locales les considèrent comme un projet à la fois de développement et environnemental.

Wang Wenbiao, PDG de Elion, Chine, a évoqué les activités de contrôle de la désertification conduites par sa compagnie dans le Désert de Kubuqi. Il a encouragé les OSC à combiner les intérêts publics et des marchés au sein de leurs travaux. Sur la base des expériences vécues par sa compagnie, il a recommandé : d'encourager les migrations hors du désert vers des peuplades offrant des opportunités d'emploi dans l'industrie, en laissant ainsi le désert se restaurer de lui-même naturellement ; de protéger l'écosystème par des efforts pour contenir le désert ; de construire des routes de façon à pouvoir utiliser des machines pour combattre le désert de façon plus efficace ; et d'inclure la science et la technologie dans la lutte contre la désertification.

Nathalie van Haren, Both ENDS, Pays-Bas, a présenté des exemples de réussites dans le cadre de DRYNET, notamment la reprise de la culture du safran en Turquie, sur des champs autrefois dédiés exclusivement au coton, dont les sols étaient devenus trop salés et pauvres en nutriments, et qui avaient généré des opportunités non viables du point de vue écologique, social et économique. Elle a également évoqué une coopérative de production de thé roiboos organique en Afrique du Sud, qui a créé des standards de qualité permettant de protéger l'écologie locale et de promouvoir des prix compétitifs. Elle a offert des recommandations aux délégués sur les moyens de faciliter le travail des OSC pour qu'elles conçoivent des projets pertinents vis-à-vis du contexte, et de renforcer les capacités des communautés et des OSC locales.

Au cours de la discussion qui a suivi, les ÉTATS-UNIS ont estimé que les dialogues de la société civile se concentrent trop souvent sur les relations entre les délégations et les OSC, et ont salué les intervenants pour leurs explications concernant les relations entre les OSC et les populations locales, ainsi que pour les suggestions qu'ils ont faites concernant la façon dont les délégués peuvent les assister dans leur travail. Beatriz Araújo, Association Caatinga, a présenté son association qui comprend 1400 ONG oeuvrant pour le développement durable de la région semi-aride de Caatinga, au Brésil. Elle a salué les Parties et le Secrétariat pour avoir encouragé la participation des OSC et des jeunes dans le processus de la CLD.

Le SENEGAL a indiqué que les OSC sénégalaises participent aux plus hauts niveaux et a appelé à des financements et des renforcements des capacités pour améliorer les partenariats entre les multiples parties prenantes, y compris les communautés locales. La déléguée du PEROU a noté que les OSC sont des acteurs importants dans la lutte contre la désertification dans son pays, et qu'elles enrichissent le partage d'expériences et les meilleures pratiques, tout en s'assurant que la planification est intégrale et holistique.

Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) s'est demandée comment rendre les activités de la société civile plus interdisciplinaires, et a suggéré d'inclure le Programme de développement post-2015 dans les discussions de la CLD. La LYBIE a signalé des initiatives de collaboration avec des OSC sur les activités de terrain, en soulignant les efforts déployés pour relancer la production de safran.

Patrice Burger, CARI, France, a remercié les intervenants pour les diverses perspectives qu'ils ont partagées, en soulignant que leurs expériences peuvent être amplement multipliées dans les terres arides. Il a averti que toutes les bonnes pratiques sont spécifiques à leur contexte et que certains modèles, comme l'initiative du Désert de Kubuqi, peuvent être difficiles à reproduire au niveau mondial, car peu de pays sont en mesure d'offrir des moyens de subsistance alternatifs aux communautés affectées par la DDTs. Le délégué de l'INDE a signalé le programme de gestion intégrée des bassins versants de son pays, en déclarant que les OSC exécutent actuellement 25% des activités du projet.

La CHINE a évoqué quelques leçons tirées de ses activités de lutte contre la DDTs au niveau national, en faisant observer que le partage des expériences avait donné beaucoup de matière à réfléchir. Le délégué a noté que l'expérience d'Elion constitue « une approche », mais qu'elle est représentative des efforts

déployés par son gouvernement pour prioriser et délimiter des zones de développement, sur la base de connaissances scientifiques et d'analyses coût-bénéfice du point de vue environnemental et social. Pour conclure, il a souligné le besoin de se fonder sur les valeurs du Confucianisme au moment d'élaborer des politiques visant à limiter ou à exploiter le désert, en affirmant que « nous ne devons pas oublier la culture et les moyens de subsistance des populations vivant dans le désert ».

Le BRESIL a souligné le besoin d'aider à préparer les jeunes leaders de l'avenir. Le KENYA a suggéré d'employer des exemptions fiscales pour soutenir les efforts des communautés dans le lancement de nouveaux produits.

Dans le cadre des réponses finales des intervenants, Wang a signalé que les compagnies doivent promouvoir les activités d'intérêt public tout en faisant des profits, et a réitéré les projets qui peuvent apporter des revenus aux paysans, comme la création de conditions favorables au tourisme et la plantation d'arbres. Kaba a signalé que les difficultés à communiquer la valeur ajoutée du projet GMVSS au niveau local ont pu être surmontées par la tenue de réunions avec les organisations travaillant sur le terrain, et en intégrant le projet dans la planification locale du développement et des investissements. Naghizadeh a affirmé que les OSC travaillent avec des institutions locales et nationales pour renforcer les capacités des peuples autochtones, et notamment leur rôle dans la lutte contre la DDTs.

Le Vice-Président Tichelmann a clos la séance en notant que de tels dialogues constituent des opportunités pour les délégations de renforcer leurs capacités tout autant que pour les OSC de renforcer les leurs.

### GROUPES DE CONTACT

Les discussions au sein du groupe de contact du COW sur les questions non budgétaires ont exploré comment incorporer les recommandations du GTI sur les mécanismes de coordination régionale (MCR), et quelques Parties se sont inquiétées des implications financières d'une extension de la capacité de MCR. Le groupe est parvenu à un accord sur un projet de décision sur la Décennie des Nations Unies pour les Déserts et la lutte contre la désertification (UNDDD), et a poursuivi les négociations sur l'accréditation des OSC et du secteur privé à la CdP, en discutant de la participation des peuples autochtones, des communautés locales et des jeunes. Dans la soirée, le groupe de contact s'est de nouveau réuni pour discuter des questions relatives au MM.

Dans la matinée, le groupe de contact sur le CRIC a repris les discussions sur le projet de décision concernant le processus itératif relatif à l'évaluation de la mise en œuvre. Entre autres questions, les délégués ont examiné les façons de simplifier l'établissement de rapports, ainsi que le rôle du Secrétariat face aux difficultés de certaines Parties concernant la collecte continue et le traitement de données au niveau national. Dans l'après-midi puis dans la soirée, le groupe de contact a entamé l'examen du projet de décision sur les flux financiers destinés à la mise en œuvre de la Convention. Les délégués du groupe sur le budget ont rejoint le groupe de contact sur le CRIC pour négocier un projet de décision en collaboration avec le FEM.

### DANS LES COULOIRS

Comme les participants s'affairaient entre les gouttes de pluie et les grondements de tonnerre pour la seconde journée consécutive, certains délégués à la CdP 11 ont suggéré que l'un des « résultats » de la réunion serait sans doute d'avoir fait pleuvoir dans le désert namibien. Les participants couraient également de réunion en réunion au sein des groupes de contact, et certains ont estimé qu'il était trop tôt pour anticiper les résultats sur certaines décisions clés. Certains ont ajouté que, concernant certaines questions, les discussions tournaient encore autour de la question de savoir si le sujet devrait être abordé au sein d'un groupe d'Amis du Président ou dans un groupe de contact à part entière. D'autres discussions auraient par ailleurs inclus un examen de l'historique de certaines décisions de la CLD, les garanties du niveau d'engagement national vis-à-vis de la Convention, et des propositions pour décider s'il faut ou non faire référence à des initiatives spécifiques du niveau national dans les documents finaux. Un délégué a estimé que la décision sur le document final de Rio+20 est l'évidence dont personne ne parle, mais d'autres ont rappelé que les négociations « s'étendent souvent pour employer tout le temps disponible », et sont restés à l'expectative de ce qui se produira à l'approche de la date limite finale.



## FAITS MARQUANTS DE LA CLD CDP 11

JEUDI, 26 SEPTEMBRE 2013

Les discussions des groupes de contact se sont poursuivies tout au long de la journée et jusque dans la soirée pour conclure les décisions sur le CRIC, et sur le budget et les questions non budgétaires. Dans l'après-midi, un groupe de rédaction informel à composition non limitée s'est réuni pour examiner le texte concernant les résultats de Rio+20.

Dans la soirée, les délégués se sont réunis pour les séances plénières du CRIC et du COW, puis la CdP s'est de nouveau réunie pour examiner les projets de recommandations soumis par les deux comités.

### GROUPES DE CONTACT

Le Groupe de contact du COW sur les questions non budgétaires a avancé sur les négociations concernant les MCR, en discutant, entre autres, du rôle des nouvelles initiatives pour le renforcement de la mise en œuvre de la Convention et de sa Stratégie au niveau régional. Le groupe est parvenu à un accord concernant les projets de décision sur les MCR et sur l'accréditation des OSC et du secteur privé, et les négociations se sont poursuivies sur les questions relatives au MM.

Dans le groupe de contact du CRIC, les délégués ont supprimé les crochets dans les projets de décision sur les flux financier et sur le FEM. Le groupe a avancé sur le projet de texte invitant le FEM à continuer son travail de sensibilisation sur les questions relatives à la CLD ; utiliser les ressources financières en gardant en tête les résultats de Rio+20 sur la DDTs ; et soutenir le développement des capacités sur les questions ayant trait à la mise en œuvre de la Convention dans le 6ème renouvellement du FEM.

Le groupe de contact du COW sur le programme et le budget s'est également réuni pour discuter des questions relatives au budget présentes dans d'autres décisions.

### CRIC

La Présidente du CRIC Mary Rowen a déclaré ouverte la session du CRIC. Elle a remercié les membres du CRIC pour leur travail acharné et leur coopération, et a invité les délégués à examiner huit projets de décisions.

Renforcement et amélioration du processus d'alignement et de mise en œuvre des programmes d'action sur la Stratégie: Le Secrétariat a noté que les implications financières de cette décision (ICCD/CRIC(12)/L.1) étaient estimées à 1 049 000 €, et a indiqué que le groupe de contact sur le programme et le budget allait l'examiner. Le CRIC a approuvé le projet de décision sans commentaires.

Le projet de décision reconnaît le besoin: d'intégrer les PAN dans les plans nationaux de développement ; de faciliter et de simplifier l'accès au financement, y compris à travers le FEM et le financement lié au climat ; et d'inclure le secteur privé et les organisations locales dans le processus d'alignement. Le projet de décision recommande par ailleurs que les Parties intensifient leurs efforts pour, entre autres: formuler et/ou aligner leurs PAN de façon à traiter les lacunes de la GDT et à assurer leur cohérence avec d'autres politiques sectorielles ; incorporer le suivi de la GDT dans les systèmes nationaux de suivi existants

; et examiner la valeur ajoutée du processus d'alignement en tant qu'outil de sensibilisation pour les décideurs politiques, et à l'aune des résultats de l'évaluation à mi-parcours de la Stratégie, en y incluant des formes possibles d'incitation à l'alignement. La décision appelle également la prochaine session du CRIC à s'accorder sur une vision claire des processus de la stratégie intégrée de financement et du cadre intégré d'investissement, et à discuter d'un plan pour le processus d'alignement des PAN sur les objectifs généraux de GDT. Elle invite, enfin, plusieurs entités multilatérales à poursuivre leurs travaux dans le sens d'une contribution cohérente à l'échelle du système des Nations Unies pour mettre en œuvre la Convention et affronter les défis relatifs aux terres.

**Promouvoir et renforcer les relations avec d'autres conventions et organisations, institutions et agences internationales pertinentes:** Sur ce projet de décision (ICCD/CRIC(12)/L.2), le Secrétariat a indiqué que les implications financières étaient estimées à 696 000 €. Le CRIC a approuvé le projet de décision sans commentaires.

Dans ses paragraphes de préambule, le projet de décision: note l'appel lancé dans le document final de Rio+20 en faveur d'une plus grande intégration du développement durable ; réaffirme que les impacts de la DDTs sur le développement économique et social et sur l'éradication de la pauvreté constituent des défis mondiaux ; accueille positivement l'approche et le processus standard proposés pour la formulation des futurs cadres politiques de promotion ; et reconnaît les initiatives conjointes telles que Global Drylands. La décision émet quelques recommandations visant à renforcer davantage les partenariats internationaux, suivant les résultats de la Réunion du haut niveau sur les politiques nationales de traitement de la sécheresse, et visant à prendre des mesures concernant les cadres politiques de promotion. La décision demande par ailleurs au Secrétariat d'explorer la possibilité de créer une « Plateforme mondiale de la CLD » en partenariat avec les parties prenantes concernées.

**Évaluation de la mise en œuvre de la Convention au vu des objectifs stratégies 1, 2 et 3:** Concernant ce projet de décision (ICCD/CRIC(12)/L.3), le Secrétariat a indiqué que les implications financières de la décision seraient absorbées par le budget existant. Le CRIC a approuvé le projet de décision sans commentaires.

Le projet de décision reconnaît le travail réalisé par le CST pour affiner un ensemble d'indicateurs d'impact et de méthodologies de suivi et de rapport, et appelle les pays Parties affectés, entre autres, à: faire davantage d'efforts pour augmenter la couverture de données spatialement explicites dans les zones affectées ; renforcer la coordination institutionnelle pour améliorer l'accès aux données ; construire des synergies avec les autres Conventions de Rio ; et envisager d'établir des objectifs en utilisant les indicateurs d'avancement adoptés par la CdP. La décision invite également les partenaires mondiaux et régionaux à soutenir l'amélioration des rapports, de l'accès aux données et de leur harmonisation.

**Procédures et mécanismes institutionnels supplémentaires pour aider la CdP à réviser régulièrement la mise en œuvre de la Convention:** Concernant ce projet de décision (ICCD/CRIC(12)/L.4), le Secrétariat a indiqué que les implications



financières de la décision seraient absorbées par le budget existant, et le CRIC l'a approuvé sans commentaires. Le projet de décision souligne l'importance de laisser suffisamment de temps aux Parties pour qu'elles révisent la mise en œuvre de la Stratégie lors des réunions intersessions du CRIC, et recommande d'améliorer la façon dont les examens des indicateurs de performance par le CRIC sont communiqués et mis en œuvre par les organes de la CLD et les pays Parties.

**Programme de travail pour la 13<sup>ème</sup> session du CRIC:** Le Secrétariat a indiqué que les implications financières de ce projet de décision (ICCD/CRIC(12)/L.5) étaient estimées à 42 500 €. Le CRIC a approuvé le projet de décision sans commentaires.

**Date et lieu de la 13<sup>ème</sup> session du CRIC:** Le Secrétariat a indiqué que les implications financières de ce projet de décision (ICCD/CRIC(12)/L.6) seront examinées plus avant lors des négociations sur le programme et le budget. Le CRIC a approuvé le projet de décision sans commentaires.

**Processus itératif relatif à l'évaluation de la mise en œuvre, comprenant les indicateurs de résultats et d'avancement, la méthodologie et les procédures d'établissement des rapports:** Sur ce projet de décision (ICCD/CRIC(12)/L.7), le Secrétariat a indiqué que les implications financières étaient estimées à 96 000 €. Le CRIC l'a approuvé sans commentaires.

Parmi les principales recommandations, le projet de décision prie le Secrétariat et le MM de préparer des lignes directrices et des modèles révisés, et prie de surcroît le Secrétariat de simplifier le système PRAIS, y compris les exigences concernant les rapports financiers, et de réduire le nombre d'indicateurs de résultats afin de réduire le fardeau de l'établissement des rapports pour les Parties et autres entités. D'autres recommandations abordent, entre autres: la fourniture d'un renforcement des capacités dédié à l'amélioration de l'établissement de rapports ; et l'amélioration du fonctionnement du PRAIS et de la mise en œuvre des plans pour établir une interface publique permettant des fonctions dynamiques et analytiques en ligne.

**Évaluation de la Convention au vu des objectifs opérationnels de la Stratégie:** Sur ce projet de décision (ICCD/CRIC(12)/L.8), le Secrétariat a indiqué que les implications financières seraient absorbées par le budget existant, et le CRIC l'a approuvé sans commentaires.

Le projet de décision reconnaît le travail du GTI et les recommandations émises dans son rapport (ICCD/COP(11)/21). Concernant l'objectif opérationnel 1 portant sur la promotion, la sensibilisation et l'éducation, le projet de décision encourage les Parties à: renforcer les liens entre les parties prenantes nationales ; explorer les façons de communiquer au sujet de la « désertification » auprès du public tout en émettant un message positif sur la GDT ; promouvoir l'intégration de la DDTS dans les programmes scolaires ; et renforcer la sensibilisation aux niveaux sous-régional et régional, entre autres actions. Il appelle également le Secrétariat à renforcer le portail SKBP pour élargir l'accès aux bases de données sur les meilleures pratiques et les enseignements tirés.

Concernant l'objectif opérationnel 3 sur la science, la technologie et le savoir, le projet de décision recommande, entre autres: le renforcement du soutien national aux systèmes de suivi et d'évaluation de la DDTS, et la réduction de l'écart entre le suivi national et le suivi local ; le partage des enseignements tirés concernant les obstacles et les défis que pose le soutien de la surveillance nationale de l'environnement et la DDTS ; et le renforcement de la coordination entre les points focaux des Conventions de Rio.

Concernant l'objectif opérationnel 4 sur le renforcement des capacités, le projet de décision encourage les pays Parties affectés à intégrer davantage les questions relatives à la DDTS dans les initiatives nationales conduites par les institutions dédiées à la science, la technologie et la recherche.

#### COW

Le Président du COW Norbu a ouvert la session et accueilli la Présidente du CRIC Rowen, qui a rapporté les questions relatives aux sous-sections examinées par le CRIC concernant l'évaluation indépendante à mi-parcours de la Stratégie et l'alignement des programmes d'action avec la Stratégie.

**Examen de l'avancement de la mise en œuvre de la Stratégie intégrale de communications:** Le Secrétariat a indiqué que les implications financières de cette décision (ICCD/COP(11)/L.3), étaient estimées à 1 580 300 €, et qu'elles seraient examinées plus avant au sein du groupe de contact sur le programme et le budget. La décision a été recommandée à la CdP pour adoption.

Dans cette décision, le Comité salue les progrès accomplis dans l'avancement de l'objectif opérationnel 1 de la Stratégie, notamment les initiatives de promotion des meilleures pratiques de GDT, et appelle à porter davantage d'attention à la sensibilisation et aux activités éducatives sur les questions liées à la DDTS à travers la Journée mondiale de lutte contre la désertification, la CLD, le SKBP, les prix Land for Life et Drylands Champions, et d'autres outils publics de diffusion.

**Article 47 du Règlement intérieur:** Sur ce projet de décision (ICCD/COP(11)/L.1), le Secrétariat a indiqué que les implications financières seraient absorbées par le budget existant. La décision a été recommandée à la CdP pour adoption. La décision recommande de remettre l'examen de cette question à la prochaine session de la CdP, et d'inclure un rapport sur le statut des règles similaires dans les règlements intérieurs des autres accords environnementaux multilatéraux.

**Décennie des Nations Unies pour les déserts et la lutte contre la désertification (UNDDD):** le Secrétariat a indiqué que les implications financières de cette décision (ICCD/COP(11)/L.2) seraient absorbées par le budget existant et la décision a été recommandée à la CdP pour adoption. La décision reconnaît l'importance de la Décennie du point de vue de la sensibilisation sur la valeur des déserts, et le besoin de renforcer les partenariats entre les diverses parties prenantes et la collaboration entre les institutions des Nations Unies de façon à élargir les activités d'observation.

Le Président du COW Norbu a levé la session et a expliqué qu'il reste cinq projets de décision à examiner au cours de la réunion finale du COW.

#### CDP

Le Vice-Président de la CdP Honadia a déclaré ouverte la neuvième réunion de la CdP 11. Il a invité la Présidente du CRIC Rowen à présenter les décisions du CRIC qui venaient d'être adoptées. La Présidente du CRIC Rowen a présenté huit décisions et le Secrétariat a rapporté les implications budgétaires pour chacune d'entre elles. La CdP a adopté chacune des décisions sans commentaires.

Le Président du COW Norbu a ensuite présenté les trois décisions du COW qui venaient d'être adoptées, et le Secrétariat a rapporté les implications budgétaires pour chacune d'entre elles. La CdP a adopté chacune des décisions sans commentaires.

Le Vice-Président de la CdP Honadia a remercié les délégués et les a informés que la séance plénière du CRIC, du COW et de la CdP se réunirait de nouveau vendredi soir pour examiner d'autres projets de décision. Il a levé la réunion à 21h30.

#### DANS LES COULOIRS

Au cours de cette avant-dernière journée de la CdP 11, alors que les négociations sur quelques questions se sont accélérées au sein des groupes de contact, certains observateurs ont observé que cette CdP a été marquée, plus que les dix précédentes, par un surcroît de références provenant du secteur privé dans le langage utilisé par les délégués, et par l'introduction de thèmes provenant de nombreux événements parallèles. Certains ont salué ce changement comme un signe de l'engagement des trois principaux groupes de parties prenantes –public, privé et OSC– dans la recherche de solutions pour lutter contre la DDTS. D'autres se sont dits inquiets de ce penchant pour des concepts « intégrateurs » comme l'économie verte dans les décisions de la CdP, ou du risque que les intérêts des communautés affectées soient perdus de vue dans les partenariats public-privé sur les terres arides.

**COMPTE-RENDU ET ANALYSE DU BNT:** Le compte-rendu et l'analyse du Bulletin des négociations de la Terre sur la CLD CdP 11 sera disponible lundi 30 septembre 2013 sur internet: <http://www.iisd.ca/desert/cop11/>

#### POLITIQUES ET PRATIQUES CONCERNANT

**LES TERRES:** Base de connaissances sur les Activités internationales en faveur des terres durables: pour des mises à jours hebdomadaires sur le suivi des résultats de la CdP 11 et plus, inscrivez-vous sur:

<http://land-l.iisd.org/about-the-land-l-mailing-list/>



## COMPTE-RENDU DE LA ONZIÈME SESSION DE LA CONFÉRENCE DES PARTIES À LA CONVENTION SUR LA LUTTE CONTRE LA DÉSSERTIFICATION: 16-27 SEPTEMBRE 2013

La onzième session de la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CdP 11 à la CLD) s'est réunie du 16 au 27 septembre 2013, à Windhoek, en Namibie. La onzième réunion du Comité de la science et de la technologie (CST 11) et la douzième réunion du Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention (CRIC 12) ont été organisées parallèlement à la CdP. Environ 3 000 personnes issues des gouvernements, des agences des Nations Unies et d'autres organisations internationales, des organisations non gouvernementales et de la société civile, ont participé à ces réunions et aux événements associés.

La CdP a également comporté deux dialogues ouverts avec les organisations de la société civile (OSC), d'une demi-journée chacun, les 20 et 25 septembre, alors qu'un Segment de haut niveau, composé de tables rondes regroupant les ministres et autres fonctionnaires, a eu lieu les 23 et 24 septembre. En outre, de nombreuses manifestations parallèles, une réunion de parlementaires, le deuxième Forum des entreprises au service de la gestion durable des terres et le Pavillon des conventions de Rio (PCR), se sont également tenus au cours des deux semaines. La couverture du PCR de l'IIDD peut être consultée à l'adresse: <http://www.iisd.ca/desert/cop11/pavilion/>

Les délégués à la CdP 11 ont adopté 41 décisions. Parmi les neuf décisions élaborées par le CST, les délégués ont: convenu d'établir une interface science-politique (ISP) pour renforcer le rôle de la CLD en tant qu'autorité mondiale sur la désertification, la dégradation des terres et la sécheresse (DDTS) et la gestion durable des terres (GDT); adopté le Portail de partage des connaissances scientifiques (PPCS) pour améliorer la gestion des connaissances, notamment les savoirs traditionnels, les meilleures pratiques et les exemples de réussites; approuvé le fichier d'experts indépendants; créé deux groupes de travail spécial, l'un sur le processus itératif participatif relatif à l'affinement des indicateurs d'impact et à leur suivi, et l'autre pour discuter des options pour fournir des avis scientifiques à la CLD; et ont appelé à un modèle de partenariat multipartite pour le lancement d'un programme de bourses.

Les délégués ont approuvé 12 décisions recommandées par le CRIC, y compris sur: les meilleures pratiques concernant la mise en œuvre de la Convention; l'interaction de la CLD avec le Fonds pour l'environnement mondial (FEM); les plans de travail pluriannuels des institutions et des organes subsidiaires de la Convention; l'évaluation des flux financiers pour la mise en œuvre; l'évaluation de la mise en œuvre de la Convention au moyen des objectifs stratégiques 1, 2 et 3, et au moyen des objectifs opérationnels de la Stratégie décennale; les indicateurs de résultats et de progrès, la méthodologie et les procédures d'établissement des rapports; et les façons de promouvoir et de renforcer les liens avec les autres conventions et organisations internationales pertinentes.

Le Comité plénier (CP) a transmis 20 décisions à la CdP pour adoption, notamment sur: les nouveaux arrangements du Mécanisme mondial (MM); le suivi à apporter aux résultats de Rio+20; l'amélioration des mécanismes pour faciliter la coordination régionale de la mise en œuvre de la Convention;

### DANS CE NUMÉRO

Bref historique de la CLD.....	2
Rapport de la CdP 11 .....	3
Comité Plénier .....	4
Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention .....	8
Comité de la science et de la technologie .....	12
Segment de haut niveau .....	15
Inclusion des activités des OSC dans le programme de travail officiel de la CdP: Sessions de dialogue ouvert .....	17
Plénière de clôture .....	18
Brève analyse de la CdP 11 .....	20
Prochaines Réunions.....	23
Glossaire .....	46

Ce numéro du *Bulletin des Négociations de la Terre* © [enb@iisd.org](http://enb@iisd.org) a été rédigé par Beate Antonich, Aaron Leopold, Suzi Malan, Wangu Mwangi, Mihaela Secieru et Lynn Wagner, Ph.D. Edition numérique: Francis Dejon. Version française: Sandra Gagnon - Correctrice: Alexandra Lefevre. Editrice en chef: Pamela S. Chasek, Ph.D. <[pam@iisd.org](mailto:pam@iisd.org)>. Directeur du Service des informations de l'IIDD: Langston James "Kimo" Goree VI <[kimo@iisd.org](mailto:kimo@iisd.org)>. Les bailleurs de fonds du *Bulletin* sont: la Commission européenne (DG-ENV), le gouvernement du Canada (à travers l'ACDI), le ministère allemand de la coopération économique et développement (BMZ), le ministère fédéral allemand de l'environnement, de la préservation de la nature et de la sécurité nucléaire (BMU), et le gouvernement australien. Un soutien général est accordé au *Bulletin*, au titre de l'exercice 2013, par: le ministère suédois de l'environnement, le ministère néo-zélandais des affaires étrangères et du commerce extérieur, SWAN International, l'Office fédéral suisse de l'environnement (FOEN), le ministère finlandais des affaires étrangères, le ministère nippon de l'environnement (à travers l'IGES), et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). Le financement pour la traduction du *Bulletin* en français a été fourni par les gouvernements de la France, de la Région wallonne de Belgique, du Québec et de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et IEPF). Les opinions exprimées dans le *Bulletin* appartiennent à leurs auteurs et ne reflètent pas forcément les vues de l'IIDD et des bailleurs de fonds. Des extraits du *Bulletin* peuvent être utilisés dans des publications non commerciales moyennant une citation appropriée. Pour tout renseignement, y compris les demandes de couverture d'événements par nos services, contacter le Directeur du Service des informations de l'IIDD, <[kimo@iisd.org](mailto:kimo@iisd.org)>, au +1-646-536-7556 ou par courrier au 300 East 56th St., 11D, New York, New York 10022, USA.



<http://enb.iisd.mobi/>

la mise en œuvre de la stratégie globale de communication; et les procédures révisées pour l'accréditation des OSC et des représentants du secteur privé à la CdP.

Pour la première fois à une réunion de la CdP, il était demandé au Secrétariat de présenter des projections budgétaires pour chaque décision avant son approbation. En raison de l'incertitude quant aux implications budgétaires de la plupart des décisions négociées, les progrès du groupe de contact sur le programme et le budget ont été lents et l'accord n'a été atteint que tard dans la soirée du dernier jour de la réunion, avec un budget approuvé pour 2014-2015 affichant une croissance nominale nulle par rapport à l'exercice précédent. Parmi les 41 décisions adoptées par la CdP 11, les participants ont souligné le consensus obtenu sur l'établissement d'une ISP et d'un PPCS comme des outils pour aider à la Convention à devenir une autorité mondiale en matière de connaissances scientifiques et techniques, et sur le lancement d'un processus intersessions pour examiner la façon de définir les objectifs de la Convention en matière de lutte contre la DDTS par rapport au résultat de Rio+20, appelant à des efforts pour parvenir à un monde neutre en dégradation des terres (MNDT).

Pendant les déclarations de clôture, les délégués ont également souligné que leur décision de transférer le siège du MM à Bonn, en Allemagne, avec le maintien d'un bureau de liaison à Rome, en Italie, constitue une résolution longtemps attendue face aux défis institutionnels. La clôture de la CdP 11 a également marqué la fin des six années du mandat du Secrétaire exécutif de la Convention, Luc Gnacadja, et les délégués l'ont remercié pour sa contribution et ont souhaité la bienvenue à sa successeur, Monique Barbut, ancienne Présidente directrice générale du FEM, alors qu'ils étaient impatients de voir dans quelles directions les décisions de la CdP 11 et la nouvelle présidence allaient pousser la Convention.

### BREF HISTORIQUE DE LA CLD

La CLD est la pièce maîtresse des efforts de la communauté internationale pour lutter contre la désertification et l'érosion des terres dans les zones arides. Elle a été adoptée le 17 juin 1994 et est entrée en vigueur le 26 décembre 1996. Actuellement, elle compte 195 Parties. La CLD reconnaît les aspects physiques, biologiques et socioéconomiques de la désertification, l'importance de la réorientation de la transfert de technologie, de manière à ce qu'il soit axé sur la demande, et l'implication des communautés locales dans la lutte contre la DDTS. L'élément central de la CLD est l'élaboration de programmes d'action nationaux, sous-régionaux et régionaux par les gouvernements nationaux, en coopération avec les institutions des Nations Unies, les donateurs, les communautés locales et les organisations non gouvernementales (ONG).

**NÉGOCIATION DE LA CONVENTION:** En 1992, l'Assemblée générale des Nations Unies (AGNU) a, comme requis par la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, adopté la résolution 47/188 qui appelle à la création d'un Comité intergouvernemental de négociation pour l'élaboration d'une convention pour lutter contre la désertification (CIND) dans les pays confrontés à de graves sécheresses et/ou à la désertification, en particulier en Afrique. Le CIND s'est réuni à cinq reprises, entre mai 1993 et juin 1994, et a rédigé la CLD et quatre annexes régionales concernant la mise en œuvre pour l'Afrique, l'Asie, l'Amérique latine et les Caraïbes et la Méditerranée du Nord.

**CdP 1 à 10:** La CdP s'est réunie chaque année de 1997 à 2001. Lors de ces réunions, les délégués, ont notamment: sélectionné Bonn, en Allemagne, comme emplacement du Secrétariat de la CLD et le Fonds international pour le développement agricole (FIDA) comme institution chargée d'administrer le MM; approuvé un Mémoire d'accord (MA) concernant le MM; mis en place un groupe de travail spécial chargé d'examiner et d'analyser les rapports concernant les programmes d'action nationaux, sous-régionaux et régionaux; adopté une cinquième annexe régionale pour l'Europe centrale et orientale; établi le CRIC; et ont soutenu une proposition du FEM de désigner la dégradation des terres comme un autre domaine de financement.

La CdP 6 s'est réunie en 2003 à La Havane, à Cuba. Les délégués ont, entre autres, désigné le FEM comme mécanisme financier de la Convention, décidé qu'un examen complet des activités du Secrétariat serait entrepris par le Corps commun d'inspection des Nations Unies (CCI), et ont demandé au Secrétariat de faciliter une étude de faisabilité chiffrée sur tous les aspects de la coordination régionale. La CdP 7 s'est déroulée à Nairobi, au Kenya, en 2005. Les délégués ont examiné la mise en œuvre de la Convention et élaboré un protocole d'accord entre la CLD et le FEM. Un groupe de travail intergouvernemental intersessions a été créé pour examiner le rapport du CCI et pour élaborer un projet de plan stratégique décennal visant à renforcer la mise en œuvre du projet de Convention.

La CdP 8 s'est réunie à Madrid, en Espagne, en 2007 et a, notamment, adopté une décision sur la Stratégie. Les délégués y ont également demandé à la CCI de procéder à une évaluation du MM pour présentation à la CdP 9. Les délégués ne sont pas parvenus à un accord sur le programme et le budget et une session extraordinaire de la CdP s'est tenue au siège des Nations Unies à New York, le 26 novembre 2007 pour parachever ce point à l'ordre du jour.

La CdP 9 s'est réunie à Buenos Aires, en Argentine, en 2009. Les délégués s'y sont concentrés sur un certain nombre d'éléments demandés par la Stratégie et y ont adopté 36 décisions, portant sur, entre autres: les plans de travail quadriennaux et les programmes de travail biennaux du CRIC, du CST, du MM et du Secrétariat; l'évaluation du MM par le CCI; les termes de référence du CRIC; les arrangements pour les mécanismes de coordination régionale; la stratégie de communication; et le programme et le budget.

La CdP 10 s'est tenue en 2011, à Changwon City, en République de Corée. Les délégués ont adopté 40 décisions, traitant, entre autres de la structure de gouvernance du MM, décision à travers laquelle les Parties ont convenu que la responsabilité et la représentation légales du MM sont transférées du FIDA au Secrétariat de la CLD.

**COMITÉ DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE (CST):** Le CST a tenu ses réunions parallèlement à chaque CdP. Sur recommandation de la CST 1, la CdP a créé un groupe spécial chargé de superviser la poursuite du processus de suivi des repères et indicateurs, et a décidé que la CST 2 examinera les liens entre les savoirs traditionnels et modernes. La CST 3 a recommandé que la CdP désigne des groupes spéciaux sur les savoirs traditionnels et les systèmes d'alerte précoce. La CST 4 a soumis des propositions pour l'amélioration du travail du CST et la CST 5 a adopté des modalités visant à améliorer l'efficacité et l'efficacité du CST, notamment par la création d'un groupe d'experts. La CST 6 a poursuivi ses discussions sur, entre autres,

l'amélioration de son efficacité et de son efficacité. La CST 7 a procédé à l'examen de la dégradation des terres, de la vulnérabilité et de la mise en valeur, entre autres questions. Et la CST 8 a décidé d'organiser les sessions futures sous forme de conférence à prédominance scientifique et technique, ce qui a conduit à la tenue de la première Conférence scientifique de la CLD à la CST 9.

La première session extraordinaire du CST (CST S-1) (2008) s'est consacrée à l'examen des préparatifs de la CST 9, des éléments de la Stratégie relatifs au CST, du plan de travail quadriennal du CST et du programme de travail biennal chiffré, et des avis devant être fournis au CRIC sur la mesure des progrès accomplis dans la réalisation des Objectifs stratégiques de la Stratégie.

La CST 9 s'est réunie en même temps que la CdP 9, réunion au cours de laquelle la 1<sup>re</sup> Conférence scientifique a été organisée pour examiner le thème « Surveillance biophysique et socio-économique et évaluation de la désertification et de la dégradation des terres, pour soutenir la prise de décision dans le domaine de la gestion des terres et de l'eau ». La CST 9 a également élaboré des décisions concernant l'évaluation de l'expérience de la 1<sup>re</sup> Conférence scientifique et l'organisation d'une 2<sup>e</sup> Conférence scientifique sur le thème « Évaluation économique de la désertification, de la GDT et de la résilience des zones arides, semi-arides et subhumides sèches ». En outre, le CST a recommandé deux indicateurs: la proportion de la population des zones touchées vivant au-dessus du seuil de pauvreté et l'état de la couverture végétale, en tant que sous-ensemble minimal requis d'indicateurs d'impact pour les rapports des pays touchés, à partir de 2012.

La CST S-2 (2011) a examiné l'état d'avancement des travaux sur les méthodologies et les seuils de référence pour l'utilisation efficace du sous-ensemble d'indicateurs d'impact, entre autres choses. La CST 10 a mis en place deux groupes de travail spéciaux: l'un pour poursuivre le processus participatif itératif sur l'affinement des indicateurs d'impact et le suivi et l'évaluation des impacts, et l'autre, pour examiner les options pour la fourniture d'avis scientifiques à la CLD. La CST S-3 (9-12 avril 2013, à Bonn, en Allemagne) s'est réunie parallèlement à la 2<sup>e</sup> Conférence scientifique de la CLD, qui a débattu de la recherche et des meilleures pratiques dans le contexte de la DDTS et a proposé des méthodologies pour évaluer les coûts et les avantages de la GDT.

**COMITÉ POUR L'EXAMEN DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA CONVENTION (CRIC):** Le CRIC a tenu sa première session à Rome, en Italie, en 2002, au cours de laquelle les délégués ont examiné les présentations des cinq régions de la CLD, ainsi que les données concernant les mécanismes financiers à l'appui de la mise en œuvre de la CLD et les conseils fournis par le CST et le MM.

La CRIC 2 (2003) a examiné la mise en œuvre de la CLD, ses arrangements institutionnels, ainsi que le financement de la mise en œuvre de la CLD par les agences et institutions multilatérales. La CRIC 3 (2005) a examiné la mise en œuvre de la Convention en Afrique et a passé en revue les questions relatives à la mise en œuvre de la Convention au niveau mondial. La CRIC 4 (2005) s'est penchée sur le renforcement de la mise en œuvre de la Convention en Afrique, l'amélioration de la communication et des procédures de communication des données, la mobilisation des ressources pour la mise en œuvre, et la collaboration avec le FEM.

La CRIC 5 (2007) a examiné la mise en œuvre de la Convention dans les régions autres que l'Afrique, les moyens d'améliorer la communication des données et l'établissement des rapports nationaux et l'Année internationale des déserts et de la désertification de 2006. La CRIC 6 (2007) a examiné les rôles que les pays développés et en développement Parties devaient jouer dans la mobilisation des ressources, et la collaboration avec le FEM. La CRIC 7 (2008) a examiné: les plans et programmes de travail des organes de la Convention; le format des futures réunions du CRIC; et les indicateurs et le suivi de la Stratégie et les principes devant présider à l'amélioration des procédures de communication des données ainsi que de la qualité et du format des rapports soumis à la CdP.

La CRIC 8 (2009) a examiné, entre autres, les plans de travail des institutions et des organes subsidiaires de la Convention et les indicateurs et les directives encadrant l'établissement des rapports. Les délégués y ont recommandé l'adoption de la proposition d'un système d'examen des résultats et d'évaluation de la mise en application (PRAIS) en ligne. La CRIC 9 (2011) a examiné, entre autres, les analyses préliminaires des données contenues dans les rapports du PRAIS.

La CRIC 10 (2011) a discuté de l'orientation stratégique des institutions et organes subsidiaires de la Convention, a adopté quatre objectifs opérationnels pour évaluer la mise en œuvre de la Convention au moyen des indicateurs de performance, et a approuvé un processus itératif sur les procédures de communication des données et l'affinement des méthodes d'examen et de compilation des bonnes pratiques en la matière. La CRIC 11 (2013) a examiné les progrès accomplis dans l'alignement des programmes d'action nationaux avec la Stratégie. Les délégués ont également examiné la contribution du Groupe de travail intersessions pour l'évaluation à mi-parcours de la Stratégie (GTI) et le Groupe consultatif spécial d'experts techniques (GSET) sur « la délimitation opérationnelle des zones touchées ».

## RAPPORT DE LA CDP 11

La CdP 11 de la CLD s'est ouverte le lundi après-midi 16 septembre 2013, à Windhoek, en Namibie, et a élu Uahekua Herunga, Ministre de l'environnement et du tourisme de Namibie, en tant que Président. Don Koo Lee, ancien Ministre du Service coréen des forêts et Président de la CdP 10, a signalé le résultat de Rio+20 sur un monde neutre en dégradation des terres comme une réalisation importante, et s'est dit confiant que la CdP 11 fera des progrès concernant une approche visant à fixer des objectifs dans le cadre d'un dispositif institutionnel.

Le Président Herunga a estimé que la CdP 11 tirerait profit d'être accueillie par un pays engagé dans la lutte contre la DDTS, en soulignant qu'il est essentiel d'adopter une approche visant à fixer des objectifs et fondée sur des bases scientifiques pour mettre en place des solutions durables.

Souhaitant la bienvenue aux participants, le Secrétaire exécutif de la Convention, Luc Gnacadja, a signalé les progrès accomplis par la CLD sur: la mobilisation de la science au service de l'élaboration des politiques relatives à la DDTS; les avancées en matière de mesurabilité et de surveillance; le renforcement des activités de plaidoyer et de sensibilisation; l'amélioration du dialogue entre la science et la politique; et l'amélioration du

dispositif institutionnel de la CLD. Il a réitéré que parvenir à un MNDDT est un élément clé pour avancer dans une série d'autres domaines, dont le lien eau-énergie-alimentation et l'éradication de l'extrême pauvreté. Il a plaidé pour des orientations pour renforcer le fondement scientifique de la Convention, une approche visant à fixer des objectifs, et pour des programmes de suivi des actions entreprises à tous les niveaux.

L'Irlande, s'exprimant au nom de l'Union européenne (UE), a expliqué que les progrès escomptés par l'UE couvrent trois domaines clés: parvenir à un MNDDT; renforcer les connaissances scientifiques sur les questions liées à la DDTS par la réforme et le renforcement du CST; et renforcer la Convention de façon rentable afin d'en maximiser les impacts. Le délégué a ajouté que les cadres de suivi et de rapport devraient être simplifiés afin d'en faciliter l'utilisation.

Le Burkina Faso, s'exprimant au nom du Groupe africain, a indiqué que la CLD se trouve à un moment critique, en citant les raisons suivantes: une base financière qui s'amenuise; la fin du mandat de l'actuel Secrétaire exécutif; la sortie du Canada de la Convention; le peu de progrès accomplis concernant l'objectif de finaliser pour 2014 80% des programmes d'action nationaux (PAN); et le faible niveau de soutien à la préparation des PAN de la part des pays développés.

L'Inde, s'exprimant au nom du Groupe Asie-Pacifique, a souligné, entre autres, le besoin de renforcer les mécanismes de coordination régionale (MCR) pour une mise en œuvre efficace de la Convention, ainsi que le soutien financier et le renforcement des capacités à l'intention des pays Parties pour l'alignement de leurs PAN d'ici décembre 2014. Le délégué s'est dit préoccupé du peu de fonds alloués au point focal sur la dégradation des terres dans le cadre du FEM par rapport aux deux autres Conventions de Rio, ainsi que du financement limité accordé à la région.

Antigua-et-Barbuda a exprimé, au nom du Groupe Amérique Latine et Caraïbes (GRULAC), des doutes concernant la nomination du nouveau Secrétaire exécutif de la CLD, et a demandé des explications au Secrétaire général des Nations Unies sur les raisons qui ont conduit à révoquer la nomination de Paula Caballero. Le délégué a indiqué que le GRULAC s'oppose aux prétendus arguments concernant un déséquilibre géographique dans le leadership des trois Conventions de Rio, ainsi qu'à un soi-disant manque de transparence au cours du processus de sélection. Il a également déploré l'attention insuffisante portée aux besoins et priorités de la région dans le contexte de la CLD et a souligné le besoin de textes plus intégrés et concis pour les discussions au niveau national. Il a instamment prié la CLD de s'employer à plaider la cause de la faisabilité économique de l'utilisation et de la valorisation des terres arides, de façon à attirer des ressources nouvelles et supplémentaires.

Soulignant le rôle du suivi mondial dans la poursuite des objectifs de Rio+20, l'Arménie a soulevé, au nom des États d'Europe centrale et orientale, des inquiétudes concernant les recommandations sur certains indicateurs qui ne permettent pas de différencier les caractéristiques de la dégradation des terres suivant les pays, et a estimé que ceci devrait être abordé en renforçant la recherche scientifique dans les régions.

Le Groupe de travail des minorités autochtones d'Afrique australe, s'exprimant au nom des OSC, a plaidé pour l'octroi de soutien financier plus important aux OSC pour renforcer

leur rôle dans la sensibilisation et le renforcement des capacités, et a appelé à stopper la diminution du nombre d'OSC participantes. Évoquant les moteurs de la dégradation des terres, dont l'accaparement des terres, l'industrie agroalimentaire et l'industrie minière, la déléguée a demandé une augmentation significative du financement du FEM.

Les délégués ont élu les candidats suivants aux postes de vice-présidents de la CdP 11: Mamadou Honadia (Burkina Faso) pour les États africains; Choi Young Tae (République de Corée) et Heimata Louisa Karika (Iles Cook) pour les États de l'Asie-Pacifique; Ashot Vardevanyan (Arménie) et Dalia Gudaitiene Holiman (Lituanie) pour les États d'Europe centrale et orientale; Thomas Tichelmann (Irlande) et Christine Dawson (États-Unis) pour les États d'Europe de l'Ouest et les autres États, et Thiago Cavalcanti (Brésil) et Mariano Espinoza (Costa Rica) pour les États de l'Amérique latine et des Caraïbes. Karika a été choisi comme Rapporteur de la CdP 11.

Les délégués ont ensuite établi un Comité plénier (CP) et ont désigné Chencho Norbu (Bhoutan) Président. La CdP a confié les points suivants de l'ordre du jour au CP: l'évaluation de la Stratégie; le programme et le budget; la gouvernance et les dispositions institutionnelles du MM; le suivi des résultats de Rio+20; et la Décennie des Nations Unies pour les déserts et la lutte contre la désertification (2010-2020). La CdP a également convenu d'accréditer les ONG et les entités du secteur privé énumérées dans les annexes I, II et III du document ICCD/COP(11)/20/Rev.1 en tant qu'observateurs.

### COMITÉ PLÉNIER

Le Président du CP Norbu a ouvert la première réunion, mardi 17 septembre. Après l'adoption de l'ordre du jour et de l'organisation des travaux, le CP a établi deux groupes de contact, le premier sur le programme et le budget pour l'exercice 2014-2015, et le second sur les questions non budgétaires. Au cours de deux séances plénières, les 26 et 27 septembre, le Président du CP Norbu a présenté à la CdP les résultats des délibérations du Comité, et la CdP a adopté 20 décisions fondées sur les travaux du CP.

**ÉVALUATION INDÉPENDANTE À MI-PARCOURS DE LA STRATÉGIE:** Le rapport du GTI (ICCD/COP(11)/21) a été examiné par le CP, le mercredi 18 septembre. Plusieurs Parties ont appuyé les recommandations: le Viet Nam a exprimé l'espoir qu'elles mèneraient à de nouveaux indicateurs sur la surveillance de la DDTS; la République de Corée a estimé que l'évaluation mènerait à des discussions sur la prochaine phase de la Stratégie; et l'UE a mis en évidence que le but de l'évaluation était de renforcer la Stratégie et non de la modifier. La Jordanie a souligné la nécessité de davantage de ressources financières; l'Indonésie a souligné le manque de financement, d'appui technologique et de renforcement des capacités; et la Chine a préconisé la coopération intergouvernementale et la participation du secteur privé. Cuba a plaidé pour que chaque recommandation du rapport se concrétise par des décisions de la CdP 11. Le Maroc a indiqué que les Parties ont besoin de temps pour intégrer et mettre en œuvre les recommandations. La Suisse a préféré une approche pragmatique incluant: l'examen des meilleures pratiques; la prise en compte de la situation économique de chaque pays; et l'augmentation de la visibilité de la Convention. L'Algérie a plaidé, au nom du Groupe africain, pour une définition claire des responsabilités en matière

d'établissement des rapports. L'Inde a estimé que les indicateurs d'impact devraient être spécifiques à chaque contexte. Les Seychelles, au nom des petits États insulaires en développement (PEID), ont appelé la CdP à envisager de façon particulière les PEID au moment de traiter les recommandations.

Les recommandations du rapport du GTI ont été examinées dans un groupe de contact qui s'est réuni du mercredi 18 septembre au vendredi 20 septembre. Un projet de décision a été approuvé par le CP le vendredi 27 septembre, et a été adopté par la CdP le même jour, sans amendement.

**Décision finale:** La décision (ICCD/COP(11)/L.14) prie le Secrétaire exécutif de proposer, en consultation avec le Bureau de la CdP et en vue d'un examen par la CdP 12, un processus et des termes de référence possibles pour l'élaboration d'une nouvelle stratégie et de plans pour renforcer davantage la mise en œuvre de la Convention. L'annexe à la décision énumère les décisions prises par la CdP 11 incorporant les recommandations du GTI.

### GOUVERNANCE ET DISPOSITIONS

#### INSTITUTIONNELLES APPLICABLES AU MÉCANISME

**MONDIAL:** Le mardi 17 septembre, le Secrétariat a présenté le document ICCD/COP(11)/3 sur les options pour de nouvelles dispositions d'hébergement du MM, y compris les possibilités de le placer aux côtés du Secrétariat. Au cours des discussions, de nombreuses Parties ont appuyé la recommandation du Secrétariat de placer le MM avec le Secrétariat à Bonn, et ont appelé à prendre une décision définitive à Windhoek. Soulignant le mandat du MM et l'importance de préserver son indépendance par rapport au Secrétariat, l'Italie a déclaré que la mobilisation des ressources serait plus efficace si le MM était situé dans le pôle des Nations Unies dédié à l'agriculture à Rome, au sein du FIDA, et a offert une contribution d'hébergement de 100 000 €. Le délégué a signalé la présence de « données controversées et parfois incorrectes » dans le rapport. L'Allemagne a souligné que d'avoir un MM pleinement opérationnel est son principal intérêt, et les arguments pour un transfert à Bonn, y compris: la rentabilité, l'augmentation des synergies entre le MM et le Secrétariat, et une coopération facilitée entre la CLD et la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). L'Algérie a indiqué, avec le soutien du Honduras, que certains aspects du rapport doivent être examinés à l'aune des engagements proposés par l'Italie. Le Panama a souligné, avec l'appui du Pérou, l'importance de considérer les aspects opérationnels de la mission de mobilisation des ressources du MM. La Belgique a attiré l'attention sur les questions non entièrement traitées dans le rapport, notamment: les modalités juridiques; la position du personnel du MM; et les impacts sur le fonctionnement et l'indépendance du MM vis-à-vis du Secrétariat. La Suisse s'est opposée à la façon dont l'évaluation a été menée, en soutenant qu'elle reflète les préférences du Secrétariat.

Un groupe de contact sur les questions liées au MM, facilité par Markku Aho (Finlande), s'est réuni du mercredi 18 septembre à la dernière séance plénière. Le groupe de contact a entamé jeudi 19 septembre l'examen du projet de décision du modérateur contenant des libellés entre crochets sur les différentes options d'hébergement du MM. Un groupe des amis du Président sur le MM s'est réuni du lundi 23 septembre jusqu'au mercredi 25 septembre en soirée.

Au cours du Segment de haut niveau, le mardi 24 septembre, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a déclaré qu'elle pourrait souhaiter accueillir le MM si cela était bien vu par les Parties et le Secrétariat. Alors que les délégués examinaient la déclaration de la FAO dans le groupe de contact dans la soirée du mercredi 25 septembre, beaucoup de délégués se sont opposés à l'introduction de nouvelles options pour lesquelles les coûts n'avaient pas été calculés dans le rapport du Secrétariat, et ont souligné qu'une décision devait être prise à la CdP 11.

Au cours de la plénière du CP, le vendredi 27 septembre, le Secrétariat a déclaré que les incidences financières du projet de décision sont estimées à 350 890 €. La décision a été approuvée par le CP et adoptée par la CdP sans amendement.

**Décision finale:** Dans sa décision (ICCD/COP(11)/L.18), la CdP déplace le MM à Bonn, de façon à le placer aux côtés du Secrétariat, et en vue d'établir un bureau de liaison à Rome avec le personnel approprié. La décision précise que le but et le fonctionnement du bureau de liaison seront décidés par le Directeur général du MM, en accord avec le Secrétaire exécutif.

**PROGRAMME ET BUDGET: Programme et budget pour l'exercice biennal 2014-2015:** Le programme et le budget pour l'exercice biennal 2014-2015 (ICCD/COP(11)/6 et Corr.1, ICCD/COP(11)/7 et Corr.1, ICCD/CRIC(12) 2-ICCD/COP(11)/CST/9) ont été présentés au CP par le Secrétariat, le mardi 17 septembre. Les discussions sur le budget ont été reprises par le CP jeudi matin. Notant qu'un financement additionnel ne garantit pas l'efficacité de la mise en œuvre, le Brésil s'est opposé à une augmentation du budget, appelant à des améliorations en matière d'efficacité par rapport au coût et d'utilisation des installations de téléconférence. Le délégué s'est également enquis de la valeur ajoutée des nouvelles structures bureaucratiques proposées par le Groupe de travail spécial chargé d'examiner les options pour la fourniture de Conseil scientifique se centrant sur la DDTS (AGSA), qualifiant les coûts supplémentaires d'« irresponsables ». Les États-Unis ont plaidé, avec l'appui de Trinité-et-Tobago, pour une baisse de 3% dans le budget et ont instamment appelé à la discipline budgétaire, soutenant que le pays n'est pas en mesure d'accroître son soutien financier. Le Swaziland, au nom du Groupe africain, s'est opposé à toute réduction du budget et a instamment prié les Parties de régler leurs arriérés. Cuba, l'Argentine, le Mexique, l'Algérie, le Pérou et la Colombie ont plaidé pour le renforcement des MCR, et pour faire en sorte que les besoins des annexes régionales se reflètent dans les plans de travail et les allocations budgétaires. La Thaïlande a instamment demandé des synergies avec les autres conventions de Rio, tandis que l'Inde a regretté que l'augmentation budgétaire soit de moins de 4,9% par rapport à l'exercice biennal précédent. Rappelant le déficit budgétaire noté depuis la CdP 10, le Secrétaire exécutif de la CLD, Luc Gnacadja, a indiqué que les réunions régionales n'avaient été possibles que grâce à un financement volontaire.

Le groupe de contact sur le programme et le budget, modéré par Sem Shikongo (Namibie), s'est réuni du vendredi 20 septembre jusqu'à la soirée de clôture de la CdP 11. Comme il était dépendant des résultats des décisions des autres groupes de contact ayant des implications budgétaires, le groupe s'est réuni quotidiennement pour examiner les questions générales relatives aux exigences du budget de base, les fonds d'affectation

spéciale, les contributions indicatives, et les conséquences des restrictions prévues au budget de base. Les délégués du groupe de contact sur le budget ont rejoint mercredi 25 septembre le groupe de contact du CRIC pour négocier un projet de décision sur la collaboration avec le FEM. Le groupe de contact a poursuivi sa réunion jusqu'à 23h30 vendredi soir, les discussions étant principalement axées sur le MM. Dans la soirée du vendredi 27 septembre, le groupe de contact est parvenu à un consensus sur un projet de décision.

Le projet de décision sur le programme et le budget pour l'exercice biennal 2014-2015 a été approuvé par le CP passé le 1<sup>er</sup> du matin, le samedi 28 septembre, et adopté par la CdP.

**Décision finale:** La décision (ICCD/COP(11)/L.21) comprend des accords pour: approuver le budget du programme pour l'exercice biennal 2014-2015 d'un montant de 16 122 431 €, ce qui représente une croissance nominale nulle par rapport à l'exercice 2012-2013; approuver le tableau du personnel pour le budget du programme; et adopter le barème indicatif des contributions pour 2014-2015. En outre elle:

- décide de maintenir le niveau de la réserve de fonds de roulement à 8,3% des dépenses prévues dans le fonds d'affectation spéciale du budget de base;
- approuve un budget d'urgence d'un montant de 2 073 550 € pour les services de conférence;
- prend note des coûts supplémentaires estimés à 1 496 000 €, qui seront occasionnés si la CdP 12 se tient à Bonn;
- prend note des estimations de financement pour les besoins extrabudgétaires fixées par le Secrétaire exécutif (7 281 000 €) et le MM (11 578 150 €) pour l'exercice biennal 2014-2015, et demande aux Parties qui sont en mesure de le faire de verser des contributions volontaires; et
- approuve un budget pour le transfert du MM à Bonn, sur une base ponctuelle et exceptionnelle, d'un montant de 350 894 €, et autorise le Secrétaire exécutif à utiliser les réserves du fonds d'affectation spéciale du budget de base à cet effet.

**Résultats financiers du fonds d'affectation spéciale de la Convention:** Les résultats financiers du fonds d'affectation spéciale de la Convention (ICCD/COP(11)/9-13) ont été présentés par le Secrétariat au CP, le mardi 17 septembre. Concernant les résultats financiers du fonds d'affectation spéciale de la Convention (ICCD/COP(11)/6 et Corr.1, et ICCD/COP(11)/7), le Secrétariat a signalé un retard dans les contributions, appelant les Parties à honorer leurs engagements. En ce qui concerne le rapport sur les états financiers non vérifiés pour les fonds d'affectation spéciale de la Convention pour le MM, le délégué a indiqué qu'en raison de dépenses litigieuses et de frais juridiques imprévus concernant les réclamations des certains employés, le Secrétariat n'a pas pu obtenir un accord.

**Décision finale:** Dans cette décision, qui est incluse dans la décision sur le programme et le budget (ICCD/COP(11)/L.21), la CdP prend note des états financiers pour les exercices biennaux 2010-2011 et 2012-2013, du rapport sur les résultats financiers et des rapports sur la mise en œuvre des programmes de travail pour l'exercice biennal 2012-2013 du Secrétariat et du MM, et de l'état des contributions au 1<sup>er</sup> septembre 2013. Le CdP exprime également sa gratitude aux Parties qui ont payé leurs contributions au budget de base et aux fonds d'affectation spéciale, et appelle les Parties qui ne se sont pas acquittées de leurs contributions à le faire sans délai.

## SUIVI DES RÉSULTATS DE LA CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE (UNCDD, ou Rio+20):

Le Secrétariat a présenté jeudi 19 septembre le document ICCD/COP(11)/5 et Corr.1, en détaillant sa contribution aux travaux de l'Équipe spéciale des Nations Unies appuyant les co-présidents du Groupe de travail de l'Assemblée générale sur les objectifs du développement durable. Le Groupe africain a préconisé, avec l'appui de l'UE, l'établissement d'un groupe d'experts intersessions. L'UE et l'Inde ont suggéré que le groupe envisage des options pour intégrer le résultat de Rio+20 dans une nouvelle stratégie de la CLD à la CdP 13. La Chine a estimé que l'établissement des objectifs doit être fondé sur le consensus, l'évaluation scientifique et des garanties institutionnelles efficaces. La Namibie, soutenue par l'Algérie et l'Arménie, a déclaré que le paragraphe 17 du résultat de Rio+20 fournit un mandat clair demandant à la CLD de prendre des mesures. Le délégué a indiqué qu'il déposerait un projet de décision pour un protocole ou une annexe spécifique à adopter à la CdP 11. Soulignant le manque de clarté et de consensus scientifique sur le MNDT et le taux net nul de dégradation des terres (ZNL), les États-Unis ont proposé de supprimer les références à ces concepts. Cuba, l'Argentine, le Pérou, le Mexique et le Brésil ont mis en garde contre le fait de préjuger du résultat du processus entourant le programme de développement post-2015, le Brésil s'opposant également l'élargissement du mandat de la Convention aux questions foncières au-delà des zones arides.

La question a fait l'objet de négociations dans un groupe de contact qui s'est réuni du jeudi 19 septembre jusqu'à la plénière de clôture. Les délégués ne sont pas parvenus à un accord sur: la question de savoir si l'utilisation de la terminologie relative à la DDTS et au MNDT du document de résultat de Rio+20 dans le cadre de la CLD est appropriée; et le mandat de la CLD en ce qui concerne les résultats de Rio+20, qui ont été élaborés dans le cadre d'une conférence mandatée par l'Assemblée générale, et non par un organe d'une convention. Mercredi soir 25 septembre, un groupe de rédaction informel ouvert a été créé pour sortir de cette impasse. Le groupe s'est concentré sur la création d'un groupe de travail intergouvernemental, son rôle et ses responsabilités.

Un projet de décision a été présenté au CP lors de sa dernière séance plénière, et le Secrétariat a indiqué que les incidences financières de cette décision sont estimées à 188 000 €. Dans une déclaration formulée après l'adoption de la décision par le CP, l'Arménie a souligné, au nom des pays touchés d'Europe centrale et orientale, que la décision ne reflète pas les intérêts des pays de l'Annexe V, qui ont des problèmes de dégradation des terres en dehors des zones arides. La CdP a ensuite adopté la décision.

**Décision finale:** Dans cette décision (ICCD/COP(11)/L.19), la CdP reconnaît les résultats de Rio+20 et décide de créer un GTI composé de représentants de chaque région et financé par des contributions volontaires, pour: « établir une définition fondée sur la science de la neutralité de la dégradation des terres dans les zones arides, semi-arides et subhumides sèches; élaborer des options concernant les zones arides, semi-arides et subhumides sèches que les Parties pourraient envisager dans leurs efforts pour parvenir à la neutralité en dégradation des terres; et fournir des avis à la Convention sur les implications pour sa Stratégie, ses programmes et ses besoins en ressources ». Le GTI est

prié de prendre note, entre autres, du processus entourant le programme de développement pour l'après-2015 et du travail de l'ISP, et de préparer un rapport pour le Bureau de la CdP 60 jours avant la CdP 12, et que ce rapport devrait être transmis au CST et au CRIC pour examen avant la CdP 12.

**PROCÉDURES RÉVISÉES POUR L'ACCREDITATION DES OSC ET DES REPRÉSENTANTS DU SECTEUR PRIVÉ ET LEUR PARTICIPATION AUX RÉUNIONS ET ACTIVITÉS LIÉES À LA CLD:** Le Secrétariat a présenté, le jeudi 19 septembre, le document ICCD/COP(11)/4 sur les procédures révisées pour l'accréditation des OSC et des représentants du secteur privé auprès de la CdP et leur participation aux réunions et à d'autres activités liées à la Convention. Les OSC ont déploré que, depuis la CdP 10, seules les OSC et les représentants du secteur privé des régions visées par les annexes aient été autorisés à s'inscrire. La déléguée a suggéré des exigences d'accréditation plus strictes, en particulier en ce qui a trait au développement durable, afin de s'assurer que la participation du secteur privé respecte le mandat de la Convention.

Ce point a été discuté dans un groupe de contact du CP qui s'est réuni du lundi 23 au jeudi 26 septembre. Les délégués ont débattu: des implications budgétaires de l'élaboration d'une stratégie d'engagement des entreprises; de la nécessité pour le secteur privé de faire rapport à la Convention; de la participation des peuples autochtones, des communautés locales et des jeunes; et de la composition du comité de sélection des OSC.

Le vendredi 27 septembre, le Président du CP Norbu a présenté le projet de décision. Le Secrétariat a déclaré que les incidences financières de cette décision sont estimées à 45 000 €. Le Brésil a demandé de modifier le libellé « peuples » autochtones pour « peuple » en conformité avec la formulation employée dans d'autres conventions. La décision a été acceptée par le CP et ensuite adoptée par la CdP, telle que modifiée.

**Décision finale:** Dans cette décision (ICCD/COP(11)/L.12), la CdP, entre autres:

- invite les Parties à promouvoir la participation active des OSC, y compris les autochtones, les communautés locales et les jeunes, dans le processus de la Convention;
- prie le Secrétariat et le MM d'élaborer une stratégie d'engagement des entreprises pour examen par le Bureau de la Conférence *ad interim* et par la CdP 12; et
- décide que le comité de sélection des OSC devrait également inclure un représentant des OSC des pays appartenant à chacun des cinq groupes régionaux des Nations Unies.

**PLAN STRATÉGIQUE DÉCENNAL ET CADRE POUR AMÉLIORER LA MISE EN ŒUVRE DE LA CONVENTION (2008-2018): Examen des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la stratégie globale de communication:** Le Secrétariat a présenté, jeudi 19 septembre, le document ICCD/COP(11)/2 sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la stratégie de communication. Le Groupe africain a proposé d'adopter un programme de sensibilisation sur la DDTs et d'élaborer une stratégie de communication afin de catalyser l'investissement. Les OSC ont instamment demandé un soutien aux activités participatives en milieu rural qui ont trait à la communication et à l'éducation dans les langues locales.

Le mardi 24 septembre, les discussions du groupe de contact se sont centrées sur le mandat de la Convention en ce qui concerne le résultat de Rio+20, les délégués convenant que les initiatives

en matière de sensibilisation doivent être alignées sur le mandat de la Convention et sa Stratégie. Les incidences financières des programmes de reconnaissance de la CLD ont également été débattues, le Secrétariat soulignant la nécessité de contributions volontaires pour ces programmes.

Présentant le projet de décision au CP le jeudi 26 septembre, le Secrétariat a déclaré que les incidences financières de cette décision sont estimées à 1 580 300 € et qu'elles seraient examinées plus en profondeur par le groupe de contact sur le programme et le budget. La décision a alors été approuvée par le CP et adoptée par la CdP sans discussion.

**Décision finale:** La décision (ICCD/COP(11)/L.3), entre autres, se félicite des progrès accomplis dans l'avancement de l'objectif opérationnel 1 de la Stratégie, en particulier les initiatives visant à promouvoir les meilleures pratiques en matière de GDT, et appelle à une plus grande attention à la sensibilisation et aux activités éducatives sur les questions de DDTs à travers la Journée mondiale de la lutte contre la désertification, la Décennie des Nations Unies pour les déserts et la lutte contre la désertification, le PPCS, le prix Land for Life, le programme Champions zones arides, et d'autres outils de sensibilisation du public.

**Amélioration des mécanismes destinés à faciliter la coordination régionale de la mise en œuvre de la Convention:**

Le jeudi 19 septembre, le Secrétariat a présenté le document ICCD/COP(11)/14 sur l'appui du Secrétariat et du MM au renforcement de la coopération régionale. Le Groupe africain a demandé d'installer l'unité de coordination régionale (UCR) dans les locaux de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, tandis que la Géorgie a souligné l'intérêt des pays d'Europe centrale et orientale pour la mise en place d'un MCR. Les négociations du groupe de contact, qui s'est réuni du lundi 23 septembre jusqu'au jeudi 26 septembre, ont porté sur les incidences financières du processus relatif au MCR, l'inclusion des recommandations du GTI sur les MCR, et sur l'incorporation de références aux nouvelles initiatives en tant qu'outils visant à renforcer la mise en œuvre de la Convention. Le CP a examiné le projet de décision y afférent le vendredi 27 septembre, et le Secrétariat a signalé que les incidences financières de cette décision sont estimées à 763 000 €. Le CP a approuvé la décision sans commentaire et celle-ci a ensuite été adoptée par la CdP.

**Décision finale:** Dans cette décision (ICCD/COP(11)/L.4), la CdP reconnaît la nécessité de renforcer davantage les capacités, l'efficacité et l'efficience des MCR et de veiller à ce les UCR exercent leurs fonctions de façon efficace. Également, la CdP, entre autres:

- demande aux pays Parties touchés relevant de chaque annexe: d'établir ou de réviser les mandats des comités régionaux, des UCR et des réseaux de programmes thématiques, en fonction des priorités régionales; d'examiner, sous réserve de la disponibilité des ressources, les programmes d'action sous-régionaux et régionaux existants afin de s'assurer qu'ils reflètent les priorités régionales, avant la CdP 12; et d'augmenter l'aide financière aux MCR pour répondre à leurs priorités; et
- invite les Parties à examiner le rôle des nouvelles initiatives, y compris l'Initiative de Changwon et le Forum international Desert Kibuqi, comme des outils visant à renforcer la mise en œuvre de la Convention et de la Stratégie.

## DÉCENNIE DES NATIONS UNIES POUR LES DÉSERTS ET LA LUTTE CONTRE LA DÉSERTIFICATION (UNDDD) (2010-2020):

Le jeudi 19 septembre, le Secrétariat a présenté un rapport sur les activités de soutien à l'UNDDD (ICCD/COP(11)/19). Au cours des discussions, certains délégués ont souligné les activités de célébration organisées au niveau national, et le Groupe africain a appelé à l'intégration des activités de l'UNDDD avec la Journée mondiale de l'environnement. Les discussions du groupe de contact ont abordé l'implication budgétaire du Programme de l'UNDDD.

Le CP a examiné le projet de décision y afférent le jeudi 26 septembre. Le Secrétariat a déclaré que les incidences financières de cette décision seraient absorbées dans le budget existant. La décision a ensuite été adoptée par la CdP sans commentaire.

**Décision finale:** Cette décision (ICCD/COP(11)/L.2) reconnaît l'importance de la Décennie dans la sensibilisation à la valeur des déserts et la nécessité de renforcer les partenariats multipartites et la collaboration entre les entités des Nations Unies de façon à multiplier les activités de célébration.

**QUESTIONS EN SUSPENS: Article 47 du Règlement intérieur:** Le jeudi 19 septembre, le Secrétariat a noté que ce point de l'ordre du jour demeure non résolu depuis la CdP 2, et a présenté des options pour aller de l'avant sur les processus de prise de décision de la CdP comme indiqué dans le document ICCD/COP(11)/16. L'Algérie, rejointe par l'Argentine, a déclaré que le consensus devrait constituer la norme au sein de la CdP. Ce point a été discuté et approuvé dans un groupe de contact le lundi 23 septembre.

Lors de l'examen du projet de décision, le jeudi 26 septembre, le Secrétariat a déclaré que les incidences financières seraient absorbées dans le budget existant. La décision a alors été approuvée par le CP et adoptée par la CdP.

**Décision finale:** La décision (ICCD/COP(11)/L.1) demande que cette règle de procédure, toujours non résolue, soit incluse dans l'ordre du jour de la CdP 12 et au Secrétariat de faire rapport sur l'état des règles de procédure similaires en vertu d'autres accords multilatéraux sur l'environnement.

## COMITÉ CHARGÉ DE L'EXAMEN DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA CONVENTION

La Présidente Mary Rowen (États-Unis) a ouvert la CRIC 12, le mardi 17 septembre, et le Comité a adopté l'ordre du jour provisoire et l'organisation des travaux (ICCD/CRIC(12)/1), tel que révisé oralement. Les délégués ont établi un groupe de contact sur les questions du CRIC et ont nommé Luis Estuardo Ríos González (Guatemala), en tant que modérateur. Le groupe de contact s'est réuni du 18 au 27 septembre et a élaboré 12 projets de décisions, qui ont été approuvés au sein du CRIC et adoptés par la CdP, le jeudi 26 septembre. Les autres décisions relatives à l'évaluation des flux financiers, aux FEM et aux meilleures pratiques ont été adoptées par la CdP le vendredi 27 septembre.

**EXAMEN DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA  
CONVENTION ET DE LA STRATÉGIE DÉCENNALE:  
RAPPORT DU CRIC 11:** Le rapport du CRIC 11 (ICCD/CRIC(11)/19 et ICCD/CRIC(11)/19/Add.1) a été examiné le mercredi 18 septembre. La Côte d'Ivoire, s'exprimant au nom du Groupe africain, et la Jordanie et le Sénégal, ont plaidé pour

une mobilisation accrue des ressources pour permettre la mise en œuvre de la Convention. Kiribati a souligné la complexité du processus de financement du FEM. Concernant les stratégies de mobilisation des ressources, la Chine a appelé le CST à accroître la coopération avec la FAO, tandis que le Mexique a encouragé le Secrétariat et le MM à participer aux réunions ministérielles régionales sur l'environnement, l'alimentation et l'agriculture. Le Japon a souligné que le fait d'accepter les activités présentées ne signifie pas l'approbation d'une augmentation du budget. La Chine a exprimé des inquiétudes concernant le peu d'information fournies par les Parties et a appelé à l'amélioration des indicateurs d'impact et des évaluations aux niveaux mondial et national.

**Renforcer et améliorer le processus d'alignement et de mise en œuvre des programmes d'action conformément à la Stratégie:** Le groupe de contact du CRIC a examiné ce point, mercredi et jeudi 18 et 19 septembre. Les délégués ont d'abord été divisés sur le fait de spécifier, concernant le financement, qu'il soit « adéquat, prévisible et opportun », les discussions abordant notamment les difficultés d'accès aux fonds et les préoccupations concernant les responsabilités changeantes. Au cours de la plénière de clôture, le jeudi 26 septembre, le Secrétariat a noté que les incidences financières de cette décision étaient estimées à 1 049 000 €, et a déclaré que le groupe de contact sur le budget et le programme l'examinerait. Le CRIC a approuvé le projet de décision et la CdP l'a ensuite adopté.

**Décision finale:** La décision (ICCD/CRIC(12)/L.1) traite de la nécessité: d'intégrer les PAN dans les plans de développement nationaux; de faciliter et de simplifier l'accès au financement, notamment par le FEM et les financements associés aux changements climatiques; d'inclure le secteur privé et les organisations de base dans le processus d'alignement; et de soutenir l'alignement et la mise en œuvre des programmes d'action.

Le projet de décision demande en outre aux pays Parties touchés d'intensifier leurs efforts pour formuler et/ou aligner, réviser et mettre à jour leurs plans d'action nationaux conformément à la Stratégie et de les adopter en tant que documents politiques, et les encourage, entre autres à:

- élaborer des programmes d'action au niveau local;
- utiliser le processus d'alignement des PAN comme un moyen de sensibiliser les décideurs; et
- tout en alignant leurs PAN: à combler certaines lacunes dans la GDT; assurer la cohérence avec les autres politiques sectorielles et plans de développement nationaux à tous les niveaux; établir un mécanisme de coordination interne spécifique; et à mettre en place un processus participatif.

Concernant les moyens de faciliter les programmes d'alignement, la décision demande, entre autres:

- au Secrétariat de continuer d'offrir une aide pour l'alignement des programmes d'action; d'évaluer l'efficacité de ces activités pour 2014-2015; de fournir un appui technique; de faire des efforts de sensibilisation; d'assurer le plaidoyer à un haut niveau politique; et de faciliter l'utilisation et l'amélioration d'outils efficaces pour guider le processus d'alignement; et
- à la CRIC 13 de s'entendre sur une compréhension approfondie des processus liés à la stratégie de financement/ cadre d'investissement intégré et de leurs relations avec le

processus d'alignement des PAN, ainsi que de discuter d'un plan concernant le processus d'alignement des PAN vis-à-vis des objectifs globaux de la GDT.

**Évaluation de la mise en œuvre de la Convention au moyen des objectifs opérationnels de la Stratégie:** Le groupe de contact du CRIC a commencé à négocier un projet de décision sur ce point le lundi 23 septembre, et a finalisé le texte le mercredi 25 septembre. Les délégués ont examiné les mises à jour concernant les objectifs opérationnels, les résultats et les indicateurs, et ont discuté de la pertinence d'inclure des références à la DDTS, et se sont centrés sur l'accès aux bases de données existantes. La Présidente Rowen a présenté le projet de décision au CRIC le jeudi 26 septembre, et le Secrétariat a déclaré que les incidences financières seraient absorbées dans le budget existant. La CdP a adopté la décision.

**Décision finale:** S'agissant de l'objectif 1 sur les activités de plaidoyer, de sensibilisation et d'éducation, la décision (ICCD/CRIC(12)/L.8) encourage les Parties, entre autres, à: renforcer les liens entre les acteurs nationaux; rationaliser leurs efforts de sensibilisation au sein des stratégies nationales de communication; utiliser les médias et les technologies de l'information et de la communication, pour sensibiliser davantage; explorer des façons de communiquer le terme « désertification » au grand public, tout en envoyant un message positif; et appuyer le renforcement des capacités des communautés.

En ce qui concerne l'objectif opérationnel 3 sur la science, la technologie et la connaissance, la décision, entre autres: encourage les pays Parties touchés à intensifier leurs efforts pour mettre en place et/ou renforcer la surveillance et l'évaluation de la DDTS, ainsi qu'à renforcer le soutien national accordé aux systèmes de surveillance et d'évaluation.

En ce qui concerne l'objectif opérationnel 4 sur le renforcement des capacités, la décision, entre autres: demande au MM d'aider les pays Parties touchés dans l'évaluation de leurs besoins financiers en matière de renforcement des capacités; encourage les pays Parties touchés à intégrer davantage les questions de DDTS dans les initiatives nationales de renforcement des capacités menées par les institutions scientifiques, technologiques et de recherche; et encourage les partis à soutenir la participation des OSC dans le processus d'établissement des rapports nationaux et à les aider à développer les capacités pertinentes en cas de besoin.

**Évaluation de la mise en œuvre de la Convention au moyen des objectifs stratégiques 1, 2 et 3:** Le groupe de contact du CRIC a examiné ce point mardi et mercredi, 24 et 25 septembre. Les Parties ont convenu que, bien que l'information obtenue à partir de points focaux nationaux peut aider le Secrétariat à simplifier les modèles de rapports, cet exercice devrait être basé sur les informations déjà fournies. Le projet de décision a été présenté au CRIC le jeudi 26 septembre, et le Secrétariat a déclaré que les incidences financières de cette décision seraient absorbées dans le budget existant. Le CRIC a approuvé la décision, et la CdP l'a adoptée sans commentaire.

**Décision finale:** La décision (ICCD/CRIC(12)/L.3) invite, entre autres:

- les pays Parties touchés à: déployer plus d'efforts pour accroître la couverture des données spatialement explicites; renforcer leur coordination institutionnelle au niveau national

en vue d'améliorer l'accessibilité des données; et à utiliser les ensembles de données disponibles et internationalement reconnues;

- les pays Parties développés et en développement en mesure de le faire, ainsi que les institutions financières et techniques, à fournir un soutien technique et financier aux pays Parties touchés; et
- le CRIC à continuer à collaborer étroitement avec le CST à l'harmonisation des données et des méthodologies afin d'établir une base de référence pour l'évaluation de la mise en œuvre.

**Évaluation des flux financiers pour la mise en œuvre de la Convention:** Le groupe de contact du CRIC a négocié un projet de décision sur ce point les mercredi et jeudi 25 et 26 septembre. Les délégués étaient en désaccord sur l'opportunité de reconnaître, dans les décisions du CRIC, un partenariat public-privé en particulier démontrant une mobilisation des ressources réussie pour les activités de lutte contre la désertification. Au cours de la dernière séance plénière, le vendredi 27 septembre, le Secrétariat a déclaré que les incidences financières de ce projet de décision sont estimées à 250 000 €. Le CRIC a approuvé le projet de décision, et la CdP l'a ensuite adopté.

**Décision finale:** La décision (ICCD/CRIC(12)/L.10) invite tous les pays Parties, dans le cadre de partenariats public-privé, à soutenir les investissements du secteur privé dans la GDT dans les zones arides. Elle invite les pays développés Parties et les institutions multilatérales à accroître la pertinence, la rapidité et la prévisibilité des ressources fournies aux pays Parties touchés et aux organisations sous-régionales pertinentes, et prie le MM de continuer à aider les pays Parties et les sous-régions touchés à développer leurs cadres d'investissement intégrés et d'identifier des sources nationales, étrangères et novatrices de financement pour leur mise en œuvre. Elle prie instamment les pays Parties touchés à accroître, avec l'aide du MM, leurs efforts pour mettre en place des cadres d'investissement intégrés, visant l'objectif que 50% des pays Parties touchés aient établi ces cadres d'ici 2014.

La décision invite les pays affectés Parties à, entre autres:

- intensifier leurs efforts pour soumettre des propositions de projets, y compris ceux qui favorisent la mise en œuvre synergique des conventions de Rio aux niveaux national, sous-régional et régional, aux institutions financières, instruments et fonds multilatéraux;
- intensifier leurs efforts pour allouer des ressources de leurs budgets publics et encourager les investissements privés pour la mise en œuvre des PAN; et
- adopter une stratégie financière intégrée comme un outil pour accroître le financement de la GDT.

**Plans de travail pluriannuels et performance des institutions et des organes subsidiaires de la Convention:** Ces sous-points (ICCD/CRIC(12)/2 et ICCD/CRIC(12)/3) ont été présentés le mercredi 18 septembre au CRIC et par la suite ils ont été discutés par le groupe du budget du CP. Plusieurs Parties, dont la Chine, ont salué les plans de travail pluriannuels. Cuba a soulevé des préoccupations au sujet de la formulation utilisée dans les plans de travail en ce qui concerne l'objectif d'un MNDDT, indiquant que les provisions concernant la DDTS dans *l'Avenir que nous voulons* sont transposées dans les objectifs de développement durable (ODD), que les questions de DDTS sont

incluses dans le programme de développement pour l'après-2015, et que les négociations sur ces questions sont actuellement en cours à New York et dépassent du mandat de la CLD.

Lors de l'examen du projet de décision, le vendredi 27 septembre, le Secrétariat a déclaré que les incidences financières seraient absorbées dans le budget existant. Le CRIC a approuvé la décision, et la CdP l'a ensuite adoptée sans commentaire.

**Décision finale:** La décision (ICCD/CRIC(12)/L.12) demande au Secrétariat, au MM, au CST et au CRIC d'utiliser le programme de travail décrit dans la décision sur les six objectifs opérationnels: le plaidoyer, la sensibilisation et l'éducation; le cadre de politique; la science, la technologie et les connaissances; le renforcement des capacités; le financement et le transfert de technologie; et la gestion et les services. La décision prévoit plusieurs cibles à atteindre d'ici 2015 pour chaque objectif opérationnel. La décision demande en outre: au MM d'accroître le soutien au renforcement des capacités des pays Parties touchés pour les aider à accéder au financement; au MM et au Secrétariat de préparer des plans de travail pluriannuels (2016-2019); et au Secrétariat d'intégrer ces plans dans un plan de travail pluriannuel complet de la Convention pour examen à la CdP 12. Elle détermine les critères concernant l'examen des résultats et les indicateurs de résultats pour les institutions et les organes subsidiaires de la Convention.

**AMÉLIORATION DES PROCÉDURES DE COMMUNICATION DES INFORMATIONS, AINSI QUE DE LA QUALITÉ ET DE LA PRÉSENTATION DES RAPPORTS À SOUMETTRE À LA CDP: Examen du rapport d'ensemble sur le quatrième cycle d'établissement des rapports et d'examen:** Le rapport du Secrétaire exécutif ICCD/CRIC(12)/7 a été présenté au CRIC le mercredi 18 septembre. De nombreuses Parties, dont l'Algérie, la Jordanie, le Brésil, l'Argentine et la Colombie, ont noté la difficulté de mesurer les progrès étant donné le faible nombre de soumissions. L'Afrique du Sud, le Panama, le Costa Rica, la Tanzanie, le Maroc et la Thaïlande ont attribué cette faible présentation d'information à, entre autres raisons, la complexité du système PRAIS et aux difficultés rencontrées dans la collecte des données. Beaucoup ont souligné la nécessité de capacités humaines, technologiques et financières accrues pour permettre aux pays de fournir l'information en temps opportun. La Guinée-Bissau et le Bénin ont souligné la nécessité d'impliquer les organismes régionaux afin qu'ils apportent leur contribution en ce qui concerne les statistiques ventilées. Le Guatemala a souligné la nécessité d'ajuster le PRAIS pour permettre des analyses pertinentes.

Le mardi 24 septembre, le groupe de contact du CRIC a modifié un projet de décision sur la procédure relative à l'évaluation de la mise en œuvre, y compris les indicateurs de résultats et d'impacts, la méthodologie et les procédures d'établissement des rapports, en supprimant l'annexe initialement jointe au rapport du GTI (ICCD/COP(11)/21). Au cours des négociations subséquentes, mercredi, les Parties ont discuté du rôle du Secrétariat en ce qui a trait aux difficultés rencontrées par certaines Parties pour maintenir leurs activités de collecte et de traitement de données nationales.

Lors de l'examen de la décision, le jeudi 26 septembre, le Secrétariat a déclaré que les incidences financières sont estimées à 96 000 €. Le CRIC a approuvé la décision et elle a ensuite été adoptée par la CdP.

**Décision finale:** La décision (ICCD/CRIC(12)/L.7) demande au Secrétariat, entre autres: de développer des sections narratives spéciales permettant de faire rapport sur les indicateurs volontaires supplémentaires ou les mesures spécifiques prises par les pays pour lutter contre la DDTs, de simplifier le PRAIS, y compris les exigences relatives à l'information financière, et de réduire le nombre total d'indicateurs de résultats; et de s'assurer que les données et renseignements provenant du processus d'établissement des rapports sont disponibles et accessibles à tous. Également, la décision:

- invite le Secrétariat, lors de la réduction du nombre d'indicateurs, à accorder une attention particulière au critère e-SMART (économique, spécifique, mesurable, réalisable, pertinent et limité dans le temps) et aux résultats du processus de présentation de rapports précédent; et
- invite le Secrétariat à améliorer le fonctionnement de la base de données PRAIS.

**Examen des meilleures pratiques relatives à la mise en œuvre de la Convention:** Les rapports: « Moyens de promouvoir l'analyse et la diffusion des meilleures pratiques » et « Accessibilité de l'information sur les meilleures pratiques » (ICCD/CRIC(12)/4-ICCD/COP(11)/CST/7 et ICCD/CRIC(12)/5) ont été présentés au CRIC, le mercredi 18 septembre. La Chine a fait part de l'expérience de son pays avec le Forum international Desert Kubuqi. Le Bhoutan a proposé des ateliers de partage des expériences régionales en ce qui concerne les rapports PRAIS. L'Argentine a mis en garde contre les risques en matière de droits de propriété associés au stockage d'information sur les meilleures pratiques et sur la GDT sur le portail PRAIS. Le Sénégal a instamment demandé aux régions d'améliorer la diffusion des meilleures pratiques. Le Cambodge a insisté sur le renforcement des capacités et le soutien financier nécessaires à la présentation des rapports nationaux. L'Égypte a instamment demandé aux Parties de traduire les recommandations en actions sur le terrain. La Suisse a appelé le Secrétariat à attribuer la responsabilité de la gestion de la base de données sur les meilleures pratiques en matière de GDT au Panorama mondial des approches et technologies de conservation (WOCAT).

Un projet de décision sur l'examen des meilleures pratiques relatives à la mise en œuvre de la Convention a été examiné pour la première fois lors d'une réunion conjointe CST/CRIC le jeudi 19 septembre. Les négociations du groupe de contact du CRIC sur ce point ont commencé le mercredi 25 septembre, et ont été dominées par des vues divergentes sur l'opportunité de reconnaître un partenariat public-privé particulier démontrant une mobilisation réussie des ressources pour les activités de lutte contre la désertification dans les décisions du CRIC. Lors de l'examen par le CRIC, le vendredi 27 septembre, le Secrétariat a déclaré que les incidences financières de cette décision sont estimées à 88 000 €. Le CRIC a approuvé la décision, et la CdP l'a adoptée sans commentaire.

**Décision finale:** La décision (ICCD/CRIC(12)/L.9) demande au Secrétariat et au Mécanisme mondial de faciliter les consultations entre les organismes compétents en vue de définir un cadre pour tous les sujets thématiques, y compris en fournissant un accès aux bases de données sur les meilleures pratiques à travers le PPCS et de proposer un calendrier révisé et les besoins en ressources pour la compilation des meilleures pratiques à la CRIC 13. La décision demande au Secrétariat, entre autres de:

- compléter la sélection de la base de données primaire recommandée pour un sujet thématique, les technologies de GDT y compris l'adaptation;
- élaborer une politique de la CLD pour accéder aux données et aux renseignements fournis par les Parties et les autres entités déclarantes; et
- faciliter la coopération entre les partenaires du PPCS et la (les) institution(s)/base(s) de donnée(s) qui sera(ont) chargée(s) de la compilation et la diffusion des meilleures pratiques en la matière.

**PROMOTION ET RENFORCEMENT DES LIENS AVEC LES AUTRES CONVENTIONS PERTINENTES AINSI QU'AVEC LES ORGANISATIONS, INSTITUTIONS ET ORGANISMES INTERNATIONAUX COMPÉTENTS:**

Les documents relatifs à ce point de l'ordre du jour (ICCD/CRIC(11)/19 et Add.1, ICCD/CRIC(12)/INF.1 et ICCD/CRIC(12)/CRP.1) ont d'abord été examinés le mercredi 18 septembre, par le CRIC. Les Parties se sont félicitées des efforts visant à promouvoir les synergies entre les trois Conventions de Rio et ont souligné l'importance de prioriser les efforts pour: accroître l'efficacité et la mobilisation des ressources; s'assurer que les efforts nationaux de mise en œuvre de chaque convention soient complémentaires; et harmoniser les formats des rapports. La Jordanie a proposé l'affectation d'un officier de liaison pour coordonner les relations entre tous les organes des conventions. L'Argentine a mis en garde contre l'approche « non conventionnelle » employée par le Secrétariat lors de l'élaboration de ses documents multidisciplinaires, qualifiés de documents de plaidoyer. Concernant le plaidoyer, la sensibilisation et la promotion de la Convention, le Zimbabwe a proposé la création d'une plate-forme mondiale « ouverte et non politique » permettant aux parties prenantes d'avoir un droit de regard sur les questions relatives à la DDTS et sur la mise en œuvre de la Convention.

Les délégués du groupe de contact du CRIC ont travaillé sur un projet de décision le lundi et le mardi 23 et 24 septembre. Des consultations ont eu lieu, notamment tout au long de la soirée de lundi, sur l'utilisation appropriée des recommandations du rapport « Zones arides mondiales: une réponse à l'échelle du système des Nations Unies » (ICCD/CRIC(10)/INF.1) et le plan d'action proposé pour une action coordonnée dans les zones arides (ICCD/CRIC(12)/INF.1). Lors de l'examen du projet de décision par le CRIC, le jeudi 26 septembre, le Secrétariat a déclaré que les incidences financières sont estimées à 696 000 €. Le CRIC a approuvé la décision et la CdP l'a adoptée sans commentaire.

**Décision finale:** La décision (ICCD/CRIC(12)/L.2), entre autres:

- encourage le Secrétariat à renforcer sa coopération avec les agences, organisations et traités des Nations Unies qui sont membres du Groupe de gestion de l'environnement des Nations Unies, sur la base des recommandations du rapport « Zones arides mondiales: une réponse à l'échelle du système des Nations Unies »; et
- prie le Secrétariat: d'aider les pays Parties à promouvoir les partenariats visant à développer et mettre en œuvre des politiques nationales de gestion de la sécheresse; d'évaluer et de faire rapport sur l'efficacité des cadres directifs pour les activités de plaidoyer existants; et de favoriser le dialogue

entre les parties prenantes à la CRIC 13 sur les questions thématiques de fond dans le contexte des cadres directifs pour les activités de plaidoyer existants.

**COLLABORATION AVEC LE FONDS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL: Rapport du FEM sur ses stratégies, programmes et projets de financement des surcoûts convenus des activités se rapportant à la désertification:**

Le rapport du FEM (ICCD/CRIC(12)/6) a été examiné pour la première fois le mercredi 18 septembre. Plusieurs Parties ont plaidé pour étendre les allocations de ressources aux centres de liaison et pour améliorer l'accessibilité directe au fonds à tous les niveaux. Le Costa Rica a déclaré qu'une alliance avec le FEM a permis à son pays de transférer des fonds directement aux agriculteurs. Le Guatemala a demandé une réévaluation du cofinancement requis dans le cadre du FEM et une augmentation du soutien technique et, avec la Tunisie, a appelé à la simplification du processus bureaucratique.

Le groupe de contact du CRIC, rejoint par des délégués du groupe de contact sur le budget, a négocié un projet de décision sur ce point du 25 au 27 septembre. Les discussions ont porté sur l'élimination des références au FEM dans les autres décisions du CRIC et le retrait des demandes au FEM qui sont incompatibles avec son mandat et ses structures décisionnelles. Les Parties étaient en désaccord sur la question du moment opportun pour présenter une demande au FEM, notant les discussions qui ont cours à ce sujet entre les donateurs du FEM.

Le vendredi 27 septembre, le CRIC a examiné le projet de décision et le Secrétariat a déclaré que les incidences financières seraient absorbées dans le budget existant. Le CRIC a approuvé la décision, et la CdP l'a adoptée sans commentaire.

**Décision finale:** La décision (ICCD/CRIC(12)/L.11) demande au Secrétaire exécutif d'élaborer, en consultation avec le Directeur général du FEM, un projet d'amendements au MA existant entre la CLD et le FEM, et de faire rapport sur le projet d'amendements proposé à la CdP 12. La décision, entre autres: demande aux secrétariats du FEM et de la CLD d'amorcer des consultations sur l'harmonisation du décaissement du financement pour les activités habilitantes avec les délais de l'alignement et le processus d'examen des rapports; appelle les Parties à aligner la programmation relative à leur utilisation de ressources du FEM au niveau national, en tenant compte des priorités des programmes d'action sous-régionaux et régionaux; et invite les Parties à utiliser les ressources financières du FEM pour la mise en œuvre d'activités orientées vers les objectifs de la Convention, en tenant compte des résultats de Rio+20 relatifs à la DDTS.

**PROCÉDURES OU MÉCANISMES INSTITUTIONNELS SUPPLÉMENTAIRES POUR AIDER LA CDP À EXAMINER RÉGULIÈREMENT LA MISE EN ŒUVRE DE LA CONVENTION:**

Ce point a été présenté au groupe de contact du CRIC le mercredi 25 septembre. Un projet de décision a été examiné le jeudi 26 septembre, et le Secrétariat a déclaré que les incidences financières seraient absorbées par le budget existant. La décision a été approuvée par le CRIC sans commentaire et ensuite adoptée par la CdP.

**Décision finale:** Dans cette décision (ICCD/CRIC(12)/L.4), les Parties, notamment:

- décident que la réunion intersessions du CRIC formulera des recommandations sur les priorités à inclure dans leur programme de travail et leur budget pour l'exercice biennal de programmation suivant;
- demandent au Secrétariat d'utiliser les résultats des délibérations intersessions du CRIC pour informer la rédaction des décisions et des recommandations pour examen par la CdP; et
- demandent au Secrétariat et au MM de synthétiser les résultats des réunions intersessions, y compris concernant les meilleures pratiques, dans l'information et le matériel destiné au renforcement des capacités pour guider les Parties dans leurs efforts visant à améliorer la mise en œuvre de la Convention.

**PROGRAMME DE TRAVAIL DE LA CRIC 13:** Le groupe de contact du CRIC a examiné ce point le mercredi 25 septembre. Lors de l'examen du projet de décision par le CRIC, le jeudi 26 septembre, le Secrétariat a déclaré que les incidences financières de cette décision sont estimées à 42 500 €. Le CRIC a approuvé la décision et la CdP l'a adoptée sans commentaire.

**Décision finale:** La décision finale ICCD/CRIC(12)/L.5 énumère six points à l'ordre du jour, accompagnés de sept sous-éléments, de la CRIC 13.

**DATE ET LIEU DE LA 13<sup>e</sup> SESSION DU CRIC:** Ce point a été examiné par le CRIC, le jeudi 26 septembre, et le Secrétariat a déclaré que les incidences financières de cette décision seraient examinées en détail lors des négociations sur le programme et le budget. Le CRIC a approuvé la décision et la CdP l'a adoptée sans commentaire.

**Décision finale:** La décision (ICCD/CRIC(12)/L.6) stipule que la CRIC 13 se tiendra sur cinq jours au cours de la période entre le 8 et le 27 novembre 2014 à Bonn, en Allemagne, ou dans un lieu comportant des salles de conférence des Nations Unies dans le cas où aucune Partie ne se propose pour accueillir cette session et pour faire face au coût supplémentaire.

**SESSION DE CLÔTURE DU CRIC:** Lors de sa séance de clôture, le vendredi 27 septembre, le CRIC a achevé l'examen de toutes les décisions. Les délégués ont également élu par acclamation les délégués suivants aux postes de vice-présidents du Bureau de la CRIC 13 et 14: Richard Mwendandu (Kenya); Warapong Waramit (Thaïlande); Yuri Kolmaz (Ukraine) et Patrick Wegerdt (UE). En terminant, la Présidente Rowen a noté que la CdP 11 avait été l'une des plus productives des dix CdP auxquelles elle a assisté. La Présidente Rowen a ensuite remercié les autres fonctionnaires du CRIC, le Secrétariat, et les participants pour leur travail acharné. Elle a levé la séance à 19h42. Lors de la clôture de la plénière de la CdP, les délégués ont élu Philbert Brown (Jamaïque) en tant que Président des CRIC 13 et 14.

#### **COMITÉ DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE**

Le Président Antônio Rocha Magalhães a ouvert la CST 11 le mardi 17 septembre. Après l'adoption de l'ordre du jour et de l'organisation des travaux (ICCD/COP(11)/CST/1), le Comité a également adopté le rapport final de la troisième session extraordinaire du CST (ICCD/CST(S-3)/7). Un groupe de contact conjoint entre le CRIC, le CST et le GSET, modéré par Nicholas Hanley (UE), a été constitué et s'est réuni tout au long de la semaine pour discuter des meilleures pratiques et du partage des connaissances.

**FICHER D'EXPERTS INDÉPENDANTS:** Le mardi 17 septembre, le Secrétariat a présenté le fichier d'experts indépendants (ICCD/COP(11)/15). Concernant la proposition de réviser et de mettre à jour les détails des experts nationaux existants et de proposer de nouveaux candidats au fichier, le Japon et l'Argentine ont exprimé des inquiétudes concernant la taille et l'accessibilité du fichier. Cuba, le Niger, le Pakistan et la Suisse ont suggéré au Secrétariat de conduire une étude analysant son utilité. Le Président Magalhães a renvoyé la question au groupe de contact du CST, également modéré par Nicholas Hanley, pour la poursuite de la discussion au cours de la semaine.

Lors de l'examen de la décision par le CST, le vendredi 20 septembre, le Brésil a demandé, contré par les États-Unis, d'inclure une référence au fichier d'experts indépendants comme source supplémentaire de conseils scientifiques. Après un certain débat, les États-Unis ont concédé l'inclusion de ce point.

**Décision finale:** Entre autres questions, cette décision (ICCD/COP(11)/CST/L.2) reconnaît la nécessité d'améliorer la qualité des services fournis aux Parties à travers la mise en œuvre de la Convention conformément à la stratégie, et souligne la nécessité d'impliquer la communauté scientifique en: invitant les Parties à proposer de nouveaux candidats; en demandant aux Parties de confirmer leurs experts actuels et de nommer de nouveaux experts à travers les points focaux nationaux; et en demandant au Secrétariat de mettre en place des services sur le Web et de valider et de gérer le fichier d'experts.

**EXAMEN DES PROGRÈS ACCOMPLIS DANS L'ORGANISATION DE LA FOURNITURE DE CONSEILS SCIENTIFIQUES INTERDISCIPLINAIRES AU NIVEAU INTERNATIONAL DANS LE PROCESSUS DÉCOULANT DE LA CONVENTION:** Le mardi 17 septembre, le Secrétariat a présenté les documents ICCD/COP(11)/CST/3, ICCD/COP(11)/CST/INF.1 et ICCD/COP(11)/CST/INF.2. Mariam Akhtar - Schuster (DesertNet), Présidente de l'AGSA, a présenté la recommandation de l'AGSA pour une approche modulaire pour construire une ISP intégrée. Elle a expliqué que l'approche proposée pourrait inclure une plateforme intergouvernementale scientifique et politique, des pôles scientifiques et technologiques régionaux, et un Groupe de scientifiques indépendants (IGS).

L'UE a souligné la nécessité de renforcer les synergies entre les plates-formes scientifiques et politiques existantes, y compris le CST, le Groupe technique intergouvernemental sur les sols, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) et la Plate-forme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES). Le Maroc, la Suisse, l'Iran, le Cameroun, l'Argentine, Cuba et d'autres pays ont estimé que le fait d'adopter les recommandations de l'AGSA pourrait compromettre et dupliquer le travail des organes consultatifs existants dans le cadre de la CLD. La Suisse a suggéré de fusionner l'ISP et l'IGS pour en faire un groupe de travail permanent au sein du CST.

L'Argentine a noté que les conférences scientifiques de la CLD ne sont pas des événements inclusifs et, à ce titre, un IGS dont les membres seraient issus de ces événements ne serait pas un forum représentatif permettant des politiques éclairées. Tout en soutenant l'approche régionale proposée, le Brésil a noté que

celle-ci serait coûteuse, complexe et génératrice de bureaucratie supplémentaire. L'Italie a proposé la poursuite des travaux pour affiner les recommandations de l'AGSA. Israël a souhaité que l'accent soit mis sur le « P » de l'ISP.

Les moyens de permettre à la CLD de devenir la principale autorité sur la recherche scientifique en matière de DDTS ont été examinés au sein du groupe de contact du CST tout au long de la semaine. Au matin du vendredi 20 septembre, le groupe de contact n'avait pas encore atteint de consensus sur un modèle précis, mais les délégués sont parvenus à un accord sur une entité ISP, dont la forme et la fonction seront examinées à la CdP 13.

Lors de l'examen du projet de décision par le CST, le vendredi 20 septembre, le Secrétariat a ajouté que les incidences financières de cette décision sont estimées à 420 000 €. La décision a été approuvée par le CST et adoptée par la CdP.

**Décision finale:** Dans sa décision (ICCD/COP(11)/CST/L.3), la CdP établit une ISP pour favoriser le dialogue science-politique, qui sera examinée à la CdP 13:

- avec le mandat d'analyser, synthétiser et traduire les conclusions et recommandations issues des conférences scientifiques et réseaux scientifiques pertinents relatifs à la DDTS;
- comprenant les membres du Bureau du CST, dont cinq scientifiques nommés par les pays relevant des annexes concernant la mise en œuvre régionale, dix scientifiques élus par le Bureau du CST en tenant compte d'un équilibre disciplinaire et régional, et trois observateurs, l'un provenant d'une OSC, l'un d'une organisation internationale et un autre d'une organisation des Nations Unies; et
- co-présidé par le Président du Bureau du CST et un scientifique choisi par les membres de l'ISP.

De plus, la CdP, entre autres: encourage la formation d'un consortium indépendant de réseaux scientifiques sur la DDTS et de plateformes régionales scientifiques et technologiques pour interagir avec l'ISP; invite les Parties à promouvoir la recherche scientifique ciblant la DDTS, à coopérer aux niveaux national, régional et international, et à appréhender les savoirs traditionnels; et invite les Parties à verser des contributions volontaires et en nature pour soutenir l'ISP.

#### **EXAMEN DU RAPPORT INTÉRIMAIRE DU PROGRAMME DE BOURSES D'ÉTUDES DE LA CLD:**

Le mardi 17 septembre, le Secrétariat a présenté le rapport sur l'état d'avancement du programme de bourses d'études (ICCD/COP(11)/CST/8), qui a ensuite été transmis au groupe de contact du CST pour la poursuite de la discussion tout au long de la semaine.

**Décision finale:** Dans cette décision (ICCD/COP(11)/CST/L.1), tout en se félicitant des promesses et engagements initiaux des partenaires potentiels du programme de bourses, et de l'Accord de partenariat et manuel de gouvernance pour l'élaboration du programme, la CdP appelle au renforcement du partenariat; à lier le programme avec des activités de renforcement des capacités du Secrétariat; et à examiner la collaboration avec d'autres conventions de Rio pour appuyer le programme de bourses de la Convention.

**AMÉLIORATION DE LA GESTION DES CONNAISSANCES S'AGISSANT NOTAMMENT DES CONNAISSANCES TRADITIONNELLES, DES MEILLEURES PRATIQUES ET DES EXEMPLES DE RÉUSSITES:** Présentant ce sous-point concernant le PPCS le

mercredi 18 septembre, le Président Magalhães a sollicité des commentaires sur le document ICCD/COP(11)/CST/6 et son rapport d'activité (ICCD/COP(11)/CST/INF.4). Elysabeth David, du Secrétariat de la CLD, a indiqué qu'il vise à mettre en place un portail en ligne qui regroupe des connaissances provenant de répertoires existants et a décrit la phase pilote en cours.

De nombreuses Parties, dont le Maroc, l'Argentine, la République démocratique du Congo, l'Équateur, le Costa Rica et le Yémen, ont exprimé des préoccupations concernant: l'accès à Internet au niveau local, les questions linguistiques, et la capacité du système à inclure les connaissances traditionnelles et les pratiques locales. La Tunisie a déclaré que l'objectif du projet ne peut pas être atteint sans engagement au niveau national, et la Namibie a suggéré d'ajouter la fonctionnalité relative au téléphone mobile pour accroître l'accessibilité. La Turquie a suggéré que les pays soient responsables des traductions en langues locales. Le Mexique, l'Italie et la Chine ont appelé à un plus grand partage des connaissances au niveau régional. D'autres discussions ont eu lieu sur cette question au sein du groupe de contact du CST tout au long de la semaine.

Aucune décision indépendante n'a été prise sur ce point.

**Promouvoir l'analyse et la diffusion des meilleures pratiques:** Le Président Magalhães a présenté ce sous-point, le mercredi 18 septembre, sur la base des décisions 21/COP.10 et 15/COP.10 et des documents pertinents (ICCD/CRIC(12)/4 - ICCD/COP(11)/CST/7 et Corr.1 et ICCD/COP(11)/CST/6). Le Vice-Président du CRIC, Hussein Nasrallah (Liban), a modéré la discussion.

Le Brésil a demandé des précisions sur le travail du CST visant à identifier et recommander des sujets sur lesquels le CST a besoin de conseils. Le Japon a demandé à la CLD d'établir des partenariats avec les organisations décentralisées concernées pour faciliter le transfert de connaissances au plus bas niveau. L'Argentine a appuyé les appels à une collaboration accrue avec le WOCAT mais a exprimé des préoccupations au sujet des droits de propriété intellectuelle des peuples autochtones. Les États-Unis ont rappelé que la propriété et le contrôle de la propriété intellectuelle demeurent entre les mains des pays détenant l'information, et non dans celles de la CLD. D'autres discussions ont eu lieu sur cette question au sein du groupe de contact du CST tout au long de la semaine.

Lors de l'examen d'un projet de décision sur ce point par le CST, le vendredi 20 septembre, le Secrétariat a déclaré que les incidences financières sont estimées à 477 000 €.

**Décision finale:** Dans sa décision (ICCD/COP(11)/CST/L.4), la CdP demande au Secrétariat: de poursuivre les activités visant la création de partenariats actifs avec les organisations et réseaux qui entretiennent des répertoires de contenu sur les connaissances et l'expertise pertinentes à la Convention; d'améliorer le site Web par des mises à jour régulières, une navigation et des fonctionnalités de recherche améliorées, et un accès à d'autres langues que l'anglais; et de continuer à développer le PPCS par la promotion de la transmission du savoir et des initiatives d'échange d'information aux niveaux régional, national et international. La CdP invite également les organisations intéressées qui maintiennent des répertoires pertinents au niveau régional à coopérer à la mise en œuvre pilote du PPCS, et prie le Secrétaire exécutif de la CLD de rendre compte des progrès réalisés dans la mise en œuvre de cette décision à la CdP 12.

**AVIS CONCERNANT LA MÉTHODE LA PLUS INDIQUÉE POUR MESURER LES PROGRÈS ACCOMPLIS DANS LA RÉALISATION DES OBJECTIFS STRATÉGIQUES 1, 2 ET 3 DE LA STRATÉGIE – REMANIEMENT DU FONCTIONNEMENT DU CST CONFORMÉMENT À LA STRATÉGIE:**

Le mercredi 18 septembre, Gunilla Bjorklund (Suède), Présidente du GSET, et Juan Puigdefabregas (Espagne), membre du GSET, ont présenté les recommandations finales du GSET (ICCD/COP(11)/CST/2). Ils ont souligné: la délimitation à des fins opérationnelles des zones touchées; les indicateurs mondiaux, nationaux et locaux; un cadre d'intégration conceptuel des indicateurs; les mécanismes de suivi et d'évaluation; les liens entre les échelles; et les moyens techniques et les ressources nécessaires aux travaux actuels et futurs.

L'UE a suggéré d'utiliser les indicateurs mondiaux dans les cas où les données nationales font défaut, les États-Unis ont plaidé pour des précisions supplémentaires sur les indicateurs, et le Japon a instamment prié d'affiner les définitions et les méthodologies. L'Algérie a suggéré d'examiner les indicateurs utilisés par l'Observatoire du Sahara et du Sahel. L'Inde a estimé que le faible niveau de soumission d'information découle d'un manque de bases de données appropriées et de connaissances sur les zones touchées. Le Soudan, le Maroc, Cuba et l'Égypte ont indiqué que les zones touchées devraient être définies au sens large, et que l'application de la Recommandation 1 sur la délimitation à des fins opérationnelles des zones touchées devrait être obligatoire. L'Argentine a averti que ces suggestions incluraient des catégories ne relevant pas du mandat de la CLD. Le délégué des Philippines a proposé de définir et de tenir compte de l'aridité saisonnière, dont souffre son pays. La FAO a souligné l'importance de la discussion du GSET sur les indicateurs multiniveaux et a demandé davantage d'études sur ce sujet.

Le groupe de contact conjoint CRIC-CST s'est réuni tout au long de la semaine pour discuter de ces questions. Alors que le temps imparti aux négociations tirait à sa fin vendredi après-midi, la discussion s'est centrée sur les moyens à mettre en œuvre pour délimiter les zones touchées par la DDTs, et sur la révision des indicateurs d'impact adoptés à titre provisoire. Concernant la délimitation des zones, les délégués ont exprimé des vues divergentes, et le Président groupe de contact Hanley a transmis le texte au CST.

Le projet de décision a été examiné par le CST, le vendredi 20 septembre, et le Secrétariat a estimé que les incidences financières de cette décision s'élevaient à 184 000 €.

**Décision finale:** Dans cette décision (ICCD/COP(11)/CST/L.6), la CdP décide de maintenir les objectifs stratégiques de la Stratégie, en demandant la révision des indicateurs d'impact en les reliant aux objectifs opérationnels et en s'assurant qu'ils sont facilement mesurables. La CdP décide également, entre autres: d'établir une approche de suivi et d'évaluation comprenant des indicateurs, un cadre conceptuel et des mécanismes de sélection des indicateurs au niveau national; d'utiliser le terme « indicateur de progrès » plutôt qu'« indicateur d'impact »; d'affiner les indicateurs par des examens par les pairs; et d'exiger la présentation d'information concernant les indicateurs qui font partie de séries de données mondiales standardisées. Concernant les indicateurs nationaux, la CdP invite les Parties touchées à élaborer et mettre en œuvre

un nouveau cadre d'indicateurs pour suivre les progrès et à présenter rapport à des niveaux multiples, et encourage les Parties à établir des cibles à l'aide d'indicateurs de progrès tout en tenant compte des spécificités régionales et nationales.

**REMANIEMENT DU FONCTIONNEMENT DU CST CONFORMÉMENT À LA STRATÉGIE: Examen des résultats de la 2<sup>e</sup> Conférence scientifique:** Le CST a examiné ce sous-point de l'ordre du jour le jeudi 19 septembre. Jonathan Davis, Président du Comité consultatif scientifique (CCS), a présenté les résultats préliminaires de la 2<sup>e</sup> Conférence scientifique de la CLD, qui s'est tenue en avril 2013, à Bonn, en Allemagne, figurant dans le document ICCD/COP(11)/CST/4. Il a également présenté les recommandations contenues dans les documents ICCD/COP(11)/CST/INF.3 et Corr.1. Le Yémen a appelé à une définition consensuelle de la DDTs, tandis que l'UE a mis en évidence les barrières linguistiques. Le Maroc a déploré le faible taux de réponse à l'étude. L'Afrique du Sud, avec l'Italie, a plaidé pour des efforts pour publier les résultats des recherches présentés lors des conférences. La Tunisie a fait remarquer que les deux premières conférences n'ont pas fourni de preuve convaincante aux décideurs et aux organismes de financement concernant le rôle de la recherche scientifique dans la lutte contre la DDTs et, avec le Mali, a suggéré que ce point soit au centre de la 3<sup>e</sup> Conférence scientifique. Le Président du CCS Davis a suggéré que l'ISP pourrait contribuer à améliorer le dialogue entre la science et les décideurs. Le sujet a été examiné plus en détail par le groupe de contact du CST.

Aucune décision indépendante n'a été prise sur ce point.

**Évaluation de l'organisation de la 2<sup>e</sup> Conférence scientifique:** Le Président Magalhães a ouvert le débat sur le sous-point dédié à l'évaluation indépendante de l'organisation de la 2<sup>e</sup> Conférence scientifique de la CLD le jeudi 19 septembre (ICCD/COP(11) CST/INF.5 et ICCD/COP(11)/CST/4). Rachel Schutte, consultante, a présenté un aperçu de la méthodologie d'évaluation, soulignant, entre autres, l'équilibre régional et de genre, la nécessité de confirmation précoce de la date et du lieu de la conférence, et l'importance de « découpler » les conférences du processus du CST afin de libérer des ressources pour la mise en œuvre.

Commentant le rapport, le Japon a déclaré que la CLD doit s'engager à communiquer davantage et mieux les résultats de la Conférence afin d'augmenter les contributions financières volontaires. L'Éthiopie et l'Ouganda ont indiqué que les manifestations parallèles doivent être mieux organisées. Le sujet a ensuite été examiné par le groupe de contact du CST.

Lors de l'examen de ce projet de décision par le CST le vendredi 20 septembre, le Secrétariat a déclaré que les incidences financières de cette décision sont estimées à 782 600 €.

**Décision finale:** Dans cette décision (ICCD/COP(11)/CST/L.7), la CdP invite le Global Risk Forum de Davos à partager l'information relative à la mobilisation des partenariats avec d'autres organisations et institutions, et les enseignements acquis dans la préparation de la 2<sup>e</sup> Conférence scientifique. De plus, la CdP, entre autres: invite les scientifiques à publier leurs résultats de recherche; demande au Secrétariat de faciliter la publication des fiches d'information, documents politiques, et résultats escomptés; et rend tous les résultats des conférences disponibles sur le site de la Convention.

**Organisation des Conférences scientifiques de la CLD à venir:** Le jeudi 19 septembre, Le Président Magalhães a présenté l'évaluation des conférences scientifiques de la CLD (ICCD/COP(11)/CST/4) et a recommandé que les futures conférences se tiennent entre les sessions. Le point a été examiné plus en profondeur par le groupe de contact du CST.

**Décision finale:** Cette décision (ICCD/COP(11)/CST/L.7), qui est incluse dans la décision sur les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> Conférences scientifiques de la CLD, demande à la CdP, entre autres: d'organiser les futures Conférences scientifiques de la Convention entre les sessions en conjonction avec les séances du CST; d'axer leur programme uniquement sur des sujets thématiques spécifiques sélectionnés pour la Conférence scientifique et son examen de résultats préliminaires; d'ajouter une journée supplémentaire à la période intersessions du CST pour permettre une contribution à l'examen du CRIC au moyen des objectifs stratégiques 1, 2 et 3; et de demander à l'ISP de traduire les résultats de la conférence en recommandations du CST, d'évaluer la mesure dans laquelle les conférences appuient les processus de prise de décision la CLD, et de proposer des thèmes pour les conférences à venir.

**EXAMEN DU PROJET DE PLAN DE TRAVAIL PLURIANNUEL DE LA CST (2014-2017):** Le jeudi 19 septembre, le Secrétariat a présenté le document ICCD/CRIC(12)/2-ICCD/COP(11)/CST/9, en notant que le mandat du CST est seulement de discuter des objectifs relatifs à la science, la technologie et la connaissance. L'Argentine a noté que les URC n'ont pas la capacité de mettre en œuvre les activités du plan de travail et, appuyée par les États-Unis et le Brésil, a demandé pourquoi le plan de travail ne fait pas référence au PPCS. Le Maroc a suggéré d'ajouter le renforcement des capacités à l'objectif opérationnel sur le plaidoyer, la sensibilisation et l'éducation. Le sujet a été examiné plus en détail par le groupe de contact du CST.

Au cours de la séance de clôture du CST, le Brésil a exprimé sa préoccupation du fait qu'il subsistait toujours des discussions sur le concept de neutralité en dégradation des terres et sur les résultats de Rio+20 et a demandé la suppression des références à ces sujets dans le projet de décision, et les Parties ont accepté.

**Décision finale:** Dans cette décision (ICCD/COP(11)/CST/L.5), la CdP décide d'inclure le remaniement du fonctionnement du CST conformément à la Stratégie à l'ordre du jour de la CST S-4, qui comprend la préparation de la 3<sup>e</sup> Conférence scientifique, les résultats préliminaires de la 3<sup>e</sup> Conférence scientifique, et la préparation de la 4<sup>e</sup> Conférence scientifique sur le thème « Vers la neutralité en dégradation des terres dans le contexte du développement durable ».

Dans la décision connexe portant sur le lieu et la date de la session extraordinaire CST S-4 (ICCD/COP(11)/CST/L.8), les Parties décident de l'organiser au plus tard en avril 2015 à Bonn, en Allemagne, ou dans un lieu comportant des salles de conférence des Nations Unies dans le cas où aucune Partie ne se propose pour accueillir cette session et pour faire face au coût supplémentaire. La CdP demande au Secrétaire exécutif de faciliter la participation des correspondants de la science et de la technologie admissibles.

**PROGRAMME DE TRAVAIL DE LA CST 12:** Le vendredi 20 septembre, Le Président Magalhães a fait rapport sur les discussions relatives au plan de travail du CST figurant dans le document ICCD/CRIC(12)/2-ICCD/COP(11)/CST/9

et a indiqué que le projet de décision sur le projet de plan de travail pluriannuel des institutions et organes subsidiaires de la Convention serait examiné par le CRIC. Le Secrétariat a déclaré que les incidences financières de cette décision et les moyens éventuels de les couvrir seront examinés par le groupe de contact sur le programme et le budget.

**Décision finale:** Dans cette décision (ICCD/COP(11)/CST/L.9), la CdP décide que la CST 12 devra être organisée sur quatre jours ouvrables, et discutera:

- des progrès réalisés sur les mesures aptes à permettre à la CLD de devenir une autorité mondiale en matière de connaissances scientifiques et techniques relatives à la DDTS et d'atténuation des effets de la sécheresse, en particulier en ce qui concerne l'ISP;
- des progrès réalisés dans la mesure des progrès en ce qui concerne les objectifs stratégiques 1, 2 et 3;
- du rapport de la CST 4, de l'examen de la 3<sup>e</sup> Conférence scientifique et de l'évaluation de son organisation;
- des progrès réalisés dans la préparation de la 4<sup>e</sup> Conférence scientifique et dans l'organisation des futures conférences;
- des progrès réalisés dans l'amélioration de la gestion des connaissances, notamment les savoirs traditionnels, les meilleures pratiques et les exemples de réussites et les progrès réalisés concernant le fichier d'experts indépendants;
- des avancées relatives au programme de bourses d'études de la Convention; et
- de produire un projet de plan de travail quadriennal du CST (2016-2019).

**SESSION DE CLÔTURE DU CST:** Lors de sa séance de clôture, le vendredi soir 20 septembre, le CST a transmis neuf projets de décision à la CdP pour adoption (ICCD/COP(11)/CST/L.1-9). Le Président Magalhães a ensuite rendu compte des discussions sur le plan de travail du CST figurant dans le document ICCD/CRIC(12)/2-ICCD/COP(11)/CST/9 et a expliqué que le projet de décision portant sur le projet de plan de travail pluriannuel des institutions et des organes subsidiaires de la Convention serait examiné par le CRIC.

Le CST a nommé et élu par acclamation les délégués suivants aux postes de vice-présidents du Bureau de la CST 12: Fouad Chechat (Algérie), Allaadeen Mohammed Al Sharjabi (Yémen), Hamid Custovic (Bosnie-Herzégovine), et Sonia Gonzalez (Pérou). Au cours de la plénière de clôture, la CdP a élu par acclamation le candidat de l'Europe occidentale et des autres États, Uriel Safriel (Israël), en tant que Président de sa 12<sup>e</sup> session.

### SEGMENT DE HAUT NIVEAU

Le segment de haut niveau a eu lieu le lundi et le mardi 23 et 24 septembre. La Présidente de la CdP Herunga a souhaité la bienvenue aux délégués et a invité le Vice-Premier Ministre namibien, Marco Hausiku, à prononcer les déclarations du Premier ministre Hage Geingob et du Président Hifikepunye Pohamba. Hausiku a félicité le Secrétaire exécutif de la CLD sortant, Luc Gnacadja, pour ses efforts déployés en vue d'intégrer les questions relatives à la DDTS et aux sols dans le résultat de Rio+20 et a promis le soutien de la Namibie à la nouvelle direction de Monique Barbut. Le Secrétaire exécutif de la CLD Gnacadja a mis en évidence l'occasion unique que représente la CdP 11 pour mettre en place un nouveau paradigme et parvenir à la vision d'un MNDDT. Veerle Vandeweerd,

Directeur du Groupe environnement et énergie du PNUD, a souligné, au nom du Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, qu'une terre en bonne santé est une condition préalable à la sécurité alimentaire et de la ressource en eau, de même qu'aux efforts pour éviter l'instabilité politique.

**DÉCLARATIONS SPÉCIALES AU NIVEAU MINISTÉRIEL AU NOM DES GROUPES RÉGIONAUX ET D'INTÉRÊTS:** Les représentants des groupes régionaux et d'intérêts ont remercié le Secrétaire exécutif sortant Gnacadja pour son leadership de la Convention, et se sont déclarés impatients de travailler avec la Secrétaire exécutive désignée, Barbut.

Les Fidji, s'exprimant au nom du Groupe des 77 et de la Chine, ont plaidé pour, entre autres: l'autonomisation des UCR; le maintien des niveaux budgétaires courants et l'amélioration de la rentabilité de la CLD; et assurer un important financement pour lutter contre la DDTs dans la prochaine reconstitution du FEM. La Lituanie a déclaré, au nom de l'UE, que les questions de science et de technologie devraient être prioritaires si la CLD doit devenir une référence mondiale en matière de DDTs. Le délégué a signalé que l'IPBES pourrait promouvoir une approche globale et intégrée, la dégradation des terres constituant un problème majeur, et a déclaré que toutes les décisions de la CdP doivent contenir une évaluation des coûts.

Le Burkina Faso, s'exprimant au nom du Groupe africain, a appelé la CdP à produire des stratégies efficaces, opérationnelles et avec des objectifs mesurables, et a appuyé la localisation du MM aux côtés du Secrétariat. L'Inde, s'exprimant au nom des États d'Asie et du Pacifique, a déclaré le soutien de la région à un mécanisme qui peut vivifier et rationaliser les efforts scientifiques, et à l'Initiative de Changwon. Le Panama, s'exprimant au nom du GRULAC, a appelé à être précis dans l'utilisation de l'expression dégradation des terres. Le délégué a réitéré la préoccupation du GRULAC concernant le processus de sélection du Secrétaire exécutif de la Convention, et a souligné que l'amélioration de la diffusion des meilleures pratiques est la clé pour avancer en matière de DDTs. Le Belarus, s'exprimant au nom des États d'Europe centrale et de l'Est, a souligné que la CLD réunit des pays qui sont confrontés à des zones arides ainsi qu'à d'autres problèmes de dégradation des terres, ce qui donne force et complexité à la Convention. Israël a déclaré, au nom de la région du Nord de la Méditerranée, que la région a accepté l'invitation de la Turquie à établir une UCR et attend avec intérêt la coopération avec le Secrétariat à cet égard.

L'organisation Both ENDS, s'exprimant au nom des OSC, a déploré que les discussions et les documents de la CdP fassent rarement référence aux moteurs spécifiques de la DDTs, qui selon la déléguée, sont liés aux pratiques non durables des grandes agro-industries. Le Conseil National de la jeunesse de la Namibie a déclaré, au nom du Groupe Jeunesse, que les jeunes souhaitent s'assurer que « ceux qui viennent après nous trouveront un monde dans les meilleures conditions pour cultiver, vivre et gagner leur vie ».

**TABLE RONDE I: RÔLE DE LA CLD DANS LA RÉALISATION D'UN MONDE NEUTRE EN DÉGRADATION DES TERRES DANS LE CONTEXTE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE:** Le Président de la CdP Herunga a présenté le thème de la session, qui a été co-présidé par Bernice Adiku Heloo, Vice-Ministre de l'environnement,

de la science, de la technologie et de l'innovation du Ghana et Susheel Kumar, Secrétaire adjoint, Ministère de l'environnement et des forêts de l'Inde. La session a été modérée par Clare Short, ex-Secrétaire d'État pour le développement international du Royaume-Uni.

Le conférencier principal, Uriel Safriel, de Institut Blaustein pour la recherche sur le désert, Israël, a fait une présentation sur la signification d'un MNDT, et il a décrit le cercle vicieux des processus biophysiques générés par les exploitants des terres subissant des pertes de productivité continues, qui conduisent à la pauvreté et causent des problèmes sociaux, économiques et politiques. Il a souligné que la sensibilisation doit commencer au niveau de la communauté. Timo Mäkelä, de la Commission européenne, a déclaré que la CdP 11 est une réunion de « la réussite ou de l'échec » et a appelé la CLD à résoudre ses problèmes institutionnels et à construire un cadre pour la collecte et le partage des connaissances scientifiques. Edna Molewa, Ministre sud-africaine de l'eau et des affaires environnementales, a souligné que des efforts internationaux concertés sont nécessaires pour mettre en œuvre un MNDT d'ici 2030, et a indiqué que d'autres conventions doivent s'impliquer dans les questions de DDTs afin de faciliter un réel progrès.

**TABLE RONDE II: MESURES À METTRE EN ŒUVRE POUR SURMONTER LES OBSTACLES RENCONTRÉS DANS LA MULTIPLICATION ET LA DIFFUSION DES BONNES PRATIQUES DANS LE CADRE DU PROCESSUS DE MISE EN ŒUVRE DE LA CLD:** Neville Gertze, Ambassadeur de Namibie en Allemagne, et Michel Mordasini, Sous-Directeur général de l'Agence suisse pour le développement et la coopération, ont co-présidé cette session. Le Modérateur Dennis Garrity, Ambassadeur des terres arides de la CLD, a déclaré que la multiplication des efforts est le domaine dans lequel « la Convention devrait prendre vie ».

Le conférencier principal, Chris Reij, World Resources Institute, a déclaré que la multiplication des projets de reverdissement des zones arides implique: d'identifier et d'analyser les exemples de réussites de reverdissement; de travailler au niveau local; d'assurer que les mesures descendantes rencontrent les mesures ascendantes; de développer une bonne stratégie de communication; et de développer les filières de l'agroforesterie. Yacouba Sawadogo, un paysan du Burkina Faso, a décrit ses efforts pour lutter contre la désertification et le film sur sa vie: « L'homme qui arrêta le désert ». Salif Ouédraogo, Ministre de l'environnement et du développement durable du Burkina Faso, a signalé que les obstacles à la GDT comprennent le manque de capacités, l'analphabétisme, les contraintes financières, les systèmes de contrôle et de surveillance défaillants, le manque d'investissement dans les mécanismes de GDT, et l'insécurité foncière.

Igor Kachanovsky, Ministre adjoint des ressources naturelles et de la protection environnementale du Belarus, a souligné les approches intégrées en matière de développement agricole et industriel. Mudiyansele Uthpala Dayananda Basnayake, Secrétaire permanent du Ministère de l'environnement et des énergies renouvelables du Sri Lanka, a déclaré que davantage de recherche et de développement sont essentiels pour la GDT. L'Ambassadeur Carlos Manuel Rojas Lago, Ministère des affaires agricoles de Cuba, a souligné le potentiel de l'Initiative latino-américaine pour la science et la technologie pour

promouvoir la coopération régionale en sciences appliquées à la GDT. Répondant aux présentations, Franklin Moore, Administrateur adjoint, Bureau pour l'Afrique de l'Agence américaine pour le développement international (USAID), a décrit l'élaboration des politiques nationales comme « le lieu où les approches ascendantes et descendantes se rencontrent », et il a averti que pour les agriculteurs très pauvres, un soutien financier initial pourrait être nécessaire pour encourager les investissements dans la GDT et l'innovation.

#### **TABLE RONDE III: DIMENSIONS ÉCONOMIQUES DE LA DÉSERTIFICATION, DE LA DÉGRADATION DES TERRES ET DE LA RESTAURATION:**

Onno Adalbert Hückmann, Ambassadeur d'Allemagne en Namibie, et Lahcene Kaid-Slimane, Ambassadeur d'Algérie en Namibie, ont co-présidé cette session. Hückmann a ouvert la séance et a présenté l'initiative sur les Dimensions économiques internationales de la dégradation des terres (DEDT). Le Conférencier d'honneur et modérateur Richard Thomas, Coordinateur scientifique de l'initiative DEDT de l'Université des Nations Unies, a présenté les résultats préliminaires de l'initiative. Il a indiqué que les recommandations visaient à: établir des paiements pour les services écosystémiques (PSE); encourager des versements volontaires pour la conservation; créer des programmes de microfinance; établir des plateformes pour la recherche, les politiques et les parties prenantes; et améliorer la disponibilité des données. Naoko Ishii, Directrice générale et Présidente du FEM, a noté que la terre est le point de rencontre des questions environnementales, et a déclaré que le FEM souhaite travailler de concert avec la CLD afin de catalyser l'action et de rompre les vases clos.

Maria Teresa Kralikas, Ministre de la Direction générale des questions environnementales, Ministère des affaires étrangères de l'Argentine, a déclaré que le développement de produits à valeur ajoutée pour les petits exploitants a été guidé par des politiques dans le cas de l'Argentine. Jean-Pierre Thebault, Ambassadeur à l'environnement, Ministère des affaires étrangères de la France, a instamment demandé de rompre avec l'approche en vases clos, y compris parmi les conventions, les mentalités et les départements gouvernementaux. L'intervenant Michael Mack, Conseil mondial des entreprises pour le développement durable (WBCSD) et Directeur général, Syngenta, a signalé que les agriculteurs de subsistance sont « des petites entreprises en devenir ». Saluant le rapport sur la DEDT, il a déclaré que son accent sur une analyse factuelle contribuerait à conduire plus d'évaluations du rapport coûts-avantages de la dégradation des terres.

#### **DISCUSSION FINALE DES MINISTRES SUR LA VOIE**

**À SUIVRE:** Le Président de la CdP 11 Herunga a ouvert la session finale du Segment de haut niveau. Hanifi Avci, Directeur général, Direction générale de la lutte contre la désertification et l'érosion, Ministère des forêts et des affaires relatives à l'eau de la Turquie, a annoncé l'offre de la Turquie d'accueillir la CdP 12 en 2015.

Monique Barbut, nouvelle Secrétaire exécutive de la CLD, a exprimé son soutien aux synergies entre les conventions et a déclaré qu'elle allait s'assurer que les indicateurs de la CLD soient compatibles avec ceux développés dans d'autres conventions de Rio. La FAO a déclaré qu'elle pouvait envisager d'héberger le MM si cela était bien favorablement accueilli par les Parties et le Secrétariat.

ENDA, s'exprimant au nom des OSC, a indiqué qu'un secteur privé responsable sera également essentiel. Zenab for Women in Development, du Soudan, s'exprimant au nom des OSC, a déclaré que les Parties devraient se concentrer sur les moteurs de la dégradation des terres, incluant notamment des discussions sur l'industrie minière, la déforestation et l'agriculture pratiquée à grande échelle. La déléguée a plaidé pour que la CLD ne s'engage qu'avec les entreprises qui se compromettent en faveur de moyens de subsistance durables et d'écosystèmes sains.

Le Président du Forum des entreprises au service de la GDT, David Nuyoma, a présenté la Déclaration du Forum, qui comprenait des engagements à: participer à la mise en œuvre de la Convention et de la Stratégie; surveiller, mesurer et communiquer l'impact des activités commerciales sur les terres; et intégrer la GDT dans les opérations commerciales.

Dans son allocution de clôture de la séance, le Président de la CdP Herunga a résumé les discussions tenues dans les tables rondes et a souligné que la Convention devrait, entre autres, mettre l'accent sur la reconnaissance des terres et des sols en tant que fondement du lien entre la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté et donc donner un élan aux pays pour mobiliser des ressources et multiplier la GDT, et passer d'une approche réactive à une attitude plus proactive pour faire intervenir la prévention et la planification au niveau national.

Le Secrétaire exécutif de la CLD Gnacadja a assuré aux délégués que les résultats du Segment de haut niveau seront présentés à la CdP pour examen et a déclaré que cette CdP restera dans les mémoires pour avoir invité un paysan à prononcer une allocution principale lors d'un événement de haut niveau.

La couverture complète de ces discussions par le *Bulletin des négociations de la terre* est disponible à: <http://www.iisd.ca/vol04/enb04250f.html> et <http://www.iisd.ca/vol04/enb04251f.html>

#### **INCLUSION DES ACTIVITÉS DES OSC DANS LE PROGRAMME DE TRAVAIL OFFICIEL DE LA CDP: SESSIONS DE DIALOGUE OUVERT**

Deux séances de dialogue ouvert avec les OSC, d'une demi-journée chacune, ont eu lieu le vendredi 20 septembre et le mercredi 25 septembre.

#### **1<sup>ère</sup> SESSION DE DIALOGUE - MOBILISATION**

**DES RESSOURCES:** S'exprimant au sujet des expériences nationales, Marioldy Sanchez Santiváñez, de l'Asociación para la Investigación y el Desarrollo Integral (AIDER), du Pérou, a déploré que les forêts sèches du Pérou tombent en dehors du mandat de la CLD en raison d'une question de définition, et ne soient donc pas admissibles aux projets de REDD+ (Réduction des émissions causées par le déboisement et la dégradation des forêts dans les pays en développement et rôle de la conservation, la gestion durable des forêts et le renforcement des stocks de carbone forestier dans les pays en développement). Fatima Ahmed, de l'organisation soudanaise Zenab for Women in Development, a déclaré que l'autonomisation des femmes en milieu rural contribue à réduire la pauvreté, à améliorer la sécurité alimentaire et à renforcer la GDT. Elle a déploré les difficultés rencontrées par les ONG pour accéder au financement du FEM. Eileen de Ravin, de l'Initiative Équateur du PNUD, a déclaré que la mobilisation des ressources n'est pas seulement une question de financement, et a recommandé le document issu

de l'Initiative, intitulé « Le pouvoir de l'action locale », comme une ressource utile sur la multiplication des pratiques locales réussies. La Chine a souligné, tout en reconnaissant l'importance des OSC, l'importance du secteur privé dans la DDTS. Soulignant l'importance de l'implication des OSC dans les activités au niveau local, le PNUE a indiqué que les OSC jouent un rôle de premier plan dans 30% des projets du PNUE/FEM sur la dégradation des terres, la biodiversité et les changements climatiques, et un rôle actif dans 67% des projets.

Discutant de la mobilisation des ressources au niveau international, Lee Sung-Gil, de l'organisation Future Forest, a déclaré que la coopération entre les ONG chinoises et coréennes et les gouvernements locaux a contribué à créer le « Korea-China Friendship Great Green Wall », un brise-vent de 16 km de long et de 0,6 km de large constitué de millions d'arbres dans le désert de Kubuqi. Christian Houdus, de l'initiative DRYNET, a souligné: la réduction du financement relatif à la CLD octroyé à la société civile au fil du temps; la nécessité d'adopter une approche prudente face aux investissements du secteur privé dans le cadre de la CLD; et l'ambiguïté du concept de ZNLD, qui pourrait être compris comme un mécanisme de compensation offrant une « licence » pour dégrader. Il a estimé qu'il inclure les OSC dans les discussions sur les lignes directrices de financement des donateurs pourrait permettre à plus d'organisations de bénéficier d'un financement. Jean-Marc Sinnassamy, du FEM, a décrit les ressources mises à la disposition des OSC par le FEM. La Turquie a appelé les délégués à accroître leurs contributions volontaires et a noté d'autres avenues pour aider les OSC, telles que des ateliers et des formations. Le délégué a également déclaré que les Parties devraient inviter les OSC à devenir membres des unités nationales de coordination.

**2<sup>ème</sup> SESSION DE DIALOGUE - RENFORCEMENT DES CAPACITÉS:** Kenneth Ganeb et Vivian Kinyaga, de la Fondation namibienne de recherche sur le désert, et Maria Tharacky Namupala, du Groupe de travail des minorités autochtones en Afrique du Sud, ont présenté les initiatives de renforcement des capacités dans la sous-région. Nahid Naghizadeh, CENESTA, Iran, a souligné les activités de renforcement des capacités visant à aligner le PAN de l'Iran avec la Stratégie, y compris des ateliers de renforcement des capacités des acteurs au niveau communautaire. Fatima Kaba, ENDA-TM, Sénégal, a décrit les efforts visant à créer une plateforme à travers laquelle les OSC pourraient développer une vision commune et renforcer leurs capacités pour participer aux événements politiques tels que la CdP. Wang Wenbiao, PDG de Elion, Chine, a évoqué les activités de contrôle de la désertification conduites par sa compagnie dans le Désert de Kubuqi, et a encouragé les OSC à combiner les intérêts publics et des marchés au sein de leurs travaux. Nathalie van Haren, Both ENDS, Pays-Bas, a présenté sur la reprise de la culture du safran dans les champs de coton dégradés en Turquie et une coopérative de production de thé roiboos organique en Afrique du Sud, les deux exemples conduisant à une augmentation des avantages écologiques, sociaux et économiques. Elle a formulé des recommandations pour les délégués sur les moyens de faciliter le travail des OSC et de renforcer leurs capacités.

Au cours des discussions qui ont suivi, Settar Aslan, Président du Syndicat turc des travailleurs agricoles et forestiers, a indiqué que les impacts environnementaux planétaires sont les

résultats de « méthodes de production agressives », et a souligné qu'à défaut d'une action globale, « nous sommes voués à l'échec ». Les Philippines ont demandé au Secrétariat d'insérer la question du financement des OSC dans le programme de travail de la CdP. Le Burkina Faso a indiqué que le secteur privé, les gouvernements et la société civile doivent travailler solidairement. Le délégué du Kenya a indiqué que la formulation et la mise en œuvre de son PAN ont été conduites en grande partie par les OSC, tandis que l'Inde a déclaré que les OSC mettent en œuvre 25% des activités du programme de gestion intégrée des bassins versants de l'Inde. Les États-Unis ont salué les présentateurs, qui ont offert des suggestions sur la façon dont les délégués peuvent les aider dans leur travail. Le Sénégal et le Pérou ont indiqué que les OSC sénégalaises sont impliquées au plus haut niveau et ont appelé à une aide financière et en termes de capacités. Patrice Burger, CARI, France, a déclaré que les bonnes pratiques sont souvent spécifiques au contexte et peuvent être difficiles à reproduire au niveau mondial. Le Vice-Président Tichelmann a clos la séance en notant que de tels dialogues constituent des opportunités pour les délégations de renforcer leurs capacités tout autant que pour les OSC de renforcer les leurs.

La couverture complète de ces discussions par le *Bulletin des négociations de la terre* est disponible à: <http://www.iisd.ca/vol04/enb04249f.html> et <http://www.iisd.ca/vol04/enb04252f.html>

## PLÉNIÈRE DE CLÔTURE

À 20h34, le vendredi 27 septembre, le Président de la CdP 11 Herunga a convoqué la plénière de clôture et a invité la CdP à finaliser les projets de décisions restants. La CdP a élu Uriel Safriel (Israël) en tant que Président de la CST 12, ainsi que des réunions intersessions, et Philbert Brown (Jamaïque) en tant que Président de la CRIC 13 et 14. La CdP a adopté, sans débat, un projet de décision sur les pouvoirs des délégations (ICCD/COP(11)/L.17), et a pris note du rapport y afférent (ICCD/COP(11)/22).

**CRIC:** la Présidente du CRIC Rowen a passé en revue le rapport du CRIC et ses recommandations, après quoi la CdP a adopté, sans discussion, les projets de décisions qu'elle n'avait pas encore examinés.

Concernant les plans de travail pluriannuels des institutions et des organes subsidiaires de la Convention (ICCD/CRIC(12)/L.12), le Brésil a déclaré que, comme les références à la DDTS dans toutes les décisions doivent être appliquées conformément à la Convention, et que fixer des objectifs et formuler des recommandations qui vont à l'encontre de son propre mandat serait impossible, il n'est plus nécessaire de supprimer l'acronyme « DDTS » des documents.

**CP:** Président du CP Norbu a présenté le compte-rendu de l'avancement des travaux du CP, et les délégués ont procédé à l'adoption, sans débat, des décisions approuvées par le CP. Les délégués ont également convenu d'inclure: le rapport de synthèse du Président concernant les sessions de dialogue interactif, en annexe au rapport de la décision de la CdP (ICCD/COP(11)/L.5); la Déclaration de Namibie, en annexe au rapport de la CdP (ICCD/COP(11)/L.20); le programme de travail de la CdP 12 (ICCD/COP(11) L.9), qui conclut l'examen par la CdP 11 des recommandations concernant son travail; et la déclaration des OSC en annexe au rapport de la CdP 11 (ICCD/COP(11)/L.7).

Suite à la distribution du projet de décision sur le programme et le budget pour l'exercice biennal 2014-2015 (ICCD/COP(11)/L.21), le CP a été déclaré en session pour la dernière fois à 1h08, le samedi 28 septembre. Les délégués ont accepté la décision sans commentaire. Le Président Norbu a ensuite présenté le projet de décision sur la suite à donner aux résultats de Rio+20 (ICCD/COP(11)/L.19), qui a été accepté. Il a clos le CP à 1h12.

**CdP:** La CdP a adopté le projet de décision sur la date et le lieu de la CdP 12 (ICCD/COP(11)/L.6), qui annonce que la CdP 12 se tiendra en Turquie en 2015.

Répondant à l'adoption du projet de décision sur l'inclusion des activités des ONG dans le programme de travail officiel des sessions de dialogue ouvert de la CdP (ICCD/COP(11)/L.7), Viviane Kinyaga, de la Fondation namibienne de recherche sur le désert, s'exprimant au nom des OSC, a instamment demandé une approche ascendante aux fins d'améliorer les conditions de vie. Elle s'est opposée à l'agro-industrie, à la manipulation génétique des cultures et aux activités minières dans les parcs nationaux. Elle a déclaré que le fichier d'experts indépendants devrait comprendre des membres des OSC et les experts devraient pouvoir être inscrits au fichier sans avoir à passer par les points focaux nationaux. La CdP a adopté le projet de décision sur les séances de dialogue (ICCD/COP(11)/L.5) sans discussion, et le rapport sur la déclaration du Forum des entreprises au service de la GDT (ICCD/COP(11)/L.8). Le rapport sur la dixième Table ronde des parlementaires (ICCD/COP(11)/L.13) a également été adopté, Benjamin Amadhila, au nom des parlementaires, procédant à la lecture de la Déclaration sur « Le rôle des parlementaires dans les efforts pour lutter contre la DDTS: contributions parlementaires à la réalisation d'un MNDT dans le contexte du programme de développement pour l'après-2015 ».

Après une suspension de la séance pour attendre l'achèvement des négociations sur le programme et le budget, le Président de la CdP a rouvert la plénière de clôture à 1h18 et a invité le Président du CP à présenter un résumé des décisions restantes pour adoption par la CdP. Suite à l'adoption des décisions sur le programme et le budget (ICCD/COP(11)/L.21) et le suivi à apporter aux résultats de Rio+20 (ICCD/COP(11)/L.19), l'Arménie, au nom de l'Europe centrale et de l'Est, a déclaré que la décision ne prend pas en compte les intérêts des pays visés à l'Annexe V, qui sont confrontés à la dégradation des terres en dehors des zones arides. La République de Corée a salué la décision sur le suivi des résultats de Rio+20, y compris la création d'un groupe de travail intergouvernemental chargé de définir l'approche d'un MNDT, entre autres tâches, mais a exprimé sa déception quant au fait que la décision ne comporte pas d'approche fondée sur la définition des objectifs, ce qui, a-t-il indiqué, pourrait renforcer la Convention.

Les délégués ont adopté les décisions concernant les procédures et mécanismes institutionnels pour la résolution des questions relatives à la mise en œuvre (ICCD/COP(11)/L.15), les annexes contenant les procédures d'arbitrage et de conciliation (ICCD/COP(11)/L.16) et la Déclaration de Namibie sur une Convention renforcée pour un monde neutre en dégradation des terres (ICCD/COP(11)/L.20), sans commentaire. La Déclaration de Namibie, dont la décision prend acte et qu'elle décide d'annexer au rapport de la CdP 11, est une déclaration du gouvernement de la Namibie soulignant que puisque la CdP 11 est la première CdP depuis Rio+20, les Parties ont convenu qu'un « élan nouveau et ravivé est nécessaire pour répondre aux

défis environnementaux et sociaux de notre planète » concernant la DDTS. Sur la base des délibérations de la CdP 11, le gouvernement namibien a fait des déclarations sur six domaines thématiques:

- Renforcer le leadership de la Convention pour l'avenir que nous voulons: la Namibie note une « responsabilité » d'indiquer que la volonté d'aborder les résultats de Rio+20 dans le contexte de la Convention a connu différents niveaux de dynamisme, et estime qu'un « leadership beaucoup plus fort et dévoué est nécessaire pour garantir l'avenir nous voulons ».
- Aborder l'atténuation de la sécheresse comme une question prioritaire: comme les sécheresses peuvent sérieusement affecter et inverser les réalisations en matière de GDT, un accent accru doit être placé sur l'atténuation de la sécheresse.
- Faire progresser l'ISP: La Déclaration préconise que l'ISP établi à la CdP 11 permettra d'améliorer les directives politiques en vertu de la Convention.
- Mettre l'accent sur les collectivités locales: la Namibie prie instamment toutes les Parties et institutions concernées de déployer des ressources et des efforts en faveur de mesures plus significatives et dédiées visant à assurer des moyens d'existence durables et la sécurité alimentaire.
- Collaborer avec le secteur privé: Reconnaisant le rôle du secteur privé dans le développement de stratégies innovantes et de technologies pertinentes pour plaider l'importance économique d'inverser la dégradation des terres et d'améliorer la restauration des terres, les partenariats doivent être encouragés.
- Autonomiser les femmes dans la GDT: Les femmes sont les piliers essentiels dans la réalisation des objectifs stratégiques de la Convention, et la Namibie fera progresser l'Initiative de Windhoek sur l'autonomisation des femmes au cours de sa présidence de la CdP.

Les délégués ont ensuite adopté le rapport de la CdP 11 (ICCD/COP(11)/L.11). La République de Corée a présenté la résolution sur l'expression de gratitude au gouvernement et au peuple de la République de Namibie (ICCD/COP(11)/L.10), que les délégués ont adoptée avec une salve d'applaudissements.

**DÉCLARATIONS DE CLÔTURE:** Le Secrétaire exécutif de la Convention, Luc Gnacadja, a souligné les succès de la CdP 11, y compris: l'ISP et la proposition d'utiliser un ensemble de données mondiales de surveillance; la tenue du deuxième Forum des entreprises au service de la GDT, avec la participation de 75 représentants du secteur privé; l'accord sur l'hébergement du MM; et un résultat sur le suivi du résultat de la Conférence Rio+20 sur le MNDT. Il a déclaré que les objectifs de la Convention resteront proches de son cœur et s'est dit confiant que sa successeur « assurera la progression vers notre objectif commun ».

Dans leurs déclarations de clôture, les intervenants ont remercié Luc Gnacadja pour ses contributions à la Convention et se sont dits impatients de travailler avec la nouvelle Secrétaire exécutive, Monique Barbut.

L'Arménie, s'exprimant au nom des pays touchés de l'Europe centrale et de l'Est, a déclaré que la direction que prend la Convention est préoccupante pour sa région, notant que tous les pays touchés ne sont pas situés dans des zones arides. Le délégué a indiqué que la direction actuelle ne permettra pas à la Convention d'atteindre son objectif de devenir une autorité mondiale.

L'Inde, s'exprimant au nom du Groupe Asie-Pacifique, a souligné la priorité que s'est fixée sa région de renforcer les mécanismes de coordination régionale. Le délégué a estimé que les problèmes environnementaux mondiaux sont dynamiques, et qu'il peut s'avérer nécessaire de regarder au-delà du texte de la Convention pour reconnaître l'ampleur de la dégradation des terres au niveau mondial.

Le Burkina Faso, s'exprimant au nom du Groupe africain, a déclaré que l'esprit de souplesse manifesté par les Parties doit être félicité et encouragé à l'avenir. Le délégué a réitéré la demande de sa région au Secrétariat et aux partenaires financiers de soutenir les Parties touchées dans l'alignement de leurs PAN et dans l'élaboration des rapports de mise en œuvre.

L'UE a déclaré que la CdP 11 a vu l'adoption de plusieurs décisions difficiles, mais importantes, qui pèseront sur l'avenir de la Convention et la réalisation de la Stratégie. Le délégué a déclaré que la décision de déplacer le MM à Bonn, avec un bureau de liaison à Rome, ne devrait pas être sous-estimée en ce qui concerne sa capacité à améliorer l'efficacité de la Convention.

Antigua-et-Barbuda, au nom du GRULAC, a réaffirmé le soutien de sa région à la nouvelle Secrétaire exécutive, Monique Barbut, malgré ses préoccupations sur le processus de sélection. Le délégué a déclaré qu'une nouvelle ère dans le travail de la Convention a commencé avec les décisions de la CdP 11, et a réitéré son appel à un soutien accru aux pays visés par les annexes concernant la mise en œuvre régionale.

Le délégué des Fidji, s'exprimant au nom du Groupe des 77 et de la Chine, a indiqué son espoir que les questions d'ordre administratif qui sont toujours en suspens puissent être résolues rapidement afin d'assurer que les déficits de mise en œuvre en matière de GDT et de DDTs soient abordés et suivis, mais il a noté que de nombreuses Parties auront besoin de soutien à cet égard.

Le délégué de la Jamaïque a remercié les délégués de l'avoir élu comme nouveau Président du CRIC, et a souligné que le soutien des Parties est nécessaire pour assurer le progrès vers la réalisation des mandats du CRIC et de la Convention.

Le Président Herunga a déclaré que la CdP 11 a représenté une occasion importante de mettre à profit l'élan de Rio+20 concernant les questions de DDTs, et a indiqué que les jalons en vue de déterminer le rôle de la Convention dans la réalisation « du monde que nous voulons » ont été posés. Il a félicité les Parties pour les avancées réalisées en ce qui concerne l'ISP et le MM, et a souligné l'approche inclusive de la collaboration avec les OSC, le secteur privé et d'autres groupes, adoptée au cours de la CdP 11. Il a remercié les Parties pour leur travail acharné et a levé la séance à 2h34.

## BRÈVE ANALYSE DE LA CDP 11

### LA CONVENTION DANS « LA TERRE DES BRAVES »

*Je tiens à vous rappeler que vous avez voyagé vers ce que nous aimons qualifier, nous Namibiens, de « Terre des braves », et je lance un défi à chacun de vous de prendre des mesures courageuses et audacieuses au cours des deux prochaines semaines pour parvenir à une utilisation durable des terres.*  
Uahekua Herunga, Président de la CdP 11 et Ministre namibien de l'environnement et du tourisme.

Organisée dans le paysage namibien, qui à certains endroits reculés déploie de grandes crevasses dans lesquelles avoir le pied ferme constitue une question de survie, la onzième session de la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification a donné la possibilité aux Parties de renforcer les bases de la Convention dans un certain nombre de domaines d'intérêt. Mais la CdP 11 a-t-elle pris des mesures audacieuses, comme demandé par son hôte, à la hauteur du défi lancé?

Un domaine où la CLD cherche à prendre ces mesures audacieuses est celui de faire le pont entre les processus ascendants et descendants en vue de réaliser la gestion durable des terres (GDT). Dans ce sens, Chris Reij du World Resources Institute a obtenu l'attention de bon nombre de délégués dans son exposé liminaire lors du Segment de haut niveau, en décrivant les succès obtenus par des agriculteurs des zones arides. Reij a identifié cinq étapes nécessaires à la réussite de la GDT: identifier et analyser les reverdissements réussis; travailler au niveau de base; s'assurer que les approches descendantes rencontrent les approches ascendantes; développer une bonne stratégie de communication; et développer les chaînes de valeur de l'agroforesterie. Ces étapes menant au succès peuvent-elles également s'appliquer à la CLD au niveau international?

Cette brève analyse explore le processus et les résultats de la CdP 11 dans le cadre de la présentation de Reij pour voir si les délégués à la CLD ont réussi à prendre les mesures « courageuses et audacieuses » nécessaires au succès.

### IDENTIFIER ET ANALYSER LES REVERDISSEMENTS RÉUSSIS

Sur la « Terre des braves », la construction d'un pont au-dessus d'un gouffre apparemment insurmontable nécessite une structure solide construite sur une base ferme. Dans le Comité de la science et de la technologie (CST), une telle exigence s'est manifestée notamment lors des discussions sur l'interface science-politique et le partage des meilleures pratiques. Dans ce cas, les délégués n'ont pas seulement abordé la question de savoir comment combler le fossé entre ceux qui se consacrent à la recherche sur la désertification et la dégradation des terres, et ceux qui ont besoin de résultats traduits en politique.

De nombreux participants ont souligné que l'un des accomplissements des six dernières années, sous le mandat du Secrétaire exécutif Luc Gnacadja, est d'avoir mis l'accent sur la production de conseils scientifiques pour la CLD. La Stratégie décennale de la Convention demandait la convocation de conférences scientifiques ainsi qu'au CST de fournir des avis à la CdP sur les indicateurs d'impact. À la CdP 11, les délégués se sont tournés vers l'examen des propositions pour établir une interface science-politique (ISP).

De nombreux participants ont estimé que la décision de créer une ISP représente la meilleure occasion offerte à la CLD pour contribuer à identifier et à analyser les processus et les exemples de réussite en matière de désertification, de dégradation des terres et de sécheresse (DDTs), et de transposer cette connaissance dans des recommandations politiques appropriées. Certains participants ont été particulièrement satisfaits soulignant que la CLD occupe une place importante puisqu'elle permet une approche holistique en matière de politiques relatives à la GDT, dans le contexte d'une croissance des partenariats et

des initiatives liés aux terres et aux sols. Certains ont exprimé l'espoir que, par quelques coups bien pensés, l'ISP pourrait faire tourner la fortune en faveur de la Convention, par la construction d'une nouvelle base à partir de données scientifiques solides, en utilisant la recherche scientifique existante, en déterminant les lacunes dans les données actuelles, et en combinant la richesse des connaissances des nombreuses histoires de réussite présentées par les délégations nationales et les OSC lors des sessions de la CdP.

À Windhoek, les discussions se sont dans bien des cas concentrées sur « ce qui fonctionne » par rapport à l'effort de la Convention pour déterminer l'étendue globale de la dégradation des terres (indicateurs d'impact) et le niveau d'activité pour y faire face (indicateurs de résultats). Les délégués ont convenu que les données doivent « avoir du sens » et être de haute qualité: « Nous ne voulons pas que la CLD soit mal vue à cause d'une faible soumission d'information ou parce que nous sommes incapables de présenter les informations requises dans notre cadre de rapport », a résumé un participant. Plusieurs intervenants ont souligné le besoin de flexibilité, d'utiliser les bases de données existantes et le manque de capacité dans certains pays, soulignant l'accent mis sur ce qui fonctionne en tenant compte des différentes circonstances nationales ou « [ce qui est] le cas échéant », une phrase qui est devenue la marque du compromis attachée à de nombreuses décisions de la CdP 11.

#### **TRAVAIL À LA BASE**

Depuis ses débuts, la CLD a été décrite comme une convention « ascendante », la participation des organisations non gouvernementales, de la société civile et des utilisateurs des terres étant particulièrement reconnue comme une contribution importante. La présentation de Chris Reij a souligné ce point, surtout quand il a raconté l'expérience de Yacouba Sawadogo, un agriculteur du Burkina Faso dont l'expérience a été documentée dans le film « L'homme qui arrêta le désert ». Yacouba s'est également adressé au Segment de haut niveau, événement que les participants ont identifié comme une preuve en soi de la capacité de la Convention à réunir les efforts déployés depuis le niveau de la base avec les efforts descendants pour explorer les exigences de la mise en œuvre de la CLD.

Les sessions de dialogue ouvert avec les OSC ont été une composante fondamentale de la CdP de la CLD depuis sa première session, et un certain nombre d'intervenants lors des séances de dialogue ouvert de la CdP 11 ont mis en évidence leur valeur, toujours actuelle, en ce qu'elles permettent une perspective de la base dans la prise de décision de la CdP. À la fin des dialogues, le Vice-Président de la CdP 11 Tichelmann, qui présidait le débat, a souligné sa valeur comme étant une opportunité de renforcement des capacités pour les délégués, et un autre délégué a félicité les intervenants pour avoir expliqué les relations entre les OSC et les populations locales, et pour avoir proposé des suggestions sur la façon dont les délégués peuvent contribuer à ce travail. Le nombre croissant de manifestations parallèles et les activités du Pavillon des Conventions de Rio ont également fait intervenir des discussions sur les efforts au niveau de la base au sein du périmètre de sécurité de la CdP 11.

La difficulté reste à traduire et à transmettre ces enseignements à des délégués très occupés, soumis à des contraintes de temps pour négocier les décisions de la CdP. Les

participants ont souligné que ce défi, qui est permanent pour les accords multilatéraux sur l'environnement, est d'autant plus difficile à relever pour une convention qui vise à développer des approches collaboratives au niveau international pour un problème qui se manifeste au niveau local. La capacité de la CLD à s'assurer que les approches « descendantes et ascendantes se rencontrent » est donc un élément crucial dans ce modèle, si les délégués veulent tenir compte de l'avertissement d'un membre d'une OSC de la CdP 11, à savoir que « toute mesure prise pour nous sans nous est contre nous ».

#### **S'ASSURER QUE LES APPROCHES DESCENDANTES ET ASCENDANTES SE RENCONTRENT**

Comme l'a déclaré judicieusement un délégué à la CdP 11, « le niveau national est l'endroit où se rencontrent les approches descendantes et ascendantes ». Les discussions au sein du CRIC sur l'alignement des PAN et les difficultés rencontrées dans l'établissement des rapports nationaux ont pris une importance accrue dans cette optique. Les activités au niveau régional ont également été identifiées comme étant des ponts entre le sommet et la base, notant des activités telles que la Grande Muraille verte pour le Sahel et le Sahara, en particulier, comme des exemples qui ont favorisé l'apprentissage et l'échange des meilleures pratiques. Les délégués ont également souligné le rôle déterminant du niveau mondial pour faciliter l'action au niveau national et les projets régionaux, y compris les efforts déployés par le Mécanisme mondial pour aider les pays touchés à évaluer leurs besoins financiers pour le renforcement des capacités et à les incorporer dans un cadre d'investissement intégré.

Les participants à la CdP 11 ont également souligné l'un des plus récents efforts de la CLD en tant que mécanisme clé pour la construction d'un pont permettant de relier les acteurs à tous les niveaux: le Portail de partage de connaissances scientifiques (PPCS). Certains ont indiqué qu'ils estimaient que le débat en séance plénière sur le PPCS avait suscité un intérêt et un soutien plus universel que toute autre initiative de la CLD. De nombreux délégués ont exprimé leur soutien à la perspective de développer « notre propre portail », qui s'appuierait sur des répertoires de contenu existants pour faciliter l'accès des parties prenantes de la Convention aux connaissances concernant la DDTs. De même, la décision sur les meilleures pratiques vise à fournir un répertoire ouvert et centralisé sur les meilleures pratiques qui rendrait disponible une quantité considérable de connaissances dans le monde entier.

#### **DÉVELOPPER UNE BONNE STRATÉGIE DE COMMUNICATION**

Un des plus grands défis sur la « Terre des braves » est la communication à travers de vastes étendues avec pratiquement aucune liaison physique. Le fait de surmonter ce défi dans une organisation internationale non seulement assurerait sa survie, mais donnerait un élan vital à la croissance. Comme de nombreux conférenciers et présentateurs d'études de cas y ont fait allusion au cours des onze dernières CdP, la force de la CLD réside dans la multitude de pratiques observables à travers les pays et sur tous les continents, où les communautés locales ont élaboré des stratégies pour faire face à la sécheresse et à la désertification. Certains exemples inspirants, qui sont maintenant mis de l'avant à travers le prix Land for Life de la

CLD et des histoires racontées par les Champions zones arides, entre autres, sont la promesse d'une multitude de blocs de construction permettant d'ériger une structure durable.

Le défi est de communiquer ces pratiques à travers le monde entier, alors qu'un quart des terres de la planète se dégrade et plus d'un milliard de personnes sont aux prises soit avec la sécheresse soit avec la menace de la désertification. Si la Convention peut arriver à « faire passer le message » à travers sa stratégie de communication et d'autres efforts visant à cultiver des mécanismes pour identifier, analyser et transmettre les meilleures pratiques par delà le « fossé » des limites géographiques, elle se positionnera comme une convention-chef de file en matière de communication du succès, un service inestimable en soi.

### **DÉVELOPPER LES CHAÎNES DE VALEUR**

Tout comme une chaîne de valeur est une chaîne d'activités qu'une entreprise parcourt pour fournir un produit ou un service, la CLD est impliquée dans une série d'activités pour établir des liens avec d'autres processus intergouvernementaux et le secteur privé.

Dans *l'Avenir que nous voulons*, le résultat de Rio+20, la communauté internationale a reconnu « la nécessité d'une action urgente pour enrayer la dégradation des terres. Dans cette perspective, nous nous efforcerons de parvenir à un monde neutre en dégradation des terres dans le contexte du développement durable ». Rio+20 a également appelé à l'élaboration d'un ensemble d'objectifs de développement durable (ODD), qui sont actuellement en discussion au siège des Nations Unies à New York, dans le contexte du programme de développement des Nations Unies pour l'après-2015. Compte tenu du succès des 10 Objectifs du Millénaire pour le développement du (OMD) pour mobiliser l'action internationale autour d'objectifs communs, le champ des propositions d'ODD est très encombré. Alors que de nombreux délégués ont appuyé un ODD appelant à « un monde neutre en dégradation des terres » (MNDT), les délégués à la CdP 11 ont été informés que jusqu'à 200 propositions ont déjà été présentées pour la prochaine série de quelque 10 objectifs. Chaque objectif sera composé d'un certain nombre de cibles, et les délégués ont été invités à élaborer des propositions pour les options liées à la dégradation des terres qui pourraient être intégrées dans des objectifs plus élargis en matière de sécurité alimentaire et de la ressource en eau, par exemple.

Le gouffre entre les Parties s'est avéré très large sur ce point de l'ordre du jour, et les négociations sur les détails qui permettraient à la CdP d'avancer concernant l'objectif d'un MNDT étaient parmi les plus difficiles à convenir à Windhoek. Le compromis qui en découle reflète les divergences de vues des négociateurs, qui s'étendaient le long d'un spectre allant de « profitons de l'élan », à « n'anticipons pas les résultats des discussions sur le programme de développement de l'après-2015 » et « évitons d'intégrer des concepts non définis, tels que l'économie verte ou un MNDT, dans les décisions d'un traité juridiquement contraignant ». Pour certains pays, le fait d'incorporer une décision issue du processus juridiquement non contraignant de Rio+20 dans l'instrument juridique d'un traité s'est avéré difficile, de même que les implications d'une cible applicable au « monde » dans une Convention qui limite sa portée aux terres subhumides sèches, semi-arides et arides.

Pendant les dernières heures de la CdP 11, les Parties ont convenu d'établir un groupe de travail intergouvernemental chargé d'élaborer une définition fondée sur la science de la neutralité de la dégradation des terres dans les zones arides, semi-arides et subhumides sèches; d'élaborer des options que les Parties pourraient envisager « si elles s'efforcent » d'atteindre la neutralité en dégradation des terres; et de conseiller la Convention sur les implications pour sa Stratégie, ses programmes et ses besoins en ressources. Plusieurs intervenants lors de la séance plénière de clôture ont exprimé leur déception du fait que les délégués à la CdP 11 n'ont pas été plus « courageux » dans cette décision, mais ils reconnaissaient néanmoins les possibilités offertes par la décision.

Les objectifs intergouvernementaux, tout en étant importants pour renforcer l'élan politique et pour la sensibilisation du public, devront finir par forger des liens avec les modes de consommation et de production, y compris les filières d'approvisionnement, dans le « monde réel ». Cette réalité a été démontrée aux délégués par le Forum des entreprises au service de la GDT. Les participants ont constaté qu'un nouveau joueur, à savoir le secteur privé, incluant l'agro-industrie, s'était joint à eux dans les salles de la CdP, ce qui a conduit à une démonstration sans précédent par les ONG et des exigences de transparence en matière de partenariats entre le secteur privé et le Secrétariat.

Ce que certains ont qualifié de développement inévitable, néanmoins imprévu à la CdP 11, a offert aux délégués une occasion et un dilemme. L'occasion se présente sous la forme d'une possibilité de sensibiliser un groupe déterminant d'acteurs aux principes de la Convention. Le dilemme demeure dans le fait que les destinataires ultimes des efforts de la Convention, les populations vivant dans les zones arides, peuvent être désavantagées face à ces acteurs alors qu'en même temps les efforts internationaux visant à les aider bénéficieraient des ressources que les partenariats publics-privés pourraient fournir. La CdP 11 et les CdP subséquentes pourraient très bien se retrouver face à un nouveau défi à relever, celui de redéfinir les règles du jeu pour s'assurer que les plus vulnérables soient protégés dans la recherche de sources nouvelles et innovantes de financement et de solutions scientifiques et technologiques pour « sauver » les zones arides. À cet égard, de nombreux participants ont indiqué qu'ils observeraient attentivement la mise en œuvre de la décision de la CdP 11 demandant au Secrétariat et au MM d'élaborer, avant la CdP 12, une stratégie d'engagement des entreprises qui définisse les objectifs, les modalités et les conditions de partenariats de la CLD avec les entreprises et les entités privées.

### **SUR LE CHEMIN DU MEILLEUR DES MONDES?**

Alors que la CdP n'a pas pris les « mesures courageuses et audacieuses » que certaines délégations espéraient, l'une d'elles a constaté que les délégués se sont assignés, et ont assigné au Secrétariat, un certain nombre de tâches qui pourraient être raisonnablement accomplies par la CdP 12. Plusieurs ont souligné que les projets réussis sur le terrain engendrent davantage de succès, et que le même principe pourrait également fonctionner à l'échelle mondiale. Si les délégués arrivent à la CdP 12 avec une meilleure idée de l'ampleur de la DDTs, obtenue à partir des activités collectives des Parties en matière de surveillance et de communication, un portail pouvant

aider les acteurs de tous niveaux à accéder rapidement à l'information pertinente, et un programme de développement pour l'après-2015 comprenant des efforts pour lutter contre la dégradation des terres, les décisions prises sur la « Terre des braves » pourraient catalyser de nouveaux succès pour la Convention.

Cependant, les étapes décrites par Reij sont interactives et non linéaires, et l'ajout des niveaux international, régional et sous-régional augmente la complexité d'une question déjà multidimensionnelle, ce qui rend le succès plus insaisissable que la simplicité des mesures ne pourrait le suggérer. Néanmoins, avec un changement de leadership, des liens étroits avec les activités sur le terrain, et la possibilité de succès lors du prochain exercice, la CLD peut effectivement prendre « des mesures courageuses et audacieuses » que Reij et Herunga ont identifiées pour parvenir à une gestion durable des terres.

## PROCHAINES RÉUNIONS

**Première conférence internationale sur la sécurité alimentaire mondiale:** La conférence explorera les facteurs économiques, sociaux, biophysiques, technologiques et institutionnels de la sécurité alimentaire mondiale actuelle et future. La conférence abordera, entre autres: les politiques commerciales et du marché favorables à la sécurité alimentaire locale et mondiale; l'intensification durable des systèmes de production alimentaire; les nouvelles façons de nourrir neuf milliards de personnes; l'utilisation parcimonieuse des terres, le partage des terres et les compromis; la production agricole comme matière première aux énergies renouvelables; les récoltes perdues et le gaspillage alimentaire; la sécurité alimentaire; et l'étiquetage, la certification et la recherche de la qualité et de la durabilité de la production alimentaire. **dates:** 29 septembre - 2 octobre 2013 **lieu:** Noordwijk, Pays-Bas **contact:** Nina Cosgrove **courriel:** customerservice-foodsecurity13@elsevier.com **www:** <http://www.globalfoodsecurityconference.com>

**Atelier de lancement du Partenariat mondial sur les sols pour l'Amérique centrale et des Caraïbes:** L'atelier portera sur le thème de la prévention et de la restauration des sols dégradés dans la région, et comprendra des sessions sur: le Partenariat mondial sur les sols, et les initiatives régionales; les présentations nationales sur l'état, les priorités et les besoins en matière de gestion durable des sols; la mise en place du partenariat et le développement d'un plan d'action régional; et une visite à des fermes modèles. **dates:** 30 septembre-3 octobre 2013 **lieu:** La Havane, Cuba **www:** <http://www.fao.org/globalsoilpartnership/gsp-events/detail/fr/c/197686/>

**Journée mondiale de l'alimentation 2013:** « Systèmes alimentaires durables pour la sécurité alimentaire et la nutrition » sera le thème de la Journée mondiale de l'alimentation en 2013. Le thème officiel de la Journée mondiale de l'alimentation donne le ton aux célébrations organisées dans le contexte de la Journée mondiale de l'alimentation et contribue à accroître la compréhension des problèmes et des solutions dans la lutte pour mettre un terme à la faim. **date:** 16 octobre 2013 **lieu:** dans le monde entier **www:** <http://www.fao.org/getinvolved/worldfoodday>

**2<sup>e</sup> Semaine mondiale des sols:** Cet événement se tiendra sous le thème « Perdre du terrain ? » La semaine sera l'occasion d'examiner ce que « perdre du terrain » implique pour

l'alimentation, l'eau et la sécurité énergétique et réunira des praticiens, des décideurs politiques, des scientifiques et des représentants d'organisations de la société civile pour partager les connaissances et les expériences en matière de problèmes liés au sol et à la terre, en vue de faire des plans pour faire avancer le programme mondial du développement durable. L'événement sera organisé autour de quatre sujets thématiques: les cycles de matière; la gestion durable des terres et l'ingénierie relative au sol; la politique internationale relative aux sols et les Objectifs de développement durable (ODD); et la gouvernance responsable des terres. **dates:** 27-31 octobre 2013 **lieu:** Berlin, Allemagne **contact:** IASS Potsdam **courriel:** [info@iass-potsdam.de](mailto:info@iass-potsdam.de) **www:** <http://globalsoilweek.org/>

**19<sup>e</sup> session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques:** La CdP 19, la CMP 9 et les organes subsidiaires de la CCNUCC se réuniront à Varsovie, en Pologne. **dates:** 11-22 novembre 2013 **lieu:** Varsovie, Pologne **contact:** Secrétariat de la CCNUCC **téléphone:** +49-228-815-1000 **fax:** +49-228-815-1999 **courriel:** [secretariat@unfccc.int](mailto:secretariat@unfccc.int) **www:** <http://www.unfccc.int>

**Forum mondial des paysages:** Ce Forum se tiendra en marge de la CdP 19 de la CCNUCC et est co-organisé par le Programme de collaboration sur les forêts (PCF) et le Programme de recherche sur les changements climatiques, agriculture et sécurité alimentaire (CCAFA) du Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale (GCRAI). Le Forum se concentrera sur quatre thèmes principaux: investir dans les paysages et les moyens de subsistance durables; les politiques du paysage et la gouvernance; les synergies entre l'adaptation aux et l'atténuation des changements climatiques dans les paysages; et des paysages pour la sécurité alimentaire et la nutrition. **dates:** 16-17 novembre 2013 **lieu:** Varsovie, Pologne **contact:** Bruno Vander Velde **téléphone:** +62-811-8006-150 **courriel:** [b.vandervelde@cgiar.org](mailto:b.vandervelde@cgiar.org) **www:** <http://www.landscapes.org/>

**IPBES-2:** La deuxième réunion de l'IPBES se penchera sur, entre autres: le programme de travail initial, les dispositions financières et budgétaires, et les règles et procédures pour le fonctionnement de la plateforme, y compris pour le groupe d'experts multidisciplinaire. **dates:** 9-14 décembre 2013 **lieu:** Antalya, Turquie **contact:** Secrétariat du PNUE **courriel:** [secretariat@ipbes.net](mailto:secretariat@ipbes.net) **www:** <http://www.ipbes.net>

**Transformations des terres: entre les problèmes mondiaux et les réalités locales:** La réunion scientifique ouverte du projet mondial sur les terres 2014 synthétisera et examinera le rôle du système terre comme une plateforme pour les interactions homme-environnement, reliant les décisions locales relatives à l'utilisation des terres aux impacts mondiaux et aux réponses globales. Les thèmes de la conférence comprennent: repenser les transitions en matière de changements relatifs à la terre; le rôle de la prise de décision humaine sur l'utilisation des terres tant comme moteur que comme réponse aux changements environnementaux mondiaux; les changements de systèmes relatifs aux terres pour atténuer les impacts des changements environnementaux mondiaux et s'adapter à la demande croissante en aliments, combustibles et services écosystémiques; et les façons par lesquelles les approches alternatives à la gouvernance des ressources foncières peuvent améliorer la transition vers la durabilité. **dates:** 19-21 mars 2014 **lieu:** Berlin, Allemagne **www:** <http://www.glp-osm2014.org/>

### Journée mondiale de la lutte contre la désertification

**2014:** La journée est célébrée le 17 juin, pour commémorer la conclusion des négociations de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CLD). **date:** 17 juin 2014 **lieu:** à travers le monde **contact:** Secrétariat de la CLD, département de la sensibilisation, l'éducation et de la communication **téléphone:** +49228 815-2800 **fax:** +49228 815-2898 **courriel:** arce@unccd.int **www:** <http://www.unccd.int/en/programmes/Event-and-campaigns/Pages/default.aspx>

**Conférence de l'Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI) 2020:** La conférence réunira des décideurs, des praticiens et des universitaires pour discuter de la façon dont la résilience peut être renforcée pour la sécurité alimentaire et la nutrition. La conférence sera l'occasion: d'articuler un cadre intellectuel pour la résilience; d'identifier les principaux chocs émergents qui posent les plus grandes menaces à la sécurité alimentaire et nutritionnelle; d'évaluer les expériences à travers des études de cas; d'identifier les approches et les outils essentiels pour renforcer la résilience aux chocs; de fixer des priorités pour l'action par les différents acteurs et dans différentes régions; et d'identifier les lacunes de connaissances et d'action en matière de recherche, de politique et de programmation qui doivent être comblées ou multipliées afin de parvenir à renforcer la résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. La participation à la conférence est sur invitation seulement. **dates:** 15-17 mai 2014 **lieu:** Addis-Abeba, Éthiopie **contact:** Secrétariat de l'IFPRI **téléphone:** +1-202-862-5600 **fax:** +1-202-467-4439 **courriel:** ifpri@cgjar.org **www:** <http://www.ifpri.org/event/building-resilience-food-and-nutrition-security>

**CRIC 13:** La CRIC 13 aura lieu pendant cinq jours ouvrables en novembre 2014 à Bonn, en Allemagne ou dans tout autre endroit pourvu d'installations de conférence des Nations Unies dans le cas où aucune Partie n'offre d'accueillir la session. **dates:** novembre 2014 (à déterminer) **lieu:** à déterminer **contact:** Secrétariat de la CLD **téléphone:** +49-228-815-2800 **fax:** +49-228-815-2898 **courriel:** secretariat@unccd.int **www:** <http://www.unccd.int/>

**Quatrième session extraordinaire du CST et 3<sup>e</sup> Conférence scientifique de la CLD:** La CST S-4 se réunira en même temps que la 3<sup>e</sup> Conférence scientifique de la CLD et devrait avoir lieu au plus tard en avril 2015. La réunion se tiendra à Bonn, en Allemagne, à moins qu'une autre Partie se propose d'accueillir la réunion. Organisée par le Consortium sur les connaissances scientifiques et traditionnelles pour le développement durable (STK4SD), la 3<sup>e</sup> Conférence scientifique abordera le thème de la lutte contre la DDTS pour la réduction de la pauvreté et le développement durable, et la contribution de la science, de la technologie, et des connaissances et pratiques traditionnelles. **dates:** à déterminer **lieu:** à déterminer **contact:** Secrétariat de la CLD **téléphone:** +49-228-815-2800 **fax:** +49-228-815-2898 **courriel:** secretariat@unccd.int **www:** <http://www.unccd.int/>

**CdP 12 de la CLD:** La prochaine réunion de la Conférence des Parties à la CLD est prévue pour fin 2015. **dates:** à déterminer **lieu:** Turquie **contact:** Secrétariat de la CLD **téléphone:** +49-228-815-2800 **fax:** +49-228-815-2898 **courriel:** secretariat@unccd.int **www:** <http://www.unccd.int/>

Pour consulter les réunions et mises à jour supplémentaires, se rendre à l'adresse: <http://land-l.iisd.org/>

## GLOSSAIRE

AGSA	Groupe de travail spécial chargé d'examiner les options pour la fourniture de Conseil scientifique en se concentrant sur la désertification/les problèmes de dégradation et de sécheresse
CCNUCC	Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
CdP	Conférence des Parties
CLD	Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification
CP	Comité plénier
CRIC	Comité chargé de l'examen de la mise en œuvre de la Convention
CST	Comité de la science et de la technologie
DDTS	Désertification, dégradation des terres et sécheresse
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
FIDA	Fonds international pour le développement agricole
GDT	Gestion durable des terres
GRULAC	Groupe des pays d'Amérique latine et des Caraïbes
GSET	Groupe consultatif spécial d'experts techniques
GTI	Groupe de travail intersessions pour l'évaluation à mi-parcours de la Stratégie
IPBES	Plate-forme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques
ISP	Interface science-politique
MA	Mémorandum d'accord
MCR	Mécanisme de coordination régionale
MM	Mécanisme mondial
MNDT	Monde neutre en dégradation des terres
ODD	Objectifs de développement durable
ONG	Organisations non gouvernementales
OSC	Organisations de la société civile
PAN	Programme d'action national
PPCS	Portal de partage des connaissances scientifiques
PRAIS	Système d'examen des résultats et d'évaluation de la mise en œuvre
Rio+20	Conférence des Nations Unies sur le développement durable (CDD)
Stratégie	Plan-cadre stratégique décennal visant à renforcer la mise en œuvre de la Convention (2008-2018)
UCR	Unité régionale de coordination
WOCAT	Panorama mondial des approches et technologies de conservation
ZNLD	Taux net nul de dégradation des terres